

Villa Etchemin: le ministère décide d'agir

par Roger BELLEFLEUR

Deux plaintes ont été déposées, hier, en cour des sessions de la paix par le ministère des Affaires sociales contre M. Paul Ancil, propriétaire de la Villa Etchemin, à Saint-Romuald.

Les plaintes font essentiellement grief à M. Ancil d'exploiter un centre d'accueil sans détenir le permis nécessaire. La Villa Etchemin est une maison de chambres et pension nantie d'un permis du ministère du Travail.

Une autre difficulté qui se pose au niveau d'une intervention du ministère des Affaires sociales provient du fait que de tels établissements sont, déjà détenteurs d'un permis du ministère du Travail, quant aux prescriptions du code du bâtiment sur les normes de sécurité.

Dans les cas de 23 autres foyers clandestins, des poursuites judiciaires n'ont été nécessaires que pour quelques-uns, affirme la même source.

L'information, obtenue de source sûre par LE SOLEIL, a d'ailleurs été confirmée par Me Danielle Houde, du contentieux des Affaires sociales.

Les plaintes sont déposées en vertu de l'article 137 de la loi sur les services de santé et les services sociaux qui stipule que "quiconque enfreint l'une des dispositions de la présente loi ou des règlements commet une infraction et est passible, sur poursuite sommaire, en outre du paiement des frais, d'une amende d'au

moins \$200 et d'au plus \$1,000, s'il s'agit d'un individu, ou d'une amende d'au moins \$500 et d'au plus \$5,000 s'il s'agit d'une corporation. La deuxième partie de la loi sur les poursuites sommaires s'applique".

Un déblage

Signalons que LE SOLEIL dénonçait dans son édition de samedi les conditions déplorables qui existent à ce foyer "clandestin". Les témoignages recueillis faisaient particulière-

ment état de la piètre qualité de la nourriture.

Ces témoignages venaient corroborer les observations déjà recueillies par des médecins du ministère des Affaires sociales. Ce dernier, qui avait ce foyer à l'oeil depuis 1971, tergiversait cependant quant aux mesures à prendre pour nettoyer cet établissement, en dépit des dispositions de la loi 65 lui permettant d'agir en conséquence.

D'autre part, les pressions exer-

cées jusqu'ici par le Centre de services sociaux de Lévis pour empêcher le placement de personnes à l'autonomie réduite dans cette maison, n'avaient eu guère d'effet.

Au ministère des Affaires sociales, un porte-parole a fait savoir que le recours aux tribunaux dans de tels cas est plutôt exceptionnel, les propriétaires de foyers en cause préférant se plier aux exigences et directives du MAS.

LAVAL
VOLKSWAGEN LTD
PORSCHE AUDI
777 boul. Charest O. Québec

LE SOLEIL

42 PAGES

79^e ANNEE — No. 33

QUEBEC, MARDI 4 FEVRIER 1975

PRIX VINGT CENTS

Jato
C'EST
UNE MARQUE



Comptoir Emmaus

Cette oeuvre dite charitable est actuellement objet de controverse. Mais cette fois-ci, c'est sérieux. La ville de Québec menace de faire une saisie si les propriétaires refusent de payer leurs arriérés de taxes. Le président du comptoir, M. Yves Germain, refuse

de payer ces taxes, disant qu'il s'agit d'une oeuvre sans but lucratif. Le problème est là: est-ce ou non lucratif?

Le Soleil, Jacques Deschênes

Pétrole: Washington veut imposer "sa" solution

WASHINGTON (d'après AFP, Reuter et UPI) — Moins de 48 heures avant la réunion à Paris des seize pays de l'Agence internationale de l'énergie, le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger a révélé hier les grandes lignes des propositions que les Etats-Unis entendent imposer aux autres pays industrialisés et faire accepter par les producteurs de pétrole.

Pour M. Kissinger, il importe avant tout que les pays industrialisés s'entendent entre eux et soient solidaires

en toutes circonstances avant que ne s'engage un dialogue avec les producteurs.

La délégation américaine à la conférence de Paris soumettra notamment les deux propositions suivantes:

1) Les grands pays industrialisés doivent s'entendre pour ne pas importer de pétrole en-dessous d'un prix plancher, que l'administration américaine situe entre 7 et 9 dollars le baril. Cette protection, qui serait assurée,

par des droits de douane, est nécessaire pour permettre le développement de ressources nouvelles par les pays consommateurs. Ce prix plancher pourrait servir de référence pour un nouveau prix mondial du pétrole si les pays producteurs acceptent de descendre à ce niveau. Dans ce cas, les Etats-Unis envisageraient de garantir aux producteurs ce prix contre l'inflation.

2) Les grands pays industrialisés devraient créer entre eux deux "con-

sortiums". L'un coordonnerait le développement des sources d'énergie éprouvées (nucléaire, charbon, schistes bitumeux) en recueillant des investissements et en assurant l'échange de technologie. L'autre s'occuperait de la même façon des sources d'avenir (énergie solaire, fusion...).

Le secrétaire d'Etat estime que le développement "massif" de ces nouvelles sources d'énergie placerait les pays producteurs devant l'alternative

(Suite à la page A6, 3e col.)

Ex-député libéral impliqué Faux certificats de compétence sur la Côte-Nord

par Léonce GAUDREAU
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Me Pierre Maltais, ancien député libéral de Saguenay à l'Assemblée nationale de 1964 à 1970, a été associé hier devant la Commission Cliche à un réseau de vente de faux certificats de compétence de la construction sur la Côte-Nord.

Le pivot de ce commerce de faux, à quelque \$150 l'unité, était un dénommé Fernand Mongeon, récidiviste de Montréal qui se spécialisait surtout dans la vente de films pornographiques. Celui-ci est présentement en prison, mais les commissaires doivent l'en faire sortir aujourd'hui pendant quelques heures, juste le temps d'entendre sa version des faits relatés hier par divers témoins.

Au cours d'un long interrogatoire, M. Maltais a cependant nié avoir eu quelque chose à faire avec ce commerce, contrairement à ce qu'avait affirmé plus tôt l'ancien président de la CSN construction à Hauterive, M. Léo St-Pierre.

Celui-ci a en effet affirmé que c'est cet ancien député qui l'avait mis en contact, au printemps de 1972, avec Mongeon de qui il a obtenu une vingtaine de cartes pour vendre à des gars qui voulaient exercer illégalement certains métiers.

Après lui avoir signalé qu'il ne connaissait pas l'ancien député, M. Maltais a alors mis en contact avec le dénommé Mongeon. L'ancien député a cependant affirmé hier qu'il ne connaissait pas Léo St-Pierre et que ce n'est qu'à l'occasion d'une rencontre fortuite dans un restaurant d'un centre commercial de Hauterive (là où il a ses bureaux d'avocat) qu'il a fait la connaissance de St-Pierre à qui, par la suite, il a présenté Mongeon.

Quoi qu'il en soit, Me Maltais affirme qu'il ne connaissait pas ce type d'activité de Mongeon à ce moment.

Comme il arrive de plus en plus, les interrogatoires à huis clos de la commission (précédant les audiences publiques) suscitent un intérêt tel qu'ils renouent des amitiés entre les témoins.

C'est ainsi que les commissaires ont appris que les principaux témoins, interrogés sur cette affaire de faux certificats, y compris Me Maltais, s'étaient rencontrés en fin de semaine. C'était uniquement pour leur conseiller de "dire toute la vérité", a affirmé l'avocat.

Me Pierre Maltais a été élu une première fois, en 1964, à l'occasion d'une élection complémentaire dans le comté de Saguenay. Réélu en 1968, il a cependant été défait par le péquiste (Suite à la page A6, 1re col.)

● Autre nouvelle
en page B-1

L'écoute électronique serait-elle pratiquée à Ottawa?

OTTAWA (d'après PC, UPI) — Un député conservateur a obtenu, hier, du président des Communes qu'une enquête ait lieu sur des faits qui tendraient à démontrer que l'écoute électronique est pratiquée dans l'édifice même du Parlement.

Posant une question de privilège, M. Erik Nielsen a déclaré que plus tôt dans la journée d'hier, dans son bureau du parlement, une de ses conversations téléphoniques avait été enregistrée.

"Je m'entretenais au téléphone (Suite à la page A6, 3e col.)

Lien direct (8)

Comité ad hoc

par Pierre CHAMPAGNE

A la fin de 1971, le service de traversiers, plutôt que de s'améliorer avec la mise en service de nouveaux bateaux-passeurs, s'était détérioré. Le 14 février 1972, le maire Lamontagne déclare: "Le système de bateaux-passeurs entre Québec et Lévis semble sinon ridicule du moins inadéquat pour employer un terme poli."

Le 23 février, après une campagne de presse tapageuse, les villes de Québec et de Lévis mettaient sur pied un comité ad hoc pour promouvoir une liaison directe entre les deux rives du fleuve. Parmi les membres de ce comité, on retrouvait, outre les maires Lamontagne et Chagnon, de Québec et de Lévis.

M. Armand Trotter, représentant de la CUQ, M. Gérard Fecteau au siège de la Chambre de commerce, M. Jules Blanchet, ardent défenseur du Vieux Québec, M. Claude Moquin, du Mouvement coopératif Desjardins et de la Chambre de commerce de Lévis (il sera d'ailleurs le seul à refaire surface, à la fin de la même année, en faisant connaître une étude de sa femme que l'on appellera pompeusement le rapport Moquin), et quelques autres hommes publics.

Ce regroupement des forces vives, ces états généraux du lien direct devaient aboutir à une rencontre avec le ministre qui assurait la délégation que "ses ingénieurs étudieraient le problème".

sommaire

A Québec aujourd'hui	B-6
Annonces classées	C-6 à C-13
Arts et lettres	B-6 — B-7
Bandes dessinées	C-14
Bridge	C-12
Décès	C-15
Economie-finances	C-2 à C-4
Famille	A-8
Feuilleton	C-9
Horoscope	C-13
Mot mystère	C-6
Mots croisés	C-7
Page documentaire	A-5
Patron	C-11
Sport	A-11 à A-16
Servi froid	A-9
Télévision	B-7 et C-15

météo

Pour les régions de Québec, Baie Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspé, généralement ensoleillé aujourd'hui. Apercü pour demain, nébulosité croissante.

à lire

Débrayage général

Au Cégep de La Pocatière, un débrayage général a été déclenché, hier matin, renforçant ainsi les lignes de piquetage établies par le syndicat des professeurs.

page A-3

Ethiopie

La terreur continue de régner à Asmara où, depuis quatre jours maintenant, de violents combats opposent l'armée éthiopienne aux guérilleros érythréens.

page C-1

Mises à pied

La situation se détériore dans plusieurs industries, aussi celles-ci procèdent-elles à de nombreuses mises à pied. Le chômage va se prolonger chez Sna Jet tandis qu'à Baie-Comeau et à Asbestos la liste des sans-travail s'allonge. De leur côté, les employés du textile se préparent à manifester à Ottawa.

page B-8



Le ministre fédéral de l'Immigration, Robert Andras

Immigration: changement radical de la politique canadienne

page B-1

Au pays de l'amiante

Baisse de la construction

L'industrie de la construction a connu une forte baisse en 1974 à Thetford Mines, la valeur des 486 permis émis s'étant chiffrée par \$4,262,500, en comparaison de \$9,255,700 en 1973 et de \$9,015,300 en 1972. Dans le secteur des maisons unifamiliales, la municipalité n'a accordé que 55 permis, comparativement à 114 l'année précédente.

Enfin, le poste est comblé!

Secrétaire-trésorier de la municipalité de Disraéli depuis onze ans, M. André Rodrigue vient d'accepter le poste de directeur de la ville Lavoie (centre d'hébergement pour personnes âgées) de cette ville. Il entrera en fonction à la mi-février. Il remplacera M. Edmond Beaudoin qui avait dû démissionner pour des raisons de santé en mai 1974. M. Beaudoin est décédé le 16 septembre dernier. Entre-temps, le ministère des Affaires sociales poursuit son enquête sur l'ancienne administration de l'établissement. On se souvient qu'au début de décembre dernier, le ministère avait décrété la mise en tutelle du foyer par suite de difficultés engendrées par une rivalité entre des clans unioniste et libéral au sein des administrateurs. Les résultats de l'enquête seraient connus en mars.

Les constructeurs

M. Clément Prévost vient d'être élu à la présidence de l'Association des constructeurs de Thetford Mines, succédant à M. Maurice Boulanger. Complètent les cadres du nouveau conseil d'administration, MM. Roger Bolduc et Marcel Huard, vice-présidents, Réjean Champagne, secrétaire-trésorier, André Baillargeon, Oliva Hallée, Germain Fortier, Gaétan Dumas, Roger Thomas et Lionel Bolduc, tous administrateurs.

Des piastres

Au 31 décembre dernier, la Caisse d'entraide économique de la région de l'Amiante possédait un actif de \$3,234,000 en comparaison de \$2,540,000 l'année précédente. A la fin de 1974, les 1762 membres avaient souscrit un capital de \$5,420,000 à comparer à \$3,826,000 à la même période en 1973 alors que la caisse ne comptait que 1242 membres.

Nouveaux services

L'hôpital général de la région de l'Amiante songe à transformer l'aile arrière du pavillon Saint-Joseph de Thetford Mines (établissement pour malades incurables) en un centre d'hébergement d'une trentaine de lits pour personnes âgées. Il s'agirait d'un service intermédiaire qui serait offert à une clientèle qui se situerait entre celles du centre d'accueil et de l'hôpital Saint-Joseph, c'est-à-dire aux personnes âgées ayant besoin de soins médicaux pour un séjour moyen.

L'établissement veut aussi mettre sur pied un service qui permettrait aux vieillards de bénéficier des services de l'hôpital durant le jour, et de regagner leur demeure en soirée.

Syndicat

Le nouveau conseil d'administration du Syndicat des employés de soutien de la commission scolaire de Thetford Mines (CSN) se compose de MM. Robert Gagnon, président, Martin Labbé, vice-président, Mlle Louise Barnabé, secrétaire, Mlle Ginette Hudon, trésorière, MM. Léonce Vachon et André Poulin, administrateurs.

Un bilan impressionnant

Les policiers attachés au bureau de la Sûreté du Québec, à Thetford Mines, ont réussi à élucider 86 p.c. des 242 crimes qui ont été commis dans la région au cours de 1974. Par ailleurs, 343 automobilistes ont subi le test de l'ivresse et dans 95 p.c. des cas, le résultat fut positif. Enfin, les agents ont été appelés sur les lieux de 562 accidents de la circulation; ceux-ci ont causé la mort de 13 personnes et occasionné des blessures graves à une quarantaine d'autres.

Personnalité de l'année

Maire de Thetford Mines depuis 1968, M. Louis-Philippe Boucher a été proclamé "personnalité de l'année" par la Chambre de commerce de cette ville. Cette dernière a tenu à rendre hommage au premier citoyen en raison de son dévouement aux affaires municipales. L'an dernier, cet honneur avait échu à M. Louis-Philippe Duval, industriel.

Anniversaire

La station de radio CKLD de Thetford Mines célébrera ses vingt-cinq années d'existence le 12 février. Elle fait partie du réseau des Appalaches qui exploite aussi des stations à Plessisville, Lac Mégantic, Asbestos et Victoriaville.

Service anonyme

La Chambre de commerce de Thetford Mines vient de faire parvenir à l'organisation de la Plume rouge une demande d'aide financière de \$1,500 en faveur du service d'écoute téléphonique anonyme et bénévole Secours-amitié de cette ville. Créé en juin 1974, celui-ci vient en aide aux gens aux prises avec différents problèmes, en leur permettant de se soulager en dialoguant au téléphone. Actuellement, c'est la Chambre de commerce qui surveille la comptabilité du comité, bien que ce ne soit pas son rôle de le faire. C'est pourquoi elle propose la prise en charge du comité par la Plume rouge. Jusqu'à présent, le comité s'est autofinancé grâce à des subventions (\$700) versées par des clubs philanthropiques pour la location d'un local et les frais de téléphone. A compter de juin prochain, Secours-amitié espère offrir un service d'écoute de vingt-quatre heures. Pour ce faire, il aura besoin d'une soixantaine d'aides bénévoles.

Théâtre

En collaboration avec la Société artistique de Thetford Mines, le Théâtre populaire de Québec présentera à l'auditorium de l'école polyvalente deux pièces de théâtre: "Ce soir seulement à l'Auberge de la Fortune, Marivaux", de Roch Carrier, le samedi 15 février; "Un matin comme les autres", de Marcel Dubé, le vendredi 28 mars.

Enquête sur un incendie qui semble suspect

L'incendie qui a eu lieu au 3423, boulevard des Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy, fait l'objet d'une enquête. Il a éclaté dans les cases de rangement du sous-sol et il semble d'origine suspecte.

Les pompiers de Sainte-Foy ont été mandés cet endroit, jeudi dernier, et ils ont travaillé deux heures. Des cases, le feu s'était propagé dans un mur qui a dû être éventré.

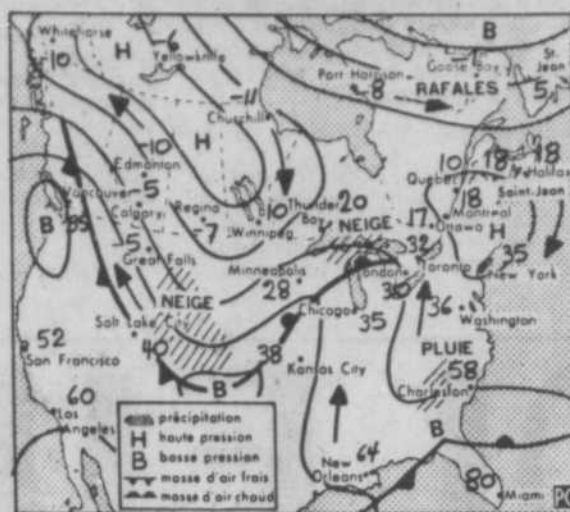
Les flammes ont été circonscrites au sous-sol de la maison de rapport de trois étages, mais la fumée s'est répandue au rez-de-chaussée surtout. Plusieurs des 15 familles qui y demeurent ont été évacuées par précaution.

Les dommages ont été estimés à \$7,000. Le détective C. Brisson, le spécialiste en incendie de la police de Sainte-

Foy, s'est vu confier l'enquête.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

MÉTÉO



Encore pour quelques heures sous l'influence d'une crête de haute pression, le Québec connaît aujourd'hui son sixième jour consécutif de temps ensoleillé et froid. Demain, toutefois, l'arrivée de nuages amènera des températures moins froides. Les chiffres sur la carte indiquent les maxima tandis que les autres données sont valables jusqu'à midi.

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Abitibi, Chibougamau et Haute-Mauricie: quelques passages nuageux. Maximum zéro (-18 C.). Aperçu pour demain: nuageux et moins froid.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Québec et Trois-Rivières: clair et froid. Maximum près de 10 (-12 C.). Aperçu pour demain: nuageux et moins froid.

Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: ensoleillé. Maximum près de 20 (-7 C.). Aperçu pour demain: nuageux et moins froid.

Saguenay-Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspé: généralement ensoleillé. Maximum près de 5 (-15 C.). Aperçu pour demain: nébulosité croissante.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Dawson	-48	-40
Vancouver	29	38
Victoria	32	38
Edmonton	-17	-8
Calgary	-20	-7
Yellowknife	-35	-20
Saskatoon	-7	-6
Regina	5	7
Winnipeg	-5	26
Churchill	-22	-15
Sudbury	-5	13
Toronto	21	25
Ottawa	0	12
Montréal	1	9
Québec	-2	1
Fredericton	-2	8
St-Jean, N.-B.	-8	8
Moncton	-7	6
Halifax	-9	4
St-Jean, T.-N.	-10	12
Chicago	30	36
Detroit	21	34
Boston	23	37
New York	26	29
Washington	30	41
Miami	63	80
Los Angeles	52	58
Nassau	63	81
Mexico	46	70

SOLEIL

MERCREDI
Lever 7.05
Coucher 16.53
Durée 9.49

MARÉE

MERCREDI
Haute 1h20
Basse 8h15
Haute 13h50
Basse 21h35

Charlevoix a sa télé communautaire

par J-Thérèse LEGENDRE

CAP-A-L'AIGLE — La télévision communautaire Vents et Marées de Charlevoix (TVCVM) est maintenant une réalité, et plus de 600 personnes ont participé à l'inauguration de ce nouveau service dimanche dernier.

Pour les responsables de TVCVM, cette réponse de la population de Charlevoix fut au-delà de toute espérance. Il importait pour eux de prouver la possibilité d'une télévision communautaire, et la facilité de son utilisation. Ce pas a été franchi, et, pour des centaines de Charlevoisiens, la télévision est maintenant démocratisée.

Il y a un an, alors que quelques membres du conseil économique (Charlevoix) mettaient de l'avant le projet d'une télévision communautaire, l'idée a semblé presque irréalisable à la majorité

de la population. La tâche était vraiment de taille, et le comité provisoire formé pour mener à bien ce projet a dû travailler d'arrache-pied sous la présidence de M. Jean-Pierre Tremblay pour arriver à un tel résultat dans l'espace d'une année.

Dimanche dernier, la première émission a atteint les antennes de Télé-Câble Charlevoix dans les municipalités de Clermont, La Malbaie, Pointe-au-Pic, Rivière-Malbaie et Cap-a-l'Aigle, soit une possibilité de 10,000 personnes. Déjà, cette semaine, une programmation est prévue avec trois émissions, et graduellement ce nombre augmentera pour atteindre un niveau normal dans quelques semaines.

Le conseil d'administration de TVCVM de Charlevoix, dont le président est M. André Asselin, tient à une participation de la population et

des organismes de Charlevoix. "Aidez-nous à sourire", a répété M. Asselin lors de l'inauguration de TVCVM, ce qui prouve que ce nouveau service n'aura rien de rigide "ou d'empesé".

La télévision communautaire de Charlevoix ne veut rien copier de la télévision d'Etat ou privée; elle sera de Charlevoix, pour les Charlevoisiens, et typiquement

charlevoisienne. Cette réalisation issue du conseil économique (Charlevoix) comblera une lacune dans le domaine de l'animation dans Charlevoix. Les possibilités d'utilisation sont pratiquement illimitées et les employés de TVCVM sont à la disposition de tous ceux qui aimeraient profiter d'un média aussi dynamique et moderne que la télévision.

ACIER

vite livré
ECAN



L'Entrepôt du Bureau
prouve une fois pour toutes
qu'un bureau à \$100
est tout aussi utile
qu'un bureau à \$300!



Derrière un bureau de \$300



Derrière un bureau de \$100

Nous avons mis deux comptables au travail un à un bureau de \$300, l'autre à un bureau de l'Entrepôt du Bureau de \$100 sans rien leur dire de la différence entre les deux. Au bout de 3½ heures, un juge libre de tout favoritisme a constaté qu'ils avaient fait autant de travail l'un que l'autre. On a demandé aux deux comptables quelle était la différence entre les deux bureaux. Très astucieux, ils ont répondu que le bureau de \$100 coûtait \$200 de moins que l'autre. On leur a donné une médaille.

L'Entrepôt du Bureau
Meubles de bureau neufs et recyclés

1375 Boul. Charest Ouest, Centre Charest, Qué. 10, Tel. 681-0543 681-0544
Une division de Office Specialty Inc.

chère
J'peux pas
m'empêcher
de récouler...



Débrayage général au Cegep de La Pocatière

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Un débrayage général a été déclenché, hier matin, au Cegep de La Pocatière, les employés de soutien, les cadres et les professionnels s'étant joints aux lignes de piquetage établies par le syndicat des professeurs, pour protester contre la décision du conseil d'administration du Cegep de maintenir le réengagement contesté du directeur général et

du directeur des services pédagogiques, MM. Camille Castonguay et Pierre Bilodeau.

Par contre, les quelque 1,050 étudiants, déjà privés de cours depuis trois jours, ont décidé, à l'occasion d'une assemblée générale qui ne regroupait que quelque 300 élèves, d'attendre qu'on leur fournisse des explications plus précises sur les causes et les raisons en jeu, dans le litige, avant de se prononcer pour ou contre un

appui à la grève du front commun des employés et des professeurs.

Ces explications, ont déclaré MM. Marcelin Leclerc et André Rousseau, représentants du conseil d'administration du Cegep, ne pouvaient leur être fournies qu'après un consentement de toutes les parties concernées, à ce que soient abrogées les directives de confidentialité entourant les recommandations formulées par la commission pédagogique et le huis clos décrété

sur les délibérations du conseil d'administration.

Sur une promesse formelle de MM. Leclerc et Rousseau, qu'ils tenteraient par tous les moyens possibles d'obtenir la levée de cet embargo, lors d'une réunion spéciale du conseil d'administration tenue le soir même, les étudiants ont reporté toute prise de position à une assemblée subséquente, qui devrait tout probablement avoir lieu aujourd'hui.

Sur cette question des raisons invoquées par la commission pédagogique, dans une recommandation s'opposant au renouvellement des mandats du directeur général et du directeur des services pédagogiques, les représentants du conseil d'administration ont signalé que le document porté à la connaissance de celui-ci faisait état de 41 points étudiés. Mais effectivement, il n'était donné de détails et des précisions que sur seulement neuf de ces 41 points, qui ne reflétaient que les aspects négatifs de l'étude de la compétence des deux titulaires.

De l'avis des deux représentants du conseil d'administration, les étudiants ne pouvaient prendre une décision personnelle et éclairée, avant d'être plus adéquatement informés, ainsi qu'ils l'admettaient eux-mêmes.

Par ailleurs, le président du syndicat des professeurs, M. Régis Michaud, a insisté que ce n'est qu'après deux journées d'études que les professeurs en étaient venus à la décision de la grève. Il a signalé qu'il en a été de même pour les employés de cadre et les professionnels, qui ont siégé de 20h

à 5h du matin, avant d'adopter une décision identique et prise "en pensant avant tout au bien des étudiants".

Il a expliqué que tous en sont venus à la conclusion qu'il existait un tel "climat de malaise et de méfiance" entre tous les autres membres du personnel du Cegep et MM. Castonguay et Bilodeau, que la seule solution des problèmes était celle de leur démission immédiate et inconditionnelle.

Ce climat, intenable, a notamment précisé M. Michaud, consistait tout particulièrement en un manque de délégation de pouvoir de la part du directeur général, un manque général d'information à tous les niveaux, ainsi d'un manque de "leadership" du directeur des services pédagogiques. Ce n'est nullement un conflit syndical.

Tout au cours de la journée, hier, les différents groupes d'employés du Cegep ont multiplié les réunions en se reléguant sur les lignes de piquetage, sous un vent glacial de -10 degrés F, qu'on combattait en dansant à qui mieux mieux.

Danse des taxes sur une maison de \$20,000 sise à Québec ou dans l'une des banlieues

par Pierre CHAMPAGNE

Une maison de \$20,000 coûte six fois plus cher, en taxes municipales, à Notre-Dame-des-Laurentides qu'à Saint-Augustin. La même résidence qui demande un investissement de \$100 en taxes municipales à Saint-Augustin, exige des déboursés de \$200 à Val-Bélair, de \$300 à Villeneuve, de \$400 à Vanier, de \$500 à Courville, et de \$600 à Québec.

Notons tout de suite, dans le cas de Québec, qu'il s'agit d'une approximation puisque le budget municipal 1975-1976, contrairement aux autres municipalités de la région, ne sera adopté qu'à la fin de mars. Nous fiant cependant sur les chiffres de l'an dernier, où la même maison demandait une taxation de \$542 et en ajoutant une augmentation de l'ordre de 12%, avancée par des sources certaines, nous en arrivons à une approximation qui se veut le reflet de la réalité.

Cette analyse des comptes de taxes a été présentée à la presse, hier soir, à l'école Saint-Sauveur, où toute la population était invitée à venir se renseigner sur la Communauté urbaine de Québec. Trois spécialistes avaient été invités: M. Armand Trotter, président de la CUQ et ardent défenseur de ses droits; M. Jacques Roy, conseiller municipal d'Orsainville et opposé à l'organisme supramunicipal dans sa forme actuelle; et enfin Mme Louise Quesnel-Ouellet, professeur de sociologie urbaine à l'université Laval, qui, tout en tentant d'être la plus objective possible, la plus neutre possible, avait du mal à cacher sa sympathie à l'égard de l'organisme supramunicipal. Un mal tel que si M. Trotter se permit, à la fin de l'exposé de Mme Ouellet, de rendre hommage à l'intégrité de son opinion, M. Roy n'en fit rien.

C'est au moment où le président de la CUQ fut attaqué verbalement par l'assistance, que le directeur des relations publiques de l'organisme distribua l'analyse des comptes de taxes. On reprochait alors à la CUQ tous les péchés d'Israël, en particulier celui de faire augmenter les taxes municipales à un rythme effarant. "Pourtant, disait M. Trotter, à Lévis, ils n'en ont pas de communauté urbaine et les taxes ont quand même monté de 50% cette année."

Accompagnait ce document un second, intitulé "quote-part des municipalités aux dépenses de la CUQ de l'année précédente", où il était établi hors de tout doute qu'en moyenne, la CUQ ne coûte pas plus que trois pour cent du budget des villes du territoire.

L'analyse des comptes de taxes de la CUQ porte sur trois ans. Dans chaque municipalité de la région, on a choisi une propriété valant environ \$20,000 et on a regardé ce qu'il en avait coûté en taxes au propriétaire, en 1973 de même qu'en 1974 et ce qu'il en coûtera en 1975. Nous ne reproduisons ici que les chiffres portant sur 1975.

Ville	Total	Augmentation
Ancienne-Lorette	\$250.70	nil
Beauport	\$351.00	18%
Val-Bélair	\$223.45	25%
Charlesbourg	\$457.37	10%
Charlesbourg-Est	\$359.61	22%
Orsainville	\$496.70	40%
Courville (1975)	Le budget n'a pas été déposé	
Courville (1974)	\$502.00	18%
Giffard	\$425.56	4%
Lac-Saint-Charles	\$359.60	16%
Saint-Augustin	\$100.00	24%
Saint-Émile	\$477.92	37%
Cap-Rouge	\$463.13	9%
Sainte-Foy	\$540.53	27%
Sillery	\$427.10	53%
Vanier	\$396.37	1%
Villeneuve	\$319.13	43%
Loretteville	\$580.60	15%
Montmorency	\$380.00	15%
N.-D.-des-Laurentides	\$595.80	39%
Québec (1975)	Le budget sera présenté fin mars	
Québec (1974)	\$542.42	13%

La CUQ ne coûte que 3 p.c. des budgets municipaux (Trotter)

La Communauté urbaine de Québec ne coûte aux contribuables québécois que trois pour cent des budgets municipaux.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Armand Trotter, président du comité exécutif de la Communauté urbaine, lors d'une rencontre qu'il avait avec la population au sous-sol de l'école Saint-Sauveur.

Toute la population avait été invitée à cette rencontre d'information où, outre M. Trotter, ardent défenseur de l'organisme qu'il préside, on pouvait également rencontrer un conseiller municipal d'Orsainville, M. Jacques Roy, opposé à la Communauté urbaine dans sa forme actuelle et Mme Louise Ouellet, professeur de sociologie urbaine à l'université Laval.

"Ca fait cinq ans qu'elle est créée et ça fait cinq ans que la CUQ est sur la défensive, devait ajouter M. Trotter, parce que c'est politiquement rentable d'être contre."

Pourtant, les chiffres qu'il nous présentait étaient élogieux. En 1971, par exemple, la CUQ n'avait exigé que 0.24 pour cent, un quart de un pour cent, du budget de la ville de Québec. En 1974, elle n'en demandait que 1.48 pour cent. A Sainte-Foy, cette proportion est passée de un demi de un pour cent en 1971 à 2.69 pour cent en 1974. "Ce n'est tout de même pas nous

qui avons fait augmenter les taxes dans la région", devait déclarer M. Trotter.

La quote-part des municipalités aux dépenses de la CUQ varie effectivement, pour 1974, de 1.48% (Québec) à 6.72% (Saint-Augustin), mais la majorité des municipalités n'allouent que de deux à trois pour cent de leur budget aux dépenses de la CUQ.

A Sillery, cette quote-part est de 4.30%; à Cap-Rouge, elle est de 3.88%; l'Ancienne-Lorette verse 3.04% de son budget à la CUQ; Loretteville, 2.27%; Val-Bélair, 2.02%; Notre-Dame-des-Laurentides, 3.31%; Charlesbourg, 2.96%; Orsainville, 2.93%; Giffard, 2.47%; Beauport, 3.18%; Montmorency, 2.69%; Courville, 2.01%, etc.

Sur un budget total de \$110,267,523 pour l'ensemble des municipalités de la région, la CUQ n'est allée chercher, lors de son dernier budget, que 2.2 millions de dollars.

Ces chiffres, que l'on pourrait mettre en doute parce qu'ils viennent des autorités de la CUQ, ont été confirmés, lors de l'assemblée d'hier soir, par le président de la Ligue des propriétaires de Sillery, qui était présent à cette réunion d'information.

L'administration offre une "solution valable"

LA POCATIERE — Le conseil d'administration du Cegep de La Pocatière a proposé, hier, aux professeurs et aux autres employés de ce collège qui s'opposent au réengagement du directeur général et du directeur des services pédagogiques, une nouvelle évaluation en collaboration de la compétence des deux titulaires, avec l'aide d'une personne ressource de l'extérieur.

Cette proposition décrite comme une tentative de solution valable au conflit actuel et cherchant à éviter que les étudiants soient les perdants, dans le litige, a été formulée à l'occasion d'une réunion spéciale du conseil d'administration, qui s'est déroulée samedi soir dernier, en l'absence des représentants des professeurs et des étudiants, étant donné que ces derniers n'auraient pu être rejoints, à ce moment.

Ainsi que le signale un communiqué du président du Cegep, M. Marcelin Leclerc, les membres du conseil d'administration auraient renouvelé de bonne foi les mandats contestés, à la lueur des documents qu'ils possédaient.

Mais toujours selon M. Leclerc, les récentes rencontres et discussions tenues à tous les paliers d'activité du Cegep auraient apporté des éléments nouveaux.

C'est pourquoi le conseil d'administration, dans ce nouveau contexte des problèmes soulevés au Cegep, a proposé une réévaluation de la compétence des deux titulaires des postes de directeur général et des services pédagogiques, qui serait faite au cours des mois de février et de mars, avec la collaboration de tout le personnel du Cegep et l'aide d'une personne ressource ou d'une firme d'experts en la matière.

Si cette proposition est adoptée par les autres parties en cause, le conseil d'administration déclare s'engager à une reconsidération des décisions déjà prises.

Cette proposition devait être discutée, hier soir, par les différents groupes en grève, soit professeurs, employés de soutien et employés de cadre et professionnels.

Acceptation conditionnelle possible

Personnellement, le président du syndicat des professeurs, M. Régis Michaud, a déclaré que la proposition lui apparaissait acceptable pour autant qu'on y ajoute la nomination d'un directeur général intérimaire, pour toute la période de réévaluation.

"Il a cependant remarqué qu'il s'agissait là d'une prise de position personnelle "qui a cependant été rejetée jusqu'ici par les membres du personnel de cadre et professionnel".

Hier soir, il nous a été impossible d'obtenir les résultats des dernières délibérations des groupes concernés, à ce sujet.

Par ailleurs, concernant l'appui apporté par le personnel de cadre et les employés professionnels au front commun de grève, ces employés qui ne sont pas syndiqués et ne possèdent aucune association n'ont émis, hier, aucun communiqué officiel, mais ont fait savoir par des porte-parole que le groupe de 23 personnes s'était prononcé à très forte majorité pour un débrayage d'au moins une journée, en appui au front commun demandé par les professeurs, et la démission inconditionnelle de MM. Castonguay et Bilodeau.

D'autre part, le directeur général du Cegep, M. Castonguay, s'est refusé, hier, à tout commentaire sur la situation en déclarant toutefois le charriage et la fousmelle du comportement de certaines personnes mises en cause dans le litige.

Il a déclaré que certains membres du conseil d'administration prendront très prochainement des prises de position fermes pour rétablir les faits publiés de façon unilatérale.

Le nouveau maire de Saint-François a bien l'intention de finir son mandat

par Jacques DALLAIRE

L'ancien maire de la municipalité de Saint-François, M. Emmanuel Labbé, élu d'Orléans, M. Emmanuel Labbé, ci-devant négociant en pommes de terre, aura beau faire, M. Léopold Létourneau n'a pas l'intention de lâcher la patate!

Le nouveau "maire désigné" de Saint-François a lancé à quelque 80 de ses concitoyens, hier soir, qu'il "est bien décidé à garder son fauteuil chaud jusqu'à l'expiration de son mandat" et qu'il n'a pas besoin de s'encadrer de policiers et de tenir un maillet pour présider les assemblées du conseil municipal!

M. Létourneau a pris la gouverne de Saint-François à la suite de la destitution de M. Emmanuel Labbé, le 6 janvier dernier, par le conseil municipal "pour avoir fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant quatre-vingt-dix jours consécutifs", en vertu de l'article 237 du code municipal.

La même résolution visait le conseiller Maurice Lepage, qui, comme l'ancien maire, en a appelé de cette décision devant la cour provinciale, alléguant que les édiles se sont arrogé un droit

qui n'appartient qu'au tribunal.

Quoi qu'il en soit, M. Létourneau, qui présidait sa première assemblée régulière depuis sa nomination, soutient que la loi municipale est là pour être appliquée et que lui est là pour y rester!

Patate chaude

La "chose municipale" n'attend pas et faut bien quelque chose pour l'administrer, même si "ça pas d'allure" que Saint-François, pour une petite agglomération de 450 âmes fort paisible d'habitude, fasse autant parler d'elle depuis les évé-

nements de janvier, selon certains citoyens.

En fait, depuis la fin de novembre, tout de suite après les élections qui donnèrent le haut du pavé à l'opposition au maire Labbé, l'administration municipale était rendue à ce point difficile qu'on avait "suspendu" toute émission de chèques à même les fonds municipaux, jusqu'à ce que l'abcès soit crevé.

M. Létourneau s'est dit bien conscient que la "patate" est chaude et il entend bien assainir les finances de Saint-François. Bon nombre de contribuables n'ont pas encore versé le paiement de leurs taxes, des chèques ont

été retournés à l'administration avec la mention "provision insuffisante", l'Hydro-Québec a augmenté ses tarifs, des études d'avocats et des citoyens qui affirment avoir été lésés sont aux abois parce qu'on ne donne pas suite à leurs lettres, etc.

Bref, Saint-François est "dans le rouge".

M. Laurent Labbé

Par ailleurs, le premier conseiller de l'opposition à avoir été déclaré élu en novembre dernier, M. Laurent Labbé, pourra désormais siéger en toute quiétude et c'est fièrement qu'il a annoncé, hier soir, que "son

affaire était définitivement réglée".

Le candidat Maurice Emond avait contesté son élection, invoquant que M. Labbé ne résidait pas en permanence à Saint-François. Un premier jugement fut rendu en faveur de M. Labbé. M. Emond en appela de la décision, mais il échoua le 6 janvier et l'appel a été de nouveau et pour de bon écarté, hier en sa défaveur.

Le conseil de Saint-François siégera le 7 février, en assemblée spéciale.

M. Emmanuel Labbé n'était pas présent, hier soir, bien que "ça n'aurait pas été à moitié de ses forces", confiait un agriculteur venu de Saint-Laurent, l'un des cinq autres paroisses de l'île, pour voir ce qui se passe à Saint-François, parce que, dans son patelin, il ne se produit jamais rien!

ACADEMIE SAINT-LOUIS

Institution privée déclarée d'intérêt public

secondaires I, II, III, IV, V

- Examen d'admission en secondaire I les 8, 15 et 22 mars à 8:30 h.
- Secondaires II à V, on doit faire parvenir son dossier au bureau des admissions.
- Rencontres d'information sur l'école pour les parents des élèves de secondaire I les 6 et 13 février, à 20:30 h.

Pour information, s'adresser au:

Secrétariat,
810 av. des Erables,
Québec, tél.: 681-7768

ENTREPÔT FUTUR À LOUER PRÈS AÉROPORT

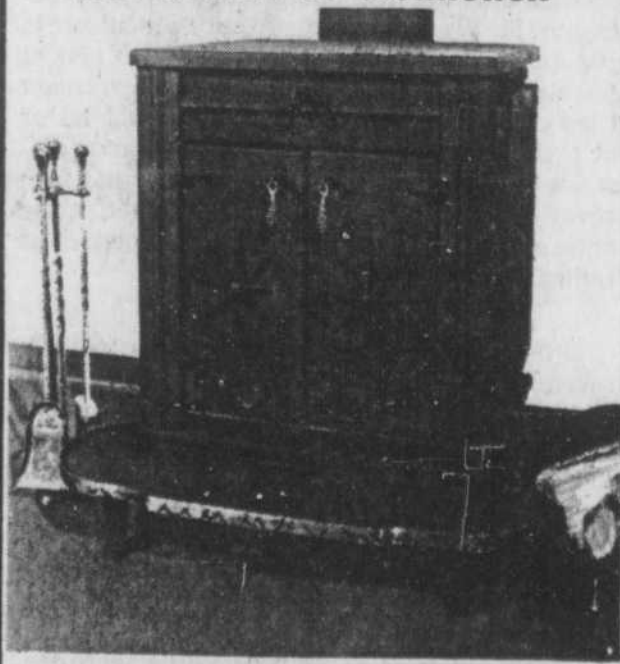
S'adresser par écrit à LA SOCIÉTÉ MALBEC INC. 452, ST-ALPHONSE ANCIENNE-LORETTE, QUÉBEC



CHOISISSEZ LE MEILLEUR !!

LE COLONIAL

une touche de distinction



Dimensions: Hauteur: 33 1/2", Largeur: 26 1/2"
Largeur de la tablette: 34"
Profondeur hors tout: 27"

Le poêle-foyer "LE COLONIAL" est non seulement décoratif, mais grâce à son pare-flamme exclusif, il vous fera profiter du plaisir de voir la flamme pétillante d'un bon feu de bois sans enfumer votre appartement. Son pare-flamme exclusif vous protège. Escompte aux quincailleries et Centres de Rénovation.

Autres modèles disponibles. Fabriqué par:

Freco

FRECO LIMITEE,
1408, 13e Av. O.,
Charny, P.Q.
TEL.: 832-4605

éditorial

Encore la CIC

Notre confrère, Le Devoir, révélait hier des faits entourant la création de la Commission de l'industrie de la construction, en 1971, qui ne manquent pas de laisser perplexe sur certaines attitudes du ministre Jean Cournoyer dans ce domaine.

Ainsi, ce dernier aurait eu en main trois rapports du Vérificateur général du Québec qui faisaient état de nombreuses irrégularités et de la mauvaise administration de M. Roger Perrault, alors directeur du décret au sein du Comité conjoint de l'industrie de la construction, en 1971, avant de devenir directeur général de la CIC, organisme qui a remplacé le Comité conjoint. Or, avant l'embauche de M. Perrault et celle de M. Jean-Pierre Pouliot comme trésorier (ce dernier est le beau-frère de "Dédé" Desjardins), le ministre était censé savoir que ces deux personnages avaient profité d'avantages contraires aux normes administratives habituelles, mais n'en a pas avisé les membres de la CIC.

Ainsi, si l'on réfère à l'un des rapports en question, on découvre un tas de faits qui démontrent que MM. Perrault et Pouliot y allaient pour le moins lestement avec des cartes de crédit de l'American Express et la petite caisse du comité conjoint. Dépenses somptueuses, location d'automobiles, achats sans appel à des soumissions, services de traitement pour réceptions, salaires, frais de représentation, recettes d'intérêts, revenus en général, il semble bien que la prévarication la plus éhontée régnait alors au sein de l'organisation. Le tout aux frais de qui? Certainement pas ceux des habitants de la Colombie-Britannique.

M. Cournoyer rétorque qu'il ne peut expliquer le fait qu'il n'a pas communiqué les résultats de l'enquête du Vérificateur général aux membres de la CIC, organisme qui relève de son ministère. Par ailleurs, il ne se rappelle pas qu'on lui ait communiqué un rapport préliminaire, daté du 27 mai 1971, soit un peu plus d'un mois avant qu'il ne présente à l'Assemblée Nationale le bill 55 qui allait élargir les pouvoirs du comité conjoint en créant la CIC. Excellente réponse de normand ou habile esquisse de politicien, il n'en dépend pas moins que la loi 55 contenait certains mécanismes de contrôle sur la CIC, ce qui implique que M. Cournoyer connaissait les rapports en question et la portée de leur contenu.

Lourd déficit américain

Le déficit de \$52 milliards annoncé par le président Ford en vue de la prochaine année fiscale illustre le sérieux de la situation économique aux Etats-Unis. Ce pays a connu l'an dernier une croissance négative et une inflation élevée, bien dans la ligne qui a caractérisé les nations industrialisées. L'inflation y a cependant été moins élevée qu'en d'autres pays tandis que le ralentissement économique a été plus marqué. D'où l'ampleur du déficit, le plus important en temps de paix, destiné à stimuler la croissance.

Car, le président Ford avait clairement affirmé, auparavant, qu'il entendait donner dorénavant la priorité à la lutte contre la récession. En une conjoncture autre, son prédécesseur, M. Nixon, mettait surtout l'accent sur la lutte anti-inflationniste en contrôlant les prix et les salaires. Aujourd'hui, le chômage croissant et les conflits sociaux qu'il risque d'engendrer ont pris le dessus quant aux menaces immédiates à conjurer. Comment s'en étonner quand on prévoit un taux de chômage de 8,1 p.c. cette année et que les licenciements, notamment dans l'industrie automobile, se multiplient.

Il est certain que l'embargo sur le pétrole provenant des pays arabes, en 1973, et le quadruplement des prix du pétrole provenant des pays de l'OPEP et par conséquent des prix internationaux ont déjà aggravé aux Etats-Unis comme ailleurs la montée générale des prix attribuable aux aliments et aux matières premières. Même si les Etats-Unis ne sont tributaires de l'étranger que pour 15 p.c. de leurs besoins pétroliers, l'augmentation de la facture du pétrole étranger ne contribue qu'à accroître, pour eux aussi, le déficit de leur balance des paiements. Leur balance commerciale, constamment favorable depuis 1890, a commencé à être déficitaire en 1971. Voilà un ensemble de facteurs qui ont été jugés suffisants à l'adoption de mesures prononcées pour relancer l'économie, au risque, il est vrai, de relancer également l'inflation.

En réduisant les impôts de \$16 milliards, le président Ford stimule à la fois la demande et le rendement des investissements, les contribuables et les entreprises bénéficiant de ces réductions. La demande accrue devrait donc entraîner un renouveau d'activité économique,

Même si, comme il le déclare, la CIC est avant tout l'affaire des parties patronales et syndicales qui la composent, M. Cournoyer connaissait le pedigree douteux des personnes qui allaient devenir respectivement directeur général et trésorier de la CIC et on ne comprend pas dans quel but précis il n'en ait pas averti les membres qui allaient procéder à ces nominations. On ne comprend pas également comment il se fait qu'aucun de ces documents n'ait été divulgué, parce qu'il apparaît maintenant qu'il était fort dans l'intérêt public qu'il en soit ainsi. On ne comprend pas, enfin, pourquoi on n'ait pas parlé du rapport de M. Lucien Saulnier, nommé par la suite tuteur de la CIC, à la suite d'une série de problèmes du même genre.

Le ministre pourra bien répondre qu'il lui appartient de juger ce qui est ou non d'intérêt public. Soit. Mais les révélations surprenantes auxquelles a donné lieu la Commission Cliche, qui n'a malgré tout jusqu'ici qu'effleuré en surface le dossier interne de la CIC, ouvrent la porte à toutes sortes de spéculations sur une certaine tolérance qu'aurait eue le ministre à son endroit. A moins, bien entendu, qu'il se soit tout simplement résolu, par cette attitude pour le moins étrange, à laisser les parties se "bouffer" mutuellement pour ensuite ramasser les restes et en disposer avec une législation genre 201. Mais cela ne le justifiait en rien d'avoir laissé passer l'embauche de Perrault, Pouliot et Cie à la CIC, alors qu'il devait savoir précisément à quoi s'en tenir sur leur compétence administrative et leur façon pour le moins inorthodoxe de manipuler les fonds mis à leur disposition.

C'est avec des faits de ce genre, les troublantes ambiguïtés d'officine ministérielle et tout le reste que le peuple en vient à perdre graduellement mais sûrement confiance dans l'administration publique. M. Cournoyer a répété qu'il était prêt à témoigner devant la Commission Cliche. C'est une chose qui n'est pas seulement souhaitable mais qui s'avère indispensable. C'est en tous cas un moyen utile de savoir le contenu entier du "who's who" de la construction et de la CIC, partant, de connaître enfin, si cela est possible, le rôle véritable qu'a joué le ministre, consciemment ou non, dans l'éruption du borborygme actuel.

Paul LACHANCE

mais du même coup provoquer de nouvelles tensions sur les coûts. Voilà pourquoi le budget vise par ailleurs à diminuer les dépenses. Mais rien n'est moins certain que le Congrès consente aux coupures demandées par le président.

A cause des tendances néo-isolationnistes qui menacent d'y renaitre, le Congrès paraît devoir réduire les dépenses consacrées aux responsabilités américaines à l'étranger et maintenir, sinon accroître, les dépenses intérieures. L'amendement Jackson, qui a fait échouer le projet commercial avec l'Union soviétique, peut préfigurer l'attitude du Congrès vis-à-vis du budget que lui présente M. Ford. Une telle attitude du Congrès, à la suite d'une présidence affaiblie par les rejets du Watergate, risque à son tour d'affaiblir le leadership des Etats-Unis à la tête du monde occidental, à un moment où leur présence active est nécessaire au sein de l'action collective qui s'impose pour résoudre les grands problèmes économiques et de sécurité dans le monde.

D'une certaine manière, les Etats-Unis sont l'une des nations qui pourraient le plus se permettre de vivre en autarcie. Ils possèdent un vaste et prospère marché intérieur; leurs exportations ne représentent que 4,5 p.c. de leur produit national. Ils sont les plus grands producteurs de matières premières. Ils sont autosuffisants en produits alimentaires. Certes, ils ne répondent qu'à 85 p.c. de leurs besoins en pétrole. Mais même dans ce cas, ils pourraient en trouver dans les schistes, plus chers, tandis que leurs réserves de charbon sont inépuisables. Toutefois, même au strict plan national, une telle autarcie produirait des effets négatifs. Au plan international, elle serait désastreuse.

L'effet d'entraînement de l'économie américaine sur le reste du monde n'est pas négligeable. En relançant l'activité économique, au prix d'un lourd déficit, les Américains évitent dans les autres pays une récession trop marquée à la suite d'un mouvement dans le même sens aux Etats-Unis. Le Canada, pour sa part, ne peut être mécontent de voir le nouveau budget américain tenter de pousser sur la reprise économique. Reste à voir ce qu'il restera du budget Ford après le filtrage du Congrès.

Gilles BOYER

Fais ce que dois



Le Soleil, Raymond Lavoie

Quand les traversiers et les gros navires affrontent péniblement les glaces du Saint-Laurent, comment de frères et si gracieuses embarcations pourraient interrompre leur hibernation et s'aventurer sur le fleuve. Elles confèrent au décor une perspective de départ, d'espoir dans le retour du printemps...

l'opinion du lecteur

Une société vulnérable

Pendant notre hiver canadien, nous devons nous rendre à l'évidence et admettre que de nos jours, en dépit du soi-disant "progrès", notre société est de plus en plus vulnérable à la moindre intempérie durant la saison froide, et les conséquences sont pénibles pour tous, riches comme pauvres.

La source de tous les maux est évidemment la paralysie des transports. Aujourd'hui, l'automobile a la complète priorité. Mais y a-t-il un véhicule plus incompatible avec notre climat, sans compter la pollution et les ravages à notre environnement? Il y a vingt-cinq ans, une tempête de neige n'avait rien d'un fléau. Les autos étaient rares; donc le débaillement des rues n'était pas un casse-tête, et tous les services publics étaient assurés de fonctionner. Pas question d'être coincé chez soi par mauvais temps. Il suffisait de se vêtir chaudement.

Maintenant, c'est le grand dérangement. Nous sommes bloqués dans nos foyers où l'électricité peut manquer à tout moment pour des périodes plus ou moins longues. La voirie ne peut débayer les rues encombrées d'autos enlisées ou en panne. Les services d'autobus, des pompiers, d'ambulance et de l'Hydro-Québec sont paralysés ou sérieusement ralentis. La situation est particulièrement critique dans les banlieues, ces vastes villes résidentielles conçues en fonction de l'automobile. A moins d'avoir une motoneige (source additionnelle de dépenses, de problèmes et de pollution), il est impossible de se rendre dans les centres d'achats ou les supermarchés éloignés qui, de toute façon, sont généralement fermés, leur personnel ne pouvant se rendre au travail. La tempête terminée, les rues sont lentement déblayées, et ceux qui n'ont pas de garage doivent décaler leur entrée et leur auto, corvée souvent allégée avec une soufflette, autre source de dépenses et d'ennuis.

Est-il nécessaire de répéter que la CTCUQ, constamment attaquée de toutes parts, n'a jamais eu de collaboration des municipalités pour faciliter la circulation de ses autobus et attirer ainsi une forte clientèle régulière, satisfait, et des revenus adéquats, ce qui lui aurait permis d'améliorer graduellement ses services sans déficits astronomiques. On préfère encourager l'usage de l'auto qui a rendu la ville de Québec et plusieurs rues et artères de banlieue inhabitables. Les services d'autobus sont entravés non seulement par la congestion automobile toujours croissante, mais aussi par tous ces feux de circulation, souvent inutiles, qui ne cessent de se multiplier. Par mauvais temps en hiver, le service est paralysé ou extrêmement ralenti, comme on l'a vu plus haut. Après une tempête, les autobus sont bloqués dans des embouteillages monstres et sont boudés à craquer d'automobilistes qui normalement ne les utilisent jamais. Tout concorde à rendre le service lent, irrégulier et inconfortable, ce qui éloigne la clientèle. Puis nos dirigeants municipaux, qui ne pensent que pour l'automobile, ont l'audace de suggérer à la CTCUQ d'augmenter ses tarifs et de réduire ses services. Et nous payons tous les frais d'une politique aussi grotesque. En effet, si les usagers des autobus, toujours menacés de hausse de tarifs et de réduction de service, doivent patienter au milieu des embouteillages et des feux rouges, les automobilistes ne sont pas de très bonne humeur au volant de leurs coûteux bolides qui, s'ils ne patinent pas sur la neige ou la glace en hiver, avancent à l'allure d'une tortue en consommant beaucoup d'essence inutilement, sans oublier les nombreux accrochages possibles et les ennuis qui s'ensuivent. Et les déficits de la CTCUQ, dont nos dirigeants ont une large part de responsabilité, sont payés par tous, automobilistes comme piétons.

En ce vingtième siècle tumultueux, notre continent n'a jamais été atteint par les bombardiers et les invasions armées, mais les ravages causés par l'automobile ne sont guère mieux.

A en juger par la façon dont les villes nord-américaines se transforment, il y a lieu de nous demander sérieusement si "liberté" et "anarchie" ne sont pas devenus synonymes chez nous.

Michel Lapointe,
7060 Place Montclair,
Charlesbourg, Qué.

Indexation des impôts sur le revenu

Durant l'année 1974, le Conseil du patronat a fortement recommandé à notre gouvernement provincial l'indexation des impôts sur le revenu en regard du coût de la vie. Notre gouvernement central a pris l'initiative d'appliquer l'indexation mais Monsieur Bourassa et son équipe n'ont pas cru bon de suivre cette initiative. Voilà qu'aujourd'hui nous nous voyons privés en partie, nous du Québec, des bienfaits d'une telle mesure. Ces jours prochains nous aurons à préparer nos deux rapports d'impôt, l'un provincial et l'autre fédéral. Nous serons à même de constater que notre gouvernement provincial bénéficie largement de hausse des salaires que commande l'inflation et qu'exigent et continuent d'exiger les travailleurs. La perception, à deux niveaux de gouvernement, des impôts indique sans équivoque que ceci est désavantageux pour la population du Québec qui ne peut bénéficier de l'indexation des impôts décrétée par Ottawa contrairement aux Canadiens des autres provinces.

Si on est Canadien et en tant que tel, pourquoi ne pas suivre les autres provinces et confier au gouvernement

central seul la perception des impôts? Toute la population du Québec bénéficierait davantage de la redistribution des avoirs perçus par Ottawa. Au Québec, nous aimons la duplication administrative: il y a les impôts et la représentation à l'étranger pour ne nommer que ces Services. Nous sommes de généreux payeurs de taxes et on est surpris de voir les autres provinces canadiennes réussir là où on a jamais su se faire valoir, faute de participation entière à l'économie canadienne. Le rôle de notre gouvernement central n'est-il pas de redistribuer équitablement les richesses et d'assurer l'équilibre des forces dans toutes les régions du pays? Pourquoi alors vouloir faire bande à part et toujours se plaindre.

Soyons des Canadiens convaincus et fiers de l'être. Travaillons main dans la main et ensemble bâtissons pour le meilleur intérêt du pays entier et les Canadiens du Québec ne s'en porteront que mieux indépendamment de la langue ou de la religion que nous sommes toujours libres de choisir et de pratiquer.

Yves Roy
Montréal H2G 2M9

Il revient à la charge

Lettre ouverte à Monsieur le Maire.

D'après vous, à quoi peut rimer un standard de vie normal? Lors d'un écrit antérieur dans ce même journal, j'avais osé demander le revêtement de la petite rue Notre-Dame-des-anges; j'avais complètement oublié qu'à l'hôtel de Ville, on vit dans l'ère de la démolition, de la construction des terrains de stationnement en échange de plusieurs symphonies inachevées et quand j'ai vu en guise de réponse à mon appel humain, trois pelletées d'asphalte, je me suis demandé le pourquoi d'un geste aussi humoristique de votre part. Vous n'avez certainement pas de problème vasculaire tout comme cette pauvre dame qui avait inspiré ma demande et égoïstement le même problème que moi depuis septembre 1974; mais je crois que pour vous, nous n'avons plus le droit à un standard de vie normal; nous sommes-nous pas des invalides permanents? Pour moi, un standard de vie normale, se résume à un droit qui coule comme l'eau, et à une justice qui ne tarit pas.

Remarquez que je n'ai rien contre le progrès vraiment rentable; mais quand rien ne se fait pour l'Age d'or à titre d'exemple et que l'on va jusqu'à oublier le bien-être du piéton, là je commence à me poser des questions.

Sur vos SANIVAN, Mr le maire, c'est bien écrit: "Gardons notre ville propre" comment voulez-vous que l'on vous écoute avec la boue, l'eau sale et le sel ou calcium que les automobiles garagent forcément; au moins, Mr le Maire, si vous ne voulez

pas réfectionner, ne nous demandez pas l'impossible et surtout lors de votre présentation de nouvelles taxes en février, tenez bien compte de l'aide reçue sous forme de température; LUI, j'en connais ça, l'inflation. Lui trouve des solutions; alors tâchez d'être reconnaissant, ne serait-ce qu'à 20%.

Bonjour Mr le maire.

Raymond Roulet
114, Notre-Dame-des-anges
Québec 2, G1K 3E5

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à attirer l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupe, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels. La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles. S'efforcera en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié. Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

au-delà de l'événement

document — extraits

le livre vert du ministre Andras

Le Canada ne sera plus une terre d'immigration spontanée

Le tableau général des courants interprovinciaux peut se résumer ainsi: l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta sont les principales provinces qui accueillent les migrants interprovinciaux et étrangers; au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan, le bilan de l'immigration internationale accuse un excédent, mais le contraire se produit dans le cas de la migration interprovinciale; quant aux Maritimes, elles subissent des pertes démographiques sur les deux plans.

(...) Il est clair que la politique d'immigration devrait veiller à saisir les occasions d'appuyer les autorités fédérales, provinciales et municipales qui concertent leurs efforts dans divers programmes visant à favoriser une meilleure répartition régionale de l'ensemble de la population canadienne, à rationaliser la planification urbaine et à répartir la population dans les petites localités des régions métropolitaines en pleine croissance. Cette structure relie étroitement les activités du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration avec celles du ministère de l'Expansion économique régionale et celles du ministère d'Etat des Affaires urbaines.

Le volume de la migration internationale et la répartition des immigrants se rapportent particulièrement aux problèmes que pose le rythme actuel d'urbanisation du Canada qui compte maintenant parmi les pays les plus urbanisés du monde. Si la croissance démographique urbaine se poursuit au taux que le dernier recensement a révélé, neuf Canadiens sur dix vivront dans des villes avant la fin du siècle. Les trois principales régions métropolitaines au taux de croissance élevé sont celles de Montréal, Toronto et Vancouver. C'est dans ces trois villes qu'un nombre sans cesse croissant de migrants venus de toutes les parties du Canada préfèrent s'établir, et que la concentration des immigrants est la plus notable. Au cours des dernières années, ces trois villes ont attiré de façon continue plus de la moitié du mouvement des immigrants dont environ 30 p. 100 ont été accueillis par la seule ville de Toronto. Il est indéniable qu'une meilleure répartition des immigrants contribuerait à atténuer certaines difficultés auxquelles se heurtent ces régions congestionnées qui s'accroissent rapidement.

La croissance urbaine

L'incidence relative de la migration et de l'immigration sur la croissance urbaine constitue une question extrêmement complexe. Toutefois, une étude des données du recensement permet d'avoir une idée des répercussions que l'immigration a eues, entre 1961 et 1971, sur l'essor des principales villes du Canada. Au cours de la décennie, la population de la région métropolitaine de Toronto s'est accrue de 44 p. 100. Le nombre des immigrants qui se sont établis à Toronto pendant cette période et qui y résidaient encore en 1971 représentait presque la moitié du total de cette augmentation. La population de la région métropolitaine de Vancouver s'est accrue de 37 p. 100, dont près d'un tiers étaient des immigrants arrivés au Canada au cours de la décennie. Quant à la population de la région métropolitaine de Montréal, elle a augmenté de 30 p. 100, dont le quart représentait des immigrants venus aussi au cours de la décennie. L'incidence de l'immigration a également été importante dans des villes moins peuplées telles que Winnipeg, Windsor et Hamilton, mais nulle part aussi marquée qu'à Toronto. Cependant, il est intéressant de noter que certaines villes dont le taux de croissance est monté en flèche au cours de cette période ont été bien loin de connaître un accroissement aussi important du nombre de leurs habitants nés à l'étranger. Ainsi, la population de Calgary et d'Edmonton s'est accrue à peu près au même rythme que celle de la région métropolitaine de Toronto (45 p. 100 et 47 p. 100 respectivement de cette croissance pouvaient être attribués aux immigrants).

Les moyens de détourner les immigrants des courants de population prédominants sont actuellement peu nombreux et d'une efficacité limitée. Il serait futile d'essayer de diriger des personnes vers des endroits où font défaut les débouchés appropriés et leur infrastructure sociale inhérente. D'une façon générale, la politique d'immigration du Canada a évité de recourir à des mesures visant à obliger les immigrants à s'établir et à demeurer à un endroit en particulier.

Pour une meilleure répartition

Il ne s'ensuit pas que la politique actuelle ne tient pas compte de la répartition souhaitable des immigrants. De bons conseils prodigués aux immigrants avant leur arrivée au Canada peuvent influencer sur leurs décisions quant à l'endroit où ils s'établiront. Une meilleure répartition des immigrants dans tout le Canada pourrait être aussi encouragée par l'utilisation de critères de sélection qui facilitent l'admission de personnes ayant la compétence voulue pour occuper des emplois à l'échelle régionale. On se sert actuellement de ces deux procédés. Toutefois, quelle que soit la façon d'appliquer les procédés actuels en vue de mieux répartir les immigrants dans notre pays, il faut reconnaître franchement que l'attrait apparemment irrésistible qu'exercent les grandes villes sur les migrants et sur les immigrants va se maintenir dans l'avenir immédiat. Il faudra donc formuler la future politique d'immigration en portant une attention particulière aux répercussions qu'elle pourra avoir sur la qualité de vie que la population urbaine du Canada recherche.

L'énergie, l'enthousiasme et la compétence des immigrants venus d'un nombre sans cesse croissant de pays ont, sur bien des plans, largement contribué à l'essor du Canada. Grâce aux immigrants arrivés au cours des années d'après-guerre, le Canada est maintenant un pays plus sûr, plus vigoureux et plus avant-gardiste. On ne saurait nier que les centres commerciaux et culturels du Canada sont devenus plus cosmopolites, dans le sens le plus positif du terme, grâce aux immigrants qu'ils ont accueillis au cours de cette période.

La vie urbaine ne peut échapper aujourd'hui à un degré passablement élevé de tension sociale, sinon un net affrontement. Sur le plan social, il est à déplorer que les nouveaux arrivants soient trop souvent exposés à devenir victimes de frustrations et de rivalités, même si celles-ci ne sont pas justifiées par la taille réelle du groupe d'immigrants concerné.

Au cours des dernières années, l'augmentation rapide du nombre de pays sources d'importants mouvements d'immigrants, dont ceux qui sont venus de certains pays d'Asie et des Antilles et qui sont actuellement plus considérables que certains mouvements européens traditionnels, a coïncidé avec la phase la plus récente et la plus dynamique d'expansion urbaine d'après-guerre au Canada. Dans les circonstances, il serait étonnant s'il n'existait pas des préoccupations quant à l'aptitude de notre société à s'adapter à un rythme de changement démographique qui, somme toute, comporte de nouvelles caractéristiques distinctes sur le plan de la migration internationale. Pourtant, lorsque l'on compare l'expérience acquise au Canada avec celle d'autres pays, il est remarquable que la société canadienne ait fait preuve de tant de souplesse en accueillant un si grand nombre d'immigrants au cours de cette période, et ce, avec si peu de tensions sociales. A cet égard, les réalisations canadiennes ont été remarquables. (Au cours de l'après-guerre, seuls l'Australie et Israël ont accueilli un nombre comparable d'immigrants en proportion de leur population.)



L'immigration et les groupes ethniques

La langue constitue un des éléments essentiels de l'identité canadienne. Les deux langues officielles du Canada qui empreignent l'histoire, l'évolution constitutionnelle, la diversité culturelle et la cohésion politique du pays caractérisent à tel point notre vie et notre identité nationale que la politique fédérale ne saurait éviter de tenir compte des répercussions possibles de l'immigration future sur les rapports numériques entre les francophones et les anglophones du Canada.

Trois facteurs régissent l'importance relative des communautés linguistiques de notre pays, à savoir la croissance naturelle, les mouvements migratoires et la mobilité de ces communautés. Selon une analyse des tendances qui se sont dessinées à l'égard de ces trois facteurs sur les caractéristiques linguistiques de la population, le français a perdu du terrain au cours des deux dernières décennies, tandis que l'anglais a réalisé des gains sur le français et sur les autres langues. La croissance naturelle n'a cessé de perdre de l'importance dans le maintien de l'équilibre linguistique traditionnel. Du même coup, l'anglicisation a eu tendance à ébranler la position des collectivités francophones de l'extérieur du Québec. Le choix de langue que font les immigrants du Québec et restera sans doute un facteur important dans le maintien d'un attribut fondamental de la population canadienne.

Pour les auteurs de la politique d'immigration, ce facteur a une portée évidente sur le plan de l'unité nationale et, par voie de conséquence, sur celui du maintien du rôle du Canada au niveau international à titre de pays bilingue. Cette portée indique la nécessité d'élaborer des politiques visant à favoriser l'admission d'un plus grand nombre de personnes susceptibles de s'intégrer à la communauté francophone. Le succès ou l'échec de ces politiques fera partie des facteurs dont nombre de Canadiens tiendront compte à l'avenir lorsqu'il s'agira de déterminer si la nature de l'immigration correspond aux intérêts primordiaux du Canada.

Quant à la composition ethnique du Canada, la caractéristique la plus notable au cours des cent dernières années a été la très forte croissance du groupe démographique qui n'est d'origine ni britannique ni française. Au cours du siècle, la proportion de la population d'origine française a relativement peu varié et s'est maintenue à environ 38 p. 100. Par contre, l'élément britannique est passé de 60 p. 100 en 1871 à un peu moins de 45 p. 100 en 1971. Selon le dernier recensement, l'immigration a, au cours de cette période, favorisé l'accroissement des autres groupes ethniques, de sorte qu'ils constituent actuellement 27 p. 100 de la population, soit presque la même proportion que celle de l'élément francophone.

L'immigration et le déséquilibre par le Professeur J. Heuripin est une étude spécialement commandée qui paraît corrélativement avec le présent rapport et qui comporte une analyse circonstanciée des tendances linguistiques.

Une politique...à court terme

Par contraste avec la situation qui régnait dans les années 1950 et qui s'est maintenue ainsi au cours de la dernière décennie, le Canada semble avoir résolu en grande partie le problème que posait la pénurie générale de main-d'œuvre intellectuelle et hautement qualifiée. Cela ne veut pas dire que la pénurie de main-d'œuvre dans ces groupes a complètement disparu, mais elle tend à devenir partielle. On a besoin de travailleurs ne possédant que telle ou telle compétence ou une expérience antérieure, disposés à accepter tel traitement et à exercer leur profession dans une région donnée. La solution à la pénurie générale qui sévissait dans ces catégories professionnelles est en grande partie attribuable à l'énorme investissement consenti dans le domaine de l'éducation au Canada au cours des vingt dernières années ainsi qu'aux fortes sommes dépensées par le gouvernement pour actualiser la formation de la main-d'œuvre nationale.

A mesure que plus de Canadiens sont devenus aptes à occuper des postes exigeant de hautes compétences, des problèmes épineux ont surgi à l'autre pôle du marché du travail. On se heurte à une pénurie tenace de travailleurs disposés à tenir des emplois exigeant une main-d'œuvre non qualifiée ou ayant un degré limité de compétence, surtout s'ils doivent aller travailler dans des régions éloignées, accepter des conditions de travail peu alléchantes et des salaires peu élevés ou encore cumuler à la fois ces trois inconvénients.

...à moyen terme

(...) Il existe de bonnes raisons pour lesquelles le besoin immédiat de main-d'œuvre au Canada ne devrait pas nous pousser à négliger d'autres facteurs tels que l'aptitude de l'immigrant à exercer son emploi et les chances qu'il a de s'intégrer avec succès au monde du travail. Lorsqu'on décide d'ajouter des éléments permanents à la population active au moyen de l'immigration, il faut se réserver une marge d'imprévu, en fonction de la nature et de l'intensité de l'activité économique au Canada. Les fluctuations de l'activité économique, que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou dans le secteur privé, influent nécessairement sur la sécurité d'emploi de l'immigrant. Les changements qui surviennent dans la demande de produits exportés et dans les goûts du consommateur, les progrès technologiques ainsi que d'autres facteurs modifient le nombre de travailleurs et l'éventail des compétences nécessaires à une activité économique donnée.

(...) C'est pourquoi le système de sélection met l'accent sur l'âge, la scolarité et la compétence professionnelle. Ces trois facteurs ainsi qu'une connaissance des langues officielles du Canada sont donc pris en considération à cause du rôle qu'ils jouent relativement à l'aptitude qu'a le requérant à s'intégrer à la société canadienne et au monde du travail. Dans la plupart des cas, la jeunesse et les connaissances constituent des atouts, et en particulier pour ceux qui seront obligés de s'adapter rapidement à un nouveau milieu de travail ou qui devront, plus d'une fois au cours de leur vie, se familiariser avec les nouvelles techniques en se recyclant ou accepter de nouvelles conditions de travail. L'importance qu'on attache à ces aptitudes dans le système de sélection a pour objet d'assurer la continuité d'emploi aux immigrants forcés de s'acclimater aux diverses conditions du marché du travail.

...à long terme

Le déséquilibre qui existe donc entre la poussée vers la migration et les moyens d'y faire face, loin d'être passager s'installe à demeure en raison de toutes les considérations d'ordre démographique et socio-économique qui entrent en ligne de compte. Inévitablement, ces conditions ont mis fin à la concurrence acharnée qui existait à des époques antérieures entre les pays disposés à accueillir des immigrants. Ces années-là ont été formatrices quant à l'influence qu'elles ont exercée sur la politique d'immigration du Canada; elles exigeaient que cette politique se tienne à la fine pointe de la concurrence internationale si l'on voulait que le Canada continue d'attirer de la main-d'œuvre qualifiée. Cette exigence conduisit inévitablement le Canada à préconiser une politique expansionniste à l'égard de l'immigration. Toutefois, les événements qui ont influencé globalement le mouvement international d'immigration, font qu'il n'est plus nécessaire ni opportun de faire valoir, comme un aspect de la politique, la nécessité de conserver au Canada son attrait comme pays d'immigration.

Il s'ensuit donc que la future politique du Canada ne peut faire abstraction du fait que celui-ci attire spontanément l'immigrant de tous les coins du monde ni des problèmes qui en résultent. Cet attrait pour le Canada comme pays d'immigration ne fera que s'accroître dans les années à venir et la situation internationale viendra renforcer cette tendance; la politique devra donc en tenir compte. Bref, un examen de la situation internationale actuelle permet de conclure que l'attrait qu'exerce le Canada comme pays d'immigration est tel qu'il n'y aura vraisemblablement pas lieu de stimuler délibérément l'immigration au moyen d'une politique en ce sens.

A l'échelle nationale, en ce qui touche les besoins à long terme du marché du travail, il convient de se demander s'il est sage de poursuivre une politique expansionniste. Selon des projections, il ressort qu'au cours des dix prochaines années la population active du Canada continuera de s'accroître à un rythme accéléré; cette conclusion est tirée de l'expérience que le Canada a acquise et de la comparaison de ces projections avec celles qui ont été faites pour d'autres pays industrialisés. Le taux d'expansion de la population active sera surtout imputable à l'entrée sur le marché du travail des jeunes qui sont nés à l'époque de la génération abondante du lendemain de la guerre et de la participation accrue des femmes à l'activité du marché du travail. De plus, hommes et femmes qui viendront s'intégrer au monde du travail auront une meilleure instruction que ceux des périodes précédentes.

Faux certificats de... (Suite de la première page)

Lucien Lessard en 1970. L'élection de M. Maltais en 1966 avait été contestée mais ce n'est qu'en 1971, soit un an après avoir terminé son mandat, qu'un tribunal l'annula.

Depuis ce temps, Me Maltais agit comme procureur pour le ministère du Tourisme, dans des causes de chasse et de pêche et il a représenté le ministère de la Justice dans des causes relatives aux alcools, en plus de représenter le gouvernement fédéral à l'occasion.

Fait assez intéressant, il représente également la Commission de l'industrie de la construction (CIC) dans diverses poursuites. C'est ainsi que, comme procureur de cet organisme chargé d'administrer le décret de la construction, il a été appelé dans des causes d'entrepreneurs dont les employés n'avaient pas de certificats de compétence.

Un ami

Les enquêteurs de la commission ont mis en preuve hier que Mongeon, en plus de mener son lucratif commerce de documents pornographiques, était l'un de ceux qui "semaient" dans le Québec des faux certificats de compétence.

A une question du juge Cliche, un "maitre d'hôtel" du Club "Eros" à Montréal a reconnu que Mongeon vendait tout...sauf des indulgences.

La commission a fait entendre une conversation téléphonique entre ce "maitre d'hôtel", Richard St-Pierre, et Mongeon, montrant que ce dernier était à l'œuvre dès la fin de novembre de 1971, dans la région de Montréal.

Dans cette conversation enregistrée par la police, datée du 25 novembre 1971, Mongeon offre en effet à Richard St-Pierre, de lui trouver des clients pour ses cartes.

— "Tout ce que tu leur demandes aux gars: deux portraits, assurance sociale... C'est tout marqué dessus" Il s'agit d'indiquer le métier, précise-t-il à St-Pierre: électricien, plombier...enfin, tous les métiers qui ont besoin de ces permis.

Mongeon affirme que les cartes sont "authentiques": "...l'même gars qui a fait les vraies!"

Richard St-Pierre a reconnu sa voix mais il a nié avoir lui-même vendu des cartes. Il s'explique en disant qu'il n'avait pas besoin de ça puisqu'il faisait déjà assez d'argent au club où il travaillait.

Me Pierre Maltais a révélé qu'il avait connu Mongeon il y a 4 ou 5 ans,

par l'entremise de Gaby Ferland, l'un de ses clients à son bureau d'avocat. On sait que Ferland est identifié comme un récidiviste bien connu dans les milieux policiers.

L'avocat Maltais considérait Mongeon comme l'un de ses amis, avec qui il allait de temps à autre à la pêche au Club Gaillard (sur la route de Manic).

Mongeon était aussi un client. Il est même arrivé, avoua-t-il, d'avoir reçu quelques films pornos...en guise d'honoraires d'avocat.

Fernand Mongeon a déjà aussi possédé un salon de massage à Sept-Îles. Me Maltais s'était chargé de s'informer auprès du député-maire Donald Galiène à savoir si la ville émettait des permis pour ce genre d'entreprise. L'ex-député a affirmé hier que son intervention s'était limitée à cette demande de renseignements.

Léo St-Pierre

Après avoir tenté de faire croire aux commissaires que c'était pour faire sa petite enquête qu'il s'était intéressé à l'affaire de la vente de certificats de compétence, Léo St-Pierre a finalement reconnu qu'il en aurait peut-être vendu lui-même à des travailleurs si le système avait été meilleur.

Mongeon lui avait affirmé, dit-il, que ces cartes étaient accompagnées de dossiers justificatifs au ministère du Travail et qu'elles étaient donc enregistrées. Ce n'était évidemment pas le cas.

Il affirme n'en avoir vendu qu'une seule, retournant les autres cartes à Mongeon après avoir constaté qu'elles n'étaient pas enregistrées au ministère du Travail.

Il a ajouté avoir de nouveau communiqué avec Me P. Maltais, il y a quelque deux mois. Ce dernier a reconnu hier que St-Pierre l'avait appelé pour lui conseiller de protéger Mongeon au sujet de ces cartes falsifiées, qui avaient déjà commencé à attirer l'intérêt de la Commission Cliche.

L'ancien député a répondu que "Mongeon était quelqu'un du "milieu" et que ça l'étonnerait qu'il parle.

Léo St-Pierre est présentement agent d'affaires de la CSN construction à Haute Rive. M. Florent Audette a déclaré hier soir qu'il suggérerait à la CSN d'examiner le cas de St-Pierre à la suite du témoignage qu'il a rendu hier.

Pétrole: Washington... (Suite de la première page)

suivante: "Ou bien ils acceptent de baisser leurs prix en échange d'une stabilité garantie de leurs revenus. Ou bien ils prennent le risque d'un effondrement des prix lorsque les ressources nouvelles commenceront à venir sur le marché".

En ce qui concerne le dialogue entre pays consommateurs et pays producteurs de pétrole, M. Kissinger a posé les conditions suivantes:

A) Les pays consommateurs doivent d'abord "mettre de l'ordre dans leurs affaires" et développer des positions communes. Sans cela, les discussions ne mèneront qu'à "la confusion, la démolition et l'injustice".

B) Les pays producteurs doivent s'engager à assurer des approvisionnements stables et sûrs à long terme. Un nouvel embargo "détruirait toute possibilité de dialogue producteur-consommateur".

C) Des surplus accumulés par les pays producteurs doivent pouvoir être investis dans les pays industrialisés sous la réserve que certains secteurs soient protégés. En retour, les pays consommateurs doivent aider les pays producteurs à s'industrialiser.

D) Pays industrialisés et pays

L'écoute électronique...

(Suite de la première page)

avec un conseiller, quand soudain la ligne fut coupée. Puis à ma grande surprise, j'entendis un enregistrement de la conversation que je venais d'avoir. Cela dura environ dix secondes."

M. Nielsen a fait remarquer que "l'audition était en accéléré, comme lorsqu'on fait jouer un disque 33 tours à la vitesse de 45 tours."

"Ce n'était pas un écho, et ce n'était pas mon imagination. Je l'ai entendu", a-t-il dit.

Il a demandé au président des Communes, M. James Jerome, de faire vérifier les appareils téléphoniques mis à la disposition de tous les membres du Parlement afin de déterminer s'ils ne sont pas soumis à l'écoute électronique.

M. Jerome a dit espérer qu'il existe une explication purement technique à ce phénomène, tout en promettant à M. Nielsen la tenue d'une enquête sur la question.

Commission Rockefeller sur la CIA. Ce film appartient à Time Inc. et Gregory a refusé de dire d'où il le tenait.

M. Gregory souligne qu'il ne croit pas du tout aux conclusions de la Commission Warren qui devait décider que Oswald avait été le tueur de Kennedy et qu'il avait agi seul. Cette commission, dont faisait partie l'actuel président Gerald Ford, avait de plus estimé que trois balles avaient été tirées contre Kennedy.

De curieuses coïncidences relient certains des inculpés de l'affaire du Watergate avec les auteurs des assassinats des frères John et Bob Kennedy. Deux de ces personnages, dont Howard Hunt, ont été en contact avec Lee Harvey Oswald et Shiran Shiran.

Ces faits troublants ont mis la puce à l'oreille à nombre d'autres Américains qui, comme Gregory, Groden et Shoeman, ont décidé d'en savoir plus long et de dévoiler les faits.

Chevrier veut une armée forte

CORNWALL, Ont. (PC) — Un ancien ministre fédéral de la Justice a déclaré hier qu'il faut faire en sorte que les Forces armées canadiennes soient "les plus fortes possible".

Lionel Chevrier a parlé ainsi à Cornwall à une réunion militaire publique qui marquait le dévoilement d'une plaque. Il a dit que ceux qui estiment que le Canada doit désarmer complètement ne se montrent sûrement pas pratiques.

"Théoriquement, ce serait une bonne chose, si tous les autres pays du monde désarmaient", a déclaré M. Chevrier.

Souhaitant ensuite les difficultés des Nations unies et le fait que la violence se dessine partout, il a dit:

"C'est maintenant une chose tout à fait possible pour une organisation terroriste de fabriquer une bombe nucléaire, de s'emparer d'un avion et de menacer de lancer cette bombe sur

une ville si certaines conditions ne sont pas remplies."

M. Chevrier a déclaré enfin que dans une guerre nucléaire, le Canada, à cause de sa situation géographique, serait le premier pays à être attaqué.

Médicaments

OTTAWA (PC) — La société responsable de la mise en marché de deux substances antibiotiques reliés à des décès survenus récemment aux États-Unis, a été invitée par le gouvernement américain à demander aux médecins et aux dentistes d'en réduire la consommation.

Les produits, la clindamycine et lincomycine, distribués sous les noms de Dalacin C Lincomin, par la maison Upjohn Co. of Canada Ltd à Montréal, sont vendus sous forme de capsules, de solutions et de préparations pédiatriques.

Surproduction à éviter

AYLMER, Ont. (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a incité les agriculteurs à éviter la surproduction.

"Je ne recommanderai sûrement pas au gouvernement, a-t-il dit, d'acheter les produits excédentaires de la ferme pour les faire brûler."

M. Whelan a ajouté: "Vous savez à quoi mène la surproduction; vous n'avez maintenant qu'à ajuster l'offre à la demande".

Le ministre de l'Agriculture s'adressait à l'Association des agriculteurs du comté d'Elgin.

D'après un film, ce n'est pas Oswald qui a tué JFK

(D'après UPI) — Lee Harvey Oswald n'a rien eu à voir avec l'assassinat du président John Kennedy et la CIA y serait impliquée. C'est ce que prétend Dick Gregory, un activiste politique qui a révélé lundi dernier à Chicago des faits nouveaux méritant d'être étudiés avec attention.

Faisant appel à un photographe new-yorkais également spécialiste d'optique, Robert Groden, M. Gregory épaulé dans ses recherches par un assistant professeur de philosophie, Ralph Schoenman, estime qu'il y a eu six coups de feu de tirés contre Kennedy et non trois et qu'il a fallu au moins quatre ou cinq tireurs postés en différents endroits pour réussir l'assassinat.

L'étude du seul film reconstituant parfaitement le crime, celui d'Abraham Zapruder, permet de conclure, avec certitude, par grossissement et au ralenti, que Kennedy a été atteint de

face à au moins une occasion puisque sa tête fut renversée vers l'arrière-gauche au moment de l'impact.

Le film montre de plus que deux personnes s'étaient embusquées, l'une derrière un monticule herbeux et l'autre sous un arbre bas. Toutes les deux étaient postées en face de la voiture du président.

Selon l'expert Groden, une balle tirée de la part d'Oswald, à partir de la position qu'il occupait, selon la police, aurait frappé Kennedy d'un angle différent de tous ceux constitués par les points d'impact et la fameuse fenêtre où se serait tenu Oswald.

Gregory a déclaré lundi que d'autres preuves seraient rendues publiques d'ici les trois ou quatre prochaines semaines au sujet de l'assassinat de John Kennedy.

Les trois hommes ont déclaré qu'ils se rendraient à Washington samedi pour remettre le film à la

Loterie Olympique Canada

Plus de

\$22 millions en prix

2 GRANDS PRIX DE \$1 MILLION CHACUN

UNE QUANTITÉ LIMITÉE DE BILLETS "VERTS" EST ENCORE DISPONIBLE.

ACHETEZ LES VÔTRES AUJOURD'HUI MÊME!

LOC-75-43F

5 et 7 FÉVRIER 21.00h.
SOUSQUE A LA CORDE
BEAU GESTE



SEMI-FINALE: Rue Ste-Thérèse
mercredi, 5 février, 21.00 h.
FINALE: Place Carnaval
vendredi, 7 février, 21.00 h.
Présenté par le gros gin Beau Geste, forcément
DISTILLERIE GIBSON DU CANADA LTEE



Les Québécois sont-ils musulmans?

Quelle ne fut pas ma surprise "En revenant à Québec" (air connu: paroles d'Aznavor et musique de Pierre Roche) de constater que 500.000 Québécois et Québécoises étaient devenus mahométans... Je m'explique...ces braves gens vont à La Montagne avant même que La Montagne ne vienne à eux. Est-ce un manque de confiance en l'avenir?... Est-ce un goût subit pour les rites exotiques? J'aime à penser, et même à croire, que c'est tout simplement une répétition du gros "bon sens" des Québécois qui veut que lorsqu'un dirigeant fait bien son "métier" et qu'en somme il "dirige" bien, on en reste là...et on lui fait entière confiance, jusqu'à preuve du contraire. Je n'espère rien du maire de la ville de Québec, ni d'aucune personne dite "en place"...mais je sens autour de moi un climat de confiance et de bonne volonté, qui font du bien à la constatation (un sixième sens).

J'ajouterais (sans raison) que le maire de Québec, Gilles de Lamontagne...mon ex-beau-frère Gilles Vigneault...mon ami Yvon Deschamps...et moi-même avons quelque chose en commun. Nous avons tous les quatre épousé des femmes anglophones... Vous vous dites, il n'y a aucun rapport...je vous dirai que si...il y en a même plusieurs...Ce n'était pas l'exécution d'une vengeance que nous voulions assouvir, ce n'était pas non plus un vague fait du hasard...non! Détrompe-toi, ami lecteur!... Ce n'était qu'une façon de dire que l'amour ne connaît pas de frontières, et nous voulions en être des preuves vivantes et vivifiantes. (C'est-y

assez fort!...comme dirait avec un fort accent un chef d'opposition mal connu.)

Coup bas ou la rivière déboulée

Du haut de ces pyramides etc. (phrase célèbre qu'aurait prononcée Napoléon...Nap. pour les intimes) parodiant celui qui devait être un jour l'empereur des Français...je dis: que du haut de mes 21 étages à la place d'Youville (je vous salue Marie), j'ai constaté une chose, que dis-je...un drame.

On a enlevé une boucle à la rivière Saint-Charles... et vous n'allez pas me dire que je mens... Je connais ma Saint-Charles autant que n'importe qui... Or, j'ai bien compté...il lui manque une boucle... Auriez-vous, messieurs les grands bâtisseurs, déboulé ma rivière?... L'auriez-vous comme on dit à Paris défrisé?... De quel droit? M'en parlez-vous? Ses berges nous ont vu naître, nous avons joué dans ses boucles... Cela, je pense nous confère certains droits. On ne peut pas impunément déboulé des rivières! Si vous êtes de bonne foi, vous allez admettre qu'il manque une boucle à la rivière Saint-Charles.

Mais quand je constate, que de cette rivière, jadis violée par Jacques-Cartier, jusqu'à Saint-François-d'Assise...et qui fut plus tard polluée, salie, fétide de par son odeur, et inutile de par sa tenue, je vous dis "BRAVO" vous avez dépuclé la Saint-Charles, peut-être, mais c'était pour son plus grand bien et le nôtre. (Le Nôtre comme à Versailles). Les premiers habitants de ses rives (les amérindiens) nommaient la rivière d'un nom beaucoup plus sonore (dictionnaire le

petit-Chouinard p. 137) CABIR-COUBAT. Cabir avec un peu d'imagination serait plutôt arabe...mais ce Coubat...ne serait-il pas en lui-même l'aveu que vous avez, messieurs, porté un coup en bas de la "ceinture de chasteté" à un cours d'eau, qui ne demandait qu'à couler. Vous devrez en répondre devant l'Histoire du Canada.

La force du destin

Samedi de la semaine dernière, je flânais dans les rues de Québec, par temps froid par temps sec (air connu: Trénet) quand le hasard, le bon goût, et quelques mauvaises habitudes m'emmenèrent à "La Maison des Vins", cette chose magnifique de la place Royale, quand...O surprise! je tombai nez à nez avec Roger Baulu...qu'était-il venu faire dans cette galère...la même chose que moi...se ravitailler en jus de la treille, inconnus des pisse-vinaigres et autres personnes indignes de s'abreuver à la mamelle austère de la Société des alcools de la "Belle Province". J'ignorais la présence de Baulu à Québec... J'aurais pu pénétrer dans ce noble "lieu" à un autre moment. Rencontrer ce personnage "nez à nez" comporte des risques. Il m'a "régalé" le reste de la journée, (il a les "moyens") VOUS DIREZ AVEC MOI... CA EXISTE "LA FORCE DU DESTIN".

La langue Inuit et la loi (Bill) 22

A la suite d'un grand concours (sic) qui s'est tenu en fin de semaine dernière, rue du Carnaval (près de Chez Ti-Père), j'ai entendu un reportage radiophonique en langue esquimaude ou Inuit (je présume) et je



ma place
au soleil

Jacques Normand

me suis demandé si le Bill 22 avait prévu cette invasion de nos ondes par des langues que l'on pourrait dire "étrangères", si ce n'était le fait brutal que ça se parlait "dans le boutte" 1000 ans avant le "JOUAL". On "transplante" des gens de la terre de CAÏN... POUR SERVIR NOS BEBELLES... JOYEUX CARNAVAL A TOUS.

Les conditions de travail et la qualité de la vie passent avant le côté monétaire pour les métallos

par Gilles Ouellet
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les Métallurgistes unis d'Amérique veulent corriger les conditions de travail et assurer la qualité de la vie aux 8.500 ouvriers des compagnies minières de la Côte-Nord avant d'aborder sérieusement les demandes salariales en vue de la signature d'une prochaine convention collective.

Depuis plusieurs semaines, les dirigeants syndicaux et les représentants patronaux négocient afin d'en arriver à une entente pour améliorer considérablement les conditions de travail des métallos.

Après avoir acquis la certitude que tout sera mis en oeuvre pour garantir de meilleures conditions de travail aux ouvriers, les demandes salariales seront déposées, soit dans quelques semaines, prévoit-on.

Faisant le point au sujet de ces importantes négociations en cours, le coordonnateur des métallos pour la Côte-Nord, M. Clément Godbout, a brossé un tableau de la situation actuelle sans trop vouloir ceendant lever le voile sur ce que réserve l'avenir, dont évidemment les demandes salariales.

Actuellement, les métallos et la compagnie Iron Ore se sont entendus sur toutes les clauses non salariales et les négociations avancent bien sur ce point entre le syndicat et les compagnies Québec Cartier et Wabush Mines.

Concernant ces clauses normatives, M. Godbout fait observer que les changements majeurs furent apportés lors du contrat de 1972; cette année, il ne restait donc plus qu'à apporter certaines modalités.

La préoccupation actuelle des dirigeants syndicaux se concentre sur la qualité de la vie, la dignité des travailleurs à l'ouvrage, et sur les conditions de travail en général.

D'ailleurs, lors de réunions, il y a quelques mois, des porte-parole des sections de Sept-Îles, Schefferville, Labrador City, Wabush, Gagnon, Mont Wright, Port-Cartier et Pointe-Noire rappellèrent constamment à leurs dirigeants syndicaux de faire leurs chevaux de bataille, pour le contrat de 1975, avec la qualité de la vie et les conditions de travail. Une vaste consultation chez l'ensemble des travailleurs venait confirmer ces propos.

M. Godbout a pris bonne note des revendications des travailleurs puisqu'il ramène régulièrement la conversation sur ces thèmes, actuellement au centre des négociations. "Ce n'est pas tout de réclamer de l'argent, il faut penser aux conditions de travail aussi", répète le coordonnateur du puissant syndicat des métallos.

"Il faut aussi dire que la partie patronale est consciente du fait qu'il y a des améliorations considérables à apporter dans les conditions de travail", affirme encore M. Godbout.

Le syndicaliste confie que les dirigeants syndicaux mettent du temps pour bien vulgariser les demandes qu'ils soumettent pour améliorer la qualité de la vie et les conditions de travail.

Au début de septembre, à l'issue de deux journées de coordination, à Sept-Îles, les représentants des travailleurs parlaient de ces problèmes en disant qu'ils étaient d'ordre social et consistaient en "un manque de maisons, un transport vers l'extérieur inadéquat, un manque de planification gouvernementale dans la mise en valeur du Nord, l'isolement culturel, l'instabilité des relations sociales, les problèmes familiaux, les dangers d'accidents au travail, les mauvaises conditions dans les installations, la malpropreté, etc."

A l'amélioration de ces conditions de travail, les métallos veulent que le fonds de pension soit entièrement révisé, et qu'une assurance long terme soit instituée avec une participation substantielle des compagnies.

Les demandes salariales ne sont que préliminaires, actuellement. Tout en refusant d'avancer des chiffres au sujet des demandes, M. Godbout a parlé de protéger et d'améliorer l'indexation des salaires présentement accordée.

On sait que les travailleurs des mines ont obtenu une allocation supplémentaire de \$0.25 l'heure, en avril dernier, afin de faire face à la hausse du coût de la vie. Cette augmentation s'est ajoutée à l'indexation prévue par la convention de 1972.

Rappelons que cette entente a été ratifiée par suite de la grève de deux semaines qu'ont déclenchée les 2.700 ouvriers de l'Iron Ore, à Labrador City.

Soit dit en passant, les dirigeants des métallurgistes unis ont choisi l'Iron Ore et la section de Labrador City pour livrer la bataille relative au contrat modèle que les métallos veulent signer en 1975.

C'est pour cette raison que plusieurs séances de négociations eurent lieu jusqu'à présent dans les villes minières du Nord.

La compagnie Iron Ore a demandé au ministère du Travail de nommer un conciliateur pour tenter de rapprocher les parties. Cet émissaire gouvernemental, M. Roger Pilote, assiste aux séances de négociations.

Considérant cette demande de conciliation, le droit de grève ou de lock-out est acquis pour le 14 mars à minuit, à Schefferville et à Sept-Îles, et le 17 mars, à Wabush et à Pointe-Noire.

Pour Labrador City, en territoire terre-neuvien, la grève ou le lock-out pourront être déclenchés dès la fin du présent contrat de travail, soit le 28 février.

"Mais d'ici là, les négociations se déroulent normalement", conclut M. Godbout.

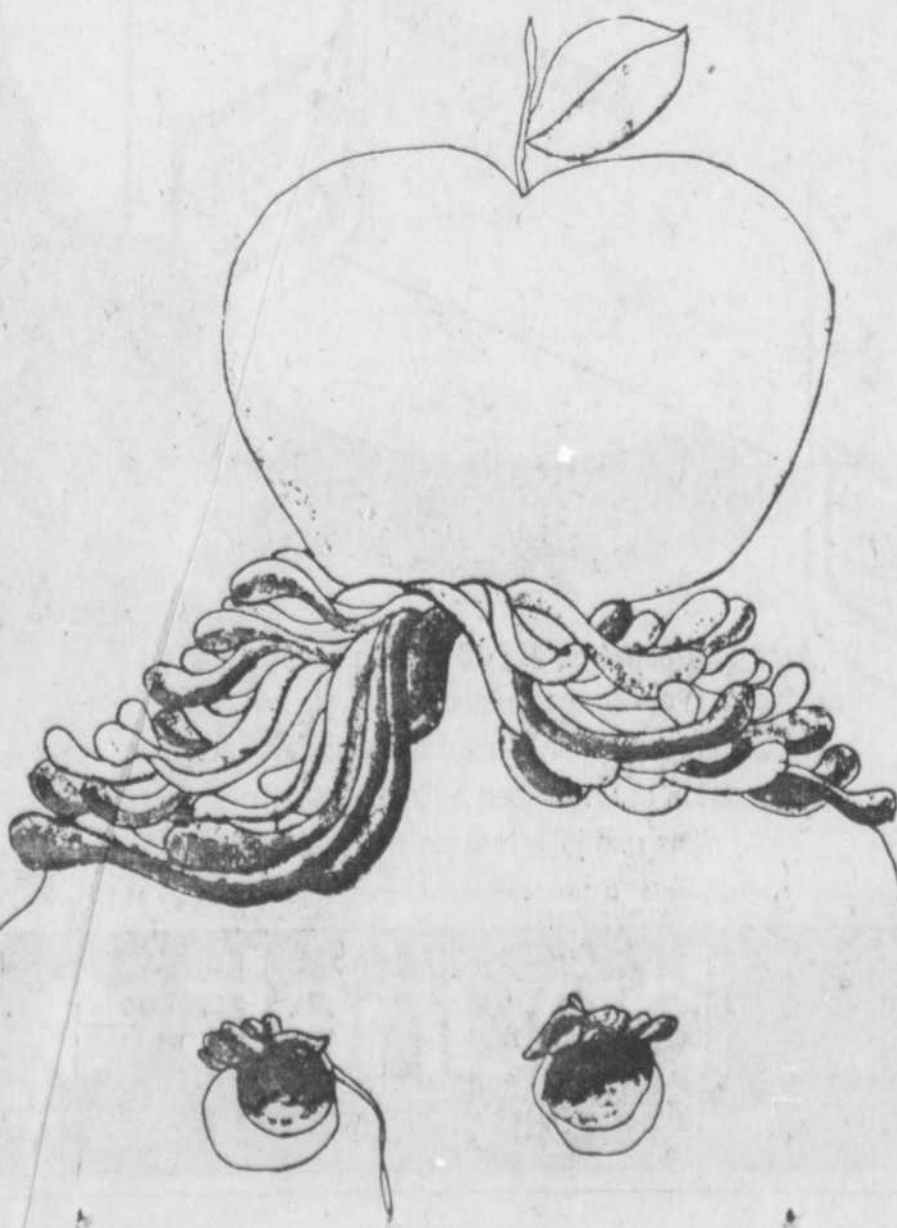
NOUS PRENONS DE L'ASSURANCE

Ceux qui ont pris de l'assurance chez-nous nous ont donné de l'assurance en nous assurant du premier rang dans le domaine de l'assurance I.A.R.D.* au Québec. Si vous voulez prendre de l'assurance avec nous, consultez votre courtier... d'assurances bien sûr.



le groupe commerce

le plus important souscripteur d'assurance
*Incendie, Accident, Risques Divers au Québec.
Siège social: Saint-Hyacinthe.



Quatre mots minuscules dans certaines annonces de location de voitures



vous donnent une majuscule raison de louer chez Tilden.

Chez nous,
pas de
frais
de millage.

TILDEN



Où les Chevrolet sont en vedette

Réservez tôt. Tilden a des bureaux de location partout au Canada et des affiliés dans le monde entier.
Aux États-Unis, c'est National Car Rental.
Siège social: 1405, rue Stanley, Montréal.
Pas de frais de millage dans la plupart des grands centres

Pour réservations appelez 687-3322



taillons, cousons
avec michelle choquette

Confection et pressage du pantalon

Le secret du succès dans la confection du pantalon, vous le savez, c'est la toile de base travaillée jusqu'à satisfaction complète; tant qu'il y a des défauts, il faut faire des retouches, refaçonner et réessayer. Cela est un long travail, mais il en vaut la peine. Une fois la toile de base parfaitement corrigée, assurez-vous que toutes les retouches sont très bien indiquées.

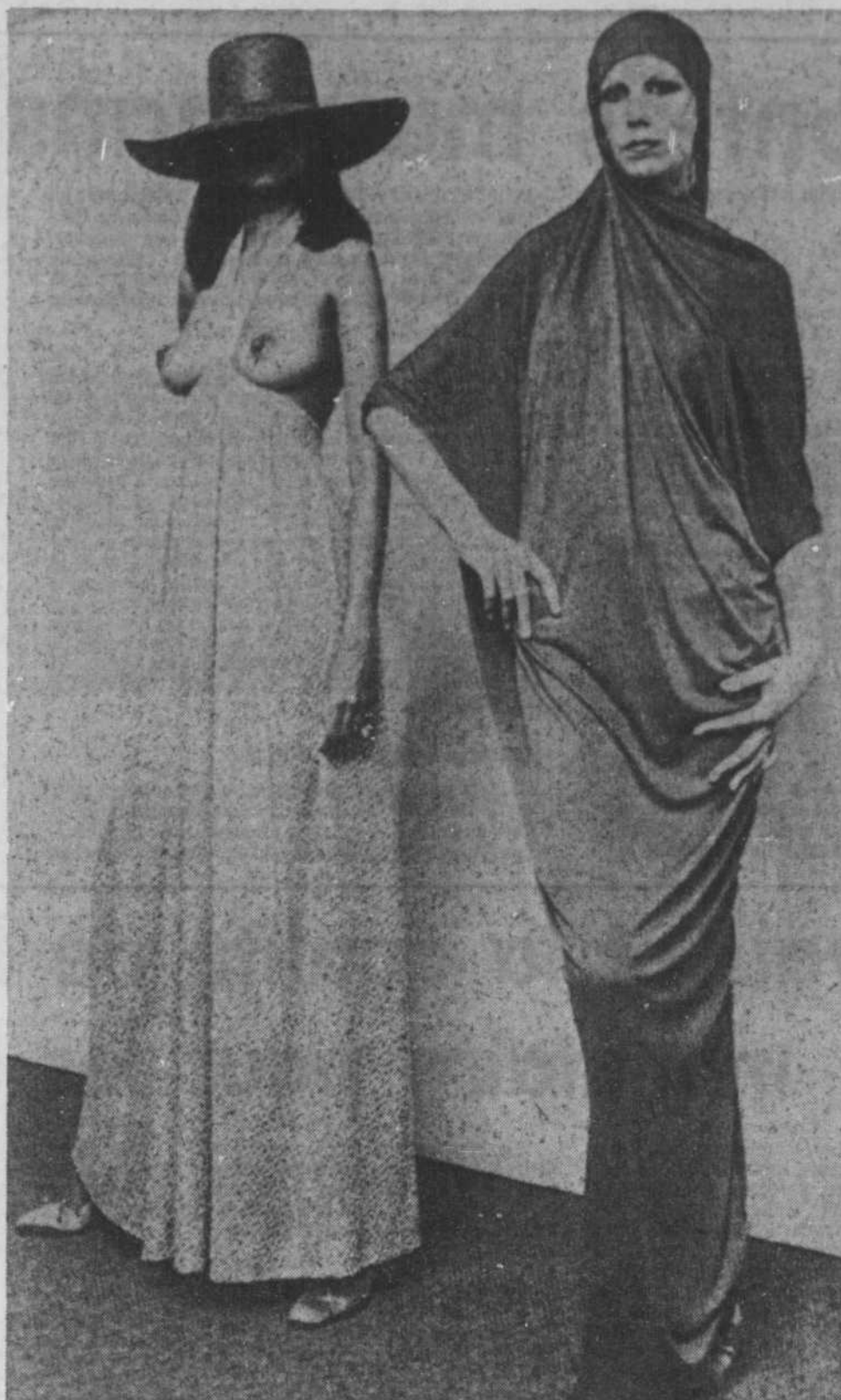
Vous voilà maintenant prête à tailler le pantalon sur le tissu avec beaucoup plus d'assurance et de sûreté. Placez donc votre toile de base sur le tissu ou si vous préférez, faites-vous un patron de papier à partir de votre coton de base en reportant tous les détails de la toile sur un papier; indiquez clairement les valeurs de couture, les lignes de coupe, de droit fil, de plis, de pinces, etc. Placez ce nouveau patron sur le tissu et faites le taillage. Celui-ci terminé, indiquez cette fois tous les détails du patron sur le tissu; tels que pinces, lignes de couture, lignes du pli, l'extrémité de la fermeture, l'ourlet, etc.

Ce travail terminé faufilez le pantalon en vue du premier ajustage, car même si votre toile de base vous ajustait parfaitement, il est possible que vous ayez quelques petites retouches à faire à cause du tissu que vous employez. Avant de terminer le premier ajustage, vérifiez si la ligne du pli tombe bien droite. Si elle a tendance à s'éloigner du centre, relevez le pantalon à la ligne de taille sur le côté jusqu'à ce que le pli tombe correctement. Ceci peut arriver si les deux hanches ne sont pas exactement les mêmes.

Vous voilà maintenant prête à coudre les coutures du pantalon à la machine à coudre, avant, débâchez les coutures principales du montage afin de procéder avec ordre:

- 1 — pressez le pli avant et le pli du dos sur les lignes indiquées;
- 2 — cousez les pinces; pressez-les ouvertes, à plat ou vers le centre selon l'épaisseur du tissu;
- 3 — préparez les poches et piquez-les, s'il y a lieu;
- 4 — posez la fermeture éclair si le modèle en demande; auparavant, cousez ensemble le centre du devant dans la partie de l'arrondi de la fourche sans toutefois coudre la partie de la valeur de couture;
- 5 — cousez les coutures des côtés; pressez les coutures ouvertes et surfilez-les;
- 6 — cousez également les coutures intérieures des jambes pressez-les ouvertes et surfilez-les;
- 7 — cousez la couture du centre devant et dos en passant par la fourche, cousez tout d'un trait;
- 8 — posez la ceinture avec tout le soin que cela comporte; pressez et faites la finition appropriée à votre tissu. Posez les agrafes ou les boutons;
- 9 — mesurez l'ourlet avec le soulier approprié; faufilez et terminez à la main.

La semaine prochaine: le choix du tissu pour le pantalon



Pierre Cardin propose deux robes du soir fort contrastantes: à gauche, une robe audacieuse retenue par une bandelette autour du cou, et, à droite, une robe enveloppante. La robe de gauche n'est pas recommandée à tout le monde, a déclaré le couturier.

La Japonaise libérée diffère de la femme occidentale

TOKYO (AP) — La Japonaise "libérée" arbore un rouge à lèvres rouge vif et une ombre à paupières légère, que les femmes occidentales modernes considéreraient comme démodés.

Au Japon, la libération se manifeste en effet par le maquillage plutôt que par son absence.

Autrefois, seules les "professionnelles", telles que les geishas et les barmaids, se fardaient lourdement. Maintenant, d'après une étude effectuée par la plus grande fabrique de produits de beauté japonaise (Shiseido) 50 pour cent des Japonaises de 18 à 50 ans se maquillent quotidiennement.

Au Japon, le teint pâle est, par tradition, un signe de beauté, si bien que la mode récente a été facile à suivre. Par contre, il y a dix ans, les fabricants de produits de beauté ont eu infiniment de mal à convaincre les Japonaises que le bronzage embellissait.

pour cent, selon une étude faite par un organisme de Tokyo. Les produits de maquillage représentent seulement 19,7 pour cent et la parfumerie 3,3 pour cent.

"Les Japonaises utilisent davantage de produits de traitement tels que crèmes et lotions que les Européennes et les Américaines," déclare M. Omura.

Les produits d'entretien du visage représentent une grande partie des ventes: 37,8

Pâleur idéale

L'été dernier, le visage féminin avait un aspect classique — teint pâle et lèvres rouges donnant une apparence de fragilité qui s'accordait avec la mode des volants. Cet aspect était encore de bon ton à l'automne, mais il faisait penser aux étrangers que les Japonaises sont en retard sur leur temps.

**APPRENEZ LES
DANSES POPULAIRES**

MÉTHODE FACILE RAPIDE EFFICACE MODERNE PLAISANTE

843-1454 523-3592

École de Danse
Yvon Martel

704 ST-JEAN
Permis Min. de l'Éduc.
Culture Personnelle.

INVITATION
spéciaux

HOLT RENFREW

en collaboration avec

Le Comité Féminin de

L'Association Libérale du
Comté de Charlebourg

présente sa collection du printemps
comportant des exclusivités européennes
par les plus grands couturiers de
France, Italie, Suisse

**le mercredi, 26 février, 1975
à 20 heures 30**

à la Salle de Bal du

Québec Hilton

sous la présidence d'honneur de

Madame André Harvey

Billets \$7.00 en vente chez

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy

ANNE MARIE

nouveaux
produits

Avec chaque achat de
\$6.00 et plus de pro-
duits Anne-Marie vous
recevrez avec nos com-
pliments un cadeau An-
ne-Marie.

- A) MASQUE FILM masque nettoyant convenant à tous les épidermes 1-1/2 oz \$3.50
B) CREME PAUPIERES assouplit les paupières et prévient les pattes d'oie 1/2 oz \$4.00
C) CREME POUR LE COU crème au collagène. Combat l'assèchement prématuré de l'épiderme 1-1/2 oz \$4.50
D) LOTION ADOUCISSANTE pour peaux sensibles ou irritées 6 oz \$3.95
E) LOTION HYDRATANTE excellente lotion pour l'hydratation de la peau. Lubrifie et adoucit l'épiderme 6 oz \$3.95
F) CREME DEMAQUILLANTE crème pour nettoyer l'épiderme et démaquiller 1-1/2 oz \$2.95



ENEZ RENCONTRER Mme RIENSEN,
cosméticienne de la Maison ANNE-MARIE
à notre comptoir de cosmétiques de Place
Laurier les 6 - 7 et 8 février 75.

Les produits Anne-Marie sont disponibles dans toutes nos Pharmacies

LES PHARMACIES
brunet ENR

MAIL ST-ROCH, Québec
PLACE LAURIER, Ste-Foy

529-5741
656-1712

PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
PLACE L'ORMIERE, Neufchâteau 842-9221

STENDHAL PROMOTION d'hiver



Avec tout achat de \$12.00 et plus vous
recevrez un ensemble cadeau d'une valeur
de \$6.00 comprenant un lait démaquillant
Sanseverina et un tonique à l'Iris, présentés
dans une jolie trousse de maquillage.

Venez rencontrer Mlle Lynne Lapointe à notre comptoir de cosmétiques les 5, 6, 7 et 8 février 1975.

PHARMACIE **brunet** ENR
Wille Brunet, M.D. - Propriétaire
MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741



servi froid

par fernando lemieux

Où en êtes-vous?

Lors de la dernière Expo-Québec, j'avais suggéré aux Kinmen de mettre en tirage deux maisons à prix moyen plutôt que la résidence luxueuse et peut-être un peu trop futuriste qu'ils exposent régulièrement à l'envie d'un public qui ne peut généralement se payer une telle "galerie".

J'ai beaucoup entendu parler de cette idée, depuis ce temps, et bien des personnes ne l'ont pas trouvée "si bête". Mais je me demande où vous en êtes, les Kinmen? Avez-vous songé à la suggestion. Quant à moi, je suis assuré que vous vendriez beaucoup plus de billets et que vous feriez deux heureux au lieu d'un seul qui hériterait d'un éléphant blanc.

Un marathon qui va revivre

Le lieutenant Gerry Beaudry, du 22^e Régiment, fondait, il y a plusieurs années, la course à pied de Québec-Donnacona. L'épreuve fut abandonnée en 1968, mais elle revivra cette année.

Grâce au Club d'athlétisme de Sillery, à l'appui de la brasserie O'Keefe et de la ville de Sillery, le marathon se déroulera le dimanche 9 février, à 11h. Il y aura deux catégories, soit celle des dames et celle des hommes. Le parcours est

de 30 milles et chaque équipe sera composée de trois membres qui devront parcourir 10 milles. Il y aura circuit fermé de deux milles et deux dixièmes dans les rues de Sillery, avant de se diriger vers Donnacona.

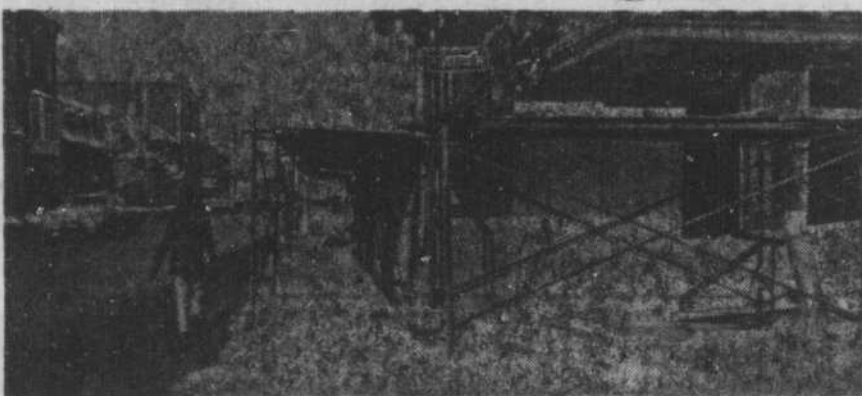
Les inscriptions se font à l'hôtel de ville de Sillery ainsi que la remise des dossards. Elles seront closes à 10h30 très exactement.

Je vous invite fortement à aller encourager les coureurs par votre présence et vos bons mots. En 1968, le marathon tomba faute d'encouragement. C'est à votre tour maintenant de montrer que vous savez vous intéresser aux sports, surtout à la course à pied.

Intéressantes conférences

Chaque mercredi de février, à l'église Saint-Yves, à 20h15, M. Léopold Grenon, psychologue et éminent conférencier, vous causera sous le thème "Se comprendre pour mieux s'aimer".

Ainsi, le 5, il commentera à votre intention le sujet "Se comprendre: un rêve ou une réalité?"; le 12, il traitera des "chemins de l'amour enfantin"; le 19, il parlera "de l'amour adolescent à l'amour adulte"; et, le 26, il développera le thème "S'aimer d'un amour total, corps et âme". Vous êtes évidemment tous les bienvenus.



Les pauvres piétons

Le matin de Noël dernier, un incendie détruisait l'édifice Lahoud sis à l'angle de la Couronne et de la Reine et les piétons qui se hasardent dans le coin en prennent depuis pour leur rhume. Il y a quelque temps, on avait construit un passage sécurisant pour les adeptes du "pedibus cum jamba" (parfois, ce moyen est plus efficace que les autobus), mais depuis la dernière tempête, ce passage n'a pas été débarrassé et, de plus, on y a entreposé des débris de l'édifice que l'on démolit au rythme de la vie québécoise et des autorités (pas pressé, pas vitel). Le piéton doit donc continuer de passer dans la rue, comme après l'incendie. Il suffit de penser aux heures de pointe et aux "bordées" de neige, pour imaginer le risque qu'il court. Au rythme où va la démolition, il y aura certainement un accident... à moins que.

2,500 élèves en congé, à St-Georges

SAINT-JOSEPH — Quelque 2,500 élèves sont demeurés en congé, hier, à Saint-Georges de Beauce-Sud, en raison d'une insuffisance du service d'eau dans deux écoles.

Les autorités du Séminaire et de la nouvelle école polyvalente de Saint-Georges prévoyaient une reprise des cours pour ce matin.

Ces établissements sont situés sur un territoire élevé de la ville de Saint-Georges, où de nombreuses autres maisons étaient menacées de manquer d'eau, les réservoirs du service des eaux étant presque à sec.

La situation devait toutefois se rétablir au cours de la nuit dernière, après que les employés municipaux eurent effectué des réparations à la source d'approvisionnement, au lac Poulin, à Saint-Benoît.

L'ingénieur de la ville, M. Louis Dion, a révélé que le niveau d'eau dans le lac est anormalement bas, en raison de l'épaisse couche de glace et d'une période qui ne fut sans doute pas suffisamment pluvieuse, à l'automne.

Les employés municipaux ont apporté une solution en prolongeant le tuyau et en installant une pompe à la prise d'eau.

Les autorités municipales ont cependant demandé aux citoyens de ménager l'eau pendant une journée encore, afin de favoriser le remplissage des réservoirs.

Le conseil municipal de Saint-Georges (Est) s'apprête à inaugurer bientôt une source d'approvisionnement dans la rivière Chaudière ainsi qu'une usine de traitement de l'eau. La source actuelle ne sera plus utilisée que par la seule ville de Saint-Georges-Ouest.



Arrêtez donc de faire cela et accordez-vous un plaisir pour la vie!

Vous pouvez penser EN CE MOMENT que la courte souffrance de l'épilation vaut son prix pour être débarrassée des poils superflus pour une ou deux semaines. Mais il ne vous vient pas à l'idée qu'un autre "prix" entre en ligne de compte.

Et pourtant si! Soit, vous payez trois "prix" en continuant ainsi à vous épiler pour des années:

1. Vous aggravez votre problème en stimulant la croissance d'autres poils inactifs qui apparaissent autour de ceux que vous épiliez. Vous êtes forcée d'épiler plus de poils — de plus en plus gros et foncés — plus souvent.
2. Vous rendez votre peau rude, en causant des irritations, éruptions, cicatrices, et quoi encore!
3. Vous déformez des follicules pileux, ce qui rendra toute épilation radicale effectuée par la suite, plus coûteuse, plus longue et plus ennuyeuse.

Mais vous n'avez plus besoin de courir ces risques maintenant qu'une clinique Gregory System se trouve à votre portée. Avec la thermolyse Gregory, vous découvrirez un service d'épilation radicale avec tout ce que cela comporte — sécurité, rapidité, confort, bas prix et conditions de paiement qui vous accommoderont.

Faites donc l'essai de ce service de beauté spécialisé, de qualité supérieure. Téléphonnez maintenant et prenez rendez-vous pour une consultation et un traitement démonstration sans aucuns frais.

Clinique d'Épilation Permanente
systeme gregory
Lun., mar., mer., 10-7; jeu., ven., 10-8
VILLE DE QUÉBEC-885 EST, BOUL. CHAREST
SUITE 2, EDIFICE MORISSET—TEL. 529-1879

Hausse de la taxe foncière et de la taxe spéciale à St-Emile

par Tom FRECHETTE

Les contribuables de Saint-Emile devront "jeûner" davantage durant la prochaine période du carême pour honorer "pieusement" une hausse de 21,8 pour cent à la taxe générale et une augmentation de 25,8 pour cent à une taxe spéciale.

Les prévisions budgétaires pour 1975, adoptées hier soir par les édiles, reposent sur des dépenses envisagées pour atteindre le montant de \$248,000, dont une tranche de \$350,000 sera affectée pour couvrir le service de la dette. En 1974, le budget était planifié à \$280,000, mais avec la perspective probable que le dernier exercice aboutira à un déficit de \$50,000 à \$60,000.

Pour supporter le budget de l'année en cours, les 570 contribuables devront se serrer la ceinture, car leur impôt foncier sera majoré de \$0,24 du \$100 d'évaluation, le taux passant de \$1,10 à \$1,34, dont \$0,20 pour la participation de la municipalité au déficit de la CUQ et de la CTCUQ.

Par incidence la taxe foncière vaut pour quelques ser-

vices, dont notamment l'éclairage des rues, l'enlèvement de la neige. Il n'y a pas de service de police et de pompiers, si bien qu'une dame a fait remarquer que la municipalité pourrait au moins posséder une sirène pour avertir du danger.

Les services d'aqueduc et d'égouts, qui étaient défrayés par les contribuables au coût de \$106,50 l'an dernier, deviendront plus dispendieux avec un nouveau taux de \$134.

Évaluation stable

Par contre l'évaluation n'a pratiquement pas changé et pour cause. Depuis environ trois ans, la localité de Saint-Emile connaît un essor phé-

nominal dans le développement résidentiel. A cause de l'évaluation technique, la valeur imposable des propriétés avait passé l'an dernier de \$3,000,000 à \$10,000,000. Et cette année elle atteint le chiffre record de \$16,300,000. L'écart s'explique par une montée en flèche du développement domiciliaire.

Ce domaine prend tellement d'expansion en trop peu de temps que le maire René Lafond a semé l'opinion qu'il faudra ralentir le développement pour ne pas compromettre la survie administrative de la municipalité. Déjà l'administration est aux prises avec un véritable marasme pour les règlements de secteurs.

A cet égard, c'est un fouillis à ne rien comprendre. Nombre de questions posées par des membres de l'assistance, au nombre de près d'une centaine, ont porté sur ces règlements. Comme réponses le maire a déploré des erreurs du passé, tandis qu'un conseiller attribuait plusieurs irrégularités à l'avisur légal.

Atmosphère typique

Jusque vers 22h, les discussions se déroulaient au milieu d'un vacarme infernal qui surpassait de l'étage inférieur. Tandis que des pères et des mères de famille étu-

diaient sérieusement un sujet épineux d'économie, les enfants s'amusaient sur une patinoire à proximité de 20 pieds environ.

De fait, les délibérations du conseil se déroulent dans une salle du centre de loisir de Saint-Emile. Quand le bruit d'en bas prit fin et que la patinoire commença à être désertée de ses occupants, les citoyens prirent le parti de "se la couler douce". Certains se dirigèrent vers le restaurant à l'avant de la table du conseil et revinrent à leurs sièges avec des liqueurs douces et des grignoteries.

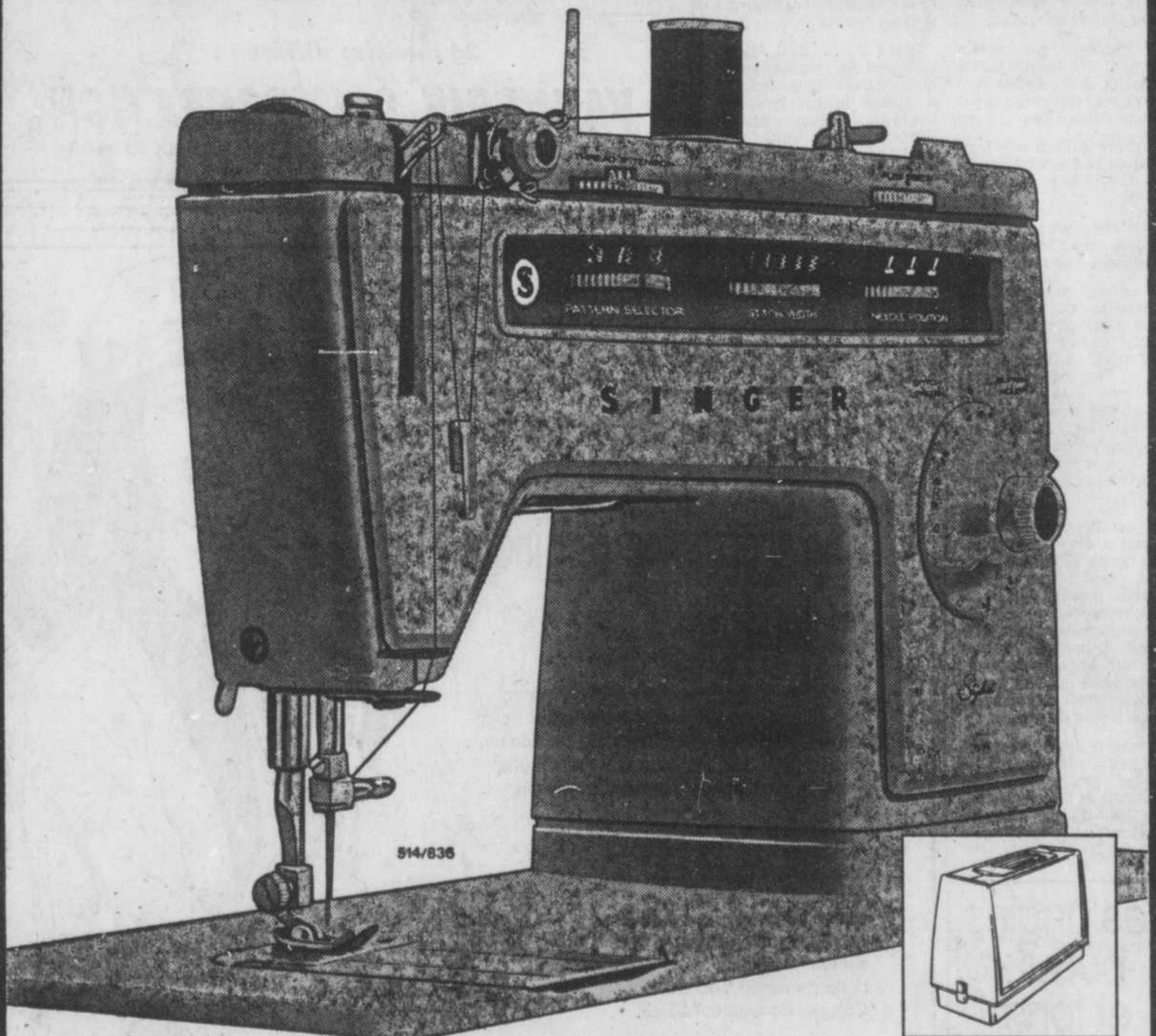
INVITATION

spéciaux

SI VOUS AVEZ
DE LA SUISSE DANS LES IDEES
UN SEUL ENDROIT
AU
CHALET SUISSE
26 rue Ste-Anne, Québec

2 heures de stationnement gratuit au parc-voies de l'Hôtel de Ville
Prop. G. Perrin TEL. 694-1820

Obtenez-la! \$40 de moins!



La machine à coudre à point extensible Stylist*

Cette zig zag à point extensible avant-gardiste est toute désignée pour coudre facilement dans tous les tissus modernes. Elle est aussi d'une grande assistance dans les tissus extensibles et tricotés. Voici quelques-unes des caractéristiques qui font de la Stylist* une valeur sûre en tout temps — et un achat superbe avec ce rabais de \$40. Ord. \$289.95 (avec mallette pratique)

- Dispositif à boutonnières incorporé — des boutonnières de toutes grandeurs et pas besoin d'accessoires.
- La canette à l'avant exclusive — facile à placer, élimine les tâtonnements.
- Pied presseur à enlèvement — rapide, pratique.
- Contrôle d'un simple tour de cadran — simple et rapide.
- 3 sortes de points — zig zag, droit et extensible. En plus d'une grande variété de points à la mode incorporés pour vos divers travaux de couture.

Généreuse allocation d'échange accordée sur votre vieille machine à coudre quelle qu'en soit la marque.

Facilités de paiement.

Centres de couture Singer
Singer vous aide en tous points.

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée

ST-ROCH	822-3120	PLACE L'ORMIERE	843-2246	LEVY	(418) 627-6157	ROUSSEAU	(418) 722-2872	MATHE	(418) 582-2253
PLACE LAUREN	661-4021	CHICOUTIMI	519-9122	DONACON	(418) 285-2552	GABARD	(418) 654-3203	ST-JEAN-PORT-JUL	(418) 586-4466
PLACE FLEUR DE LYS	820-8291	MONTMAGNY	(418) 243-3724	RIVIERE-DE-LOUP	(418) 852-2780	TROIS-PISTOLES	(418) 651-3210	MONT-JOLI	(418) 775-7046

* TISSUS DISPONIBLES A CES MAGASINS



Quel boulon!

Le mécanicien Dave Harrold s'affaire à enlever le boulon géant de la tête d'un moteur six cylindres à bord du navire Ralph S. Misener. Le bâtiment subit présentement des réparations dans le port de Hamilton, en Ontario.

United Aircraft: Cournoyer mijote une autre solution

MONTREAL (PC) — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a déclaré, hier, qu'il présenterait des recommandations pour régler le conflit de la United Aircraft, au cours de la prochaine séance de la commission parlementaire du travail.

M. Cournoyer, qui a eu un entretien avec les dirigeants syndicaux, hier, devait rencontrer les représentants patronaux aujourd'hui.

La grève, à l'usine de Longueuil de la United Aircraft, dure depuis le mois de janvier 1974.

Il ne reste plus que 1,000 grévistes, parmi les 2,600 qui ont débrayé à ce moment-là.

Le Conseil provincial des machinistes du Québec, à l'issue d'une réunion de son exécutif, avait affirmé à Sherbrooke, en fin de semaine, que "les gouvernements ont donné à la compagnie toutes les chances de prouver sa bonne foi" et qu'il est maintenant évident que ce conflit ne se règlera que par l'intervention des gouvernements.

Le conflit de la United Aircraft a dégénéré en une autre "grève de l'amiante" et il est grand temps que les autorités provinciales et fédérales fassent preuve de leadership responsable, si elles veulent éviter de sombrer dans une nouvelle sorte de duplessisme, ont fait savoir les machinistes au cours d'une conférence de presse.

M. Harvey Savoie, secrétaire général du Conseil, a expliqué que la seule solution serait la nationalisation de la compagnie et sa transformation en une coopérative gérée par les employés.

Les ongles beaux et forts

dont vous avez toujours rêvé.



Si vous avez perdu l'espoir d'avoir un jour des ongles, longs et forts, procurez-vous le nouveau produit durcissant pour les ongles à base de protéines, Stronger 'n Longer. Il durcit les ongles trop mous; mais aussi, il les recouvre d'une fine pellicule protectrice. Ainsi, vos ongles deviendront forts, longs, beaux et féminins, sans se fendiller ni se casser. Stronger 'n Longer! Dans toutes les pharmacies. SATISFACTION GARANTIE ou argent remis. Menhollatum, Fort Erie, Ont.

**stronger
'n longer®**

La Fédération des communications (CSN) voit son idée de fonds de solidarité rejetée

par Jean GARNON
Envoyé spécial du Soleil

DRUMMONDVILLE — Les délégués au congrès de la Fédération nationale des communications (FNC) ont rejeté, hier, la recommandation de leur bureau de créer un fonds de solidarité fédératif qui viendrait s'ajouter, en cas de conflit, aux prestations versées par la CSN à laquelle elle est affiliée.

Cette mesure, qui aurait entraîné une hausse de cotisation pour les syndicats membres de la fédération, était accompagnée d'une autre proposition visant à consacrer un pourcentage de cette cotisation au Fonds de défense professionnelle de la CSN en 1975.

Cette recommandation a également été démise par les

délégués qui ont préféré s'en tenir à la formule de la contribution volontaire adoptée par la centrale elle-même lors d'un congrès spécial. Et ce malgré que le président de la FNC ait signalé, chiffres à l'appui, que la fédération se soit révélée un des meilleurs "clients" de ce fonds parmi toutes les fédérations affiliées à la CSN et qu'il jugeait la contribution de la FNC insuffisante.

Les délégués ont par ailleurs adopté le budget de l'exercice financier de 1975 qui s'élèvera à plus de \$200,000, dont plus de la moitié est consacrée à la rémunération de son personnel. La hausse du budget est imputable surtout au taux de croissance des cotisations à la suite de la négociation de conventions collectives et de la normalisation de la situa-

tion des syndicats du secteur de l'imprimerie dont certains contribuent, la première année, un pourcentage inférieur à celui des syndicats du secteur radio, télévision et journaux.

Tout en tenant compte de la possibilité de la perte des contributions du syndicat de l'imprimerie de Québec (pour certains, cela semblait déjà chose faite), le nouveau budget permettra l'engagement d'un nouveau permanent en poste à Québec.

La modification la plus importante au budget soumis par le bureau a sans doute été l'élimination temporaire du poste "éducation syndicale et politique". En effet, après avoir rejeté le projet d'un coût de \$6,000, visant à la formation d'agents de grief, les délégués y ont versé

\$1,000, sans en préciser les modalités d'utilisation.

Radio-Laurentides

Les délégués ont par ailleurs été saisis de la demande de modification de permis de Radio-Laurentides Inc. qui exploite la station CJEN de Saint-Jérôme.

La compagnie qui a ouvert une autre station à Lachute sous le nom Radio-Lachute (CJLA), demande au Conseil de la radiotélévision canadienne (CRTC) d'agréer la requête qui ferait de CJEN une station relais ne diffusant que 2h30 d'émissions

locales par semaine sur une programmation totale de 168 heures.

Selon la demande soumise

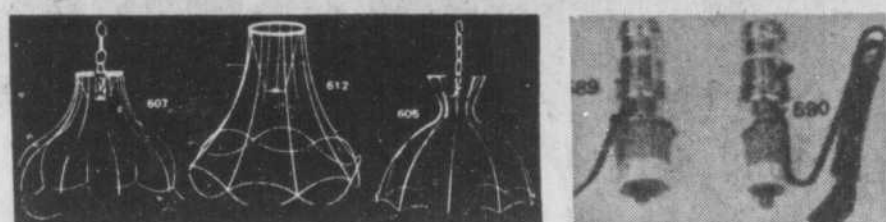
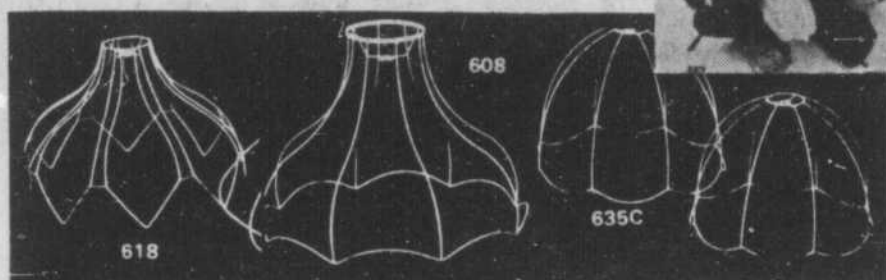
par Radio-Laurentides, cette mesure entraînerait la disparition des dix emplois au service de la programmation. Ces employés sont membres de la fédération.

INVITATION spéciaux

chère
J'ai pas
m'empêcher
de l'écouter...



C'est "facile comme
bonjour" faire des abat-jour!



En plus de vos mains, vous aurez besoin de carcasses d'acier, des matériaux de recouvrement comme le raphia que nous vous proposons en choix complet, de douilles, interrupteurs, etc... Bref, peu de chose à bas prix pour un magnifique abat-jour!

26 modèles différents

VANNERIE & IMPORTATION

Place Laurier, nouvelle annexe - 2700, boul. Laurier, 651-5454

Sears

"Charlie"...
Une fragrance originale
de Revlon

Un parfum plein de jeunesse et d'aventures, merveilleusement original. Comme vous! Voluptueux et charmeur, vous êtes dans l'action avec Charlie. Faites la connaissance de "Charlie" présenté de 6 façons différentes pour vous plaire.

Atomiseur d'eau de Cologne concentrée 4.75 à 9.75 ch.
Atomiseur de parfum concentré pour le sac 5.75 ch.
Atomiseur de parfum concentré 9.75 ch.
Huile parfumée 7.50 ch.
Cologne concentré 7.25 ch.

Un cadeau de beauté

Avec un achat de \$6 et plus de produits Revlon, incluant les parfums Charlie, vous recevrez un coffret contenant des produits Revlon. Jolie présentation cadeau.

Cosmétiques - Rayon B



Simpsons Sears Ltd.



Modèle endiablé en popeline fine à triple usage: jumber, manteau ou robe. Se porte avec ou sans ceinture. Colori scotch. Importation de France.

BIJOUX-MODE

Jeanne
DE PARIS

CRÉATIONS
Jeanne Hardy

ÉLÉGANCE ET DISTINCTION

Mail St-Roch — 461 est, rue Saint-Joseph — 529-5756

Parizeau choisit la témérité pour rester avec les Nordiques

Après la rencontre à Indianapolis, samedi soir, les Nordiques se retrouvent à l'aéroport pour monter à bord d'un avion nolisé, un vieux Convair 440, qui les mènera à Cleveland à temps pour le match du lendemain après-midi.

Par les hublots, les athlètes regardent avec un certain scepticisme les poussiéreux moteurs à hélices qui propulseront le Convair jusqu'à Cleveland. Une fois les patineurs bien installés à bord, le pilote actionne le démarreur qui met en marche les moteurs dans une sorte de grincement poussif peu rassurant.

"Ne vous en faites pas les gars, ce sont les fils d'araignée qui accrochent dans les hélices", lance Michel Parizeau d'une voix macabre.

Le joueur de hockey le plus sérieux des Nordiques de Québec, celui qui fait le plus de sacrifices pour se préparer de façon adéquate à

Michel Parizeau est de ceux qui s'imposent une discipline sévère poussée à l'extrême qui va jusqu'à l'élimination totale de gâteaux et pâtisseries.

"Je mets toutes les chances de mon côté pour réussir sur la patinoire, reconnaît Michel. Durant l'hiver, je coupe tout ce qui pourrait être dommageable. Je sais que ça prend une bonne condition physique pour frapper comme je le fais, mais je ne me fais jamais mal parce que je suis bien préparé."

Sous Maurice Filion, dans le junior à

Drummondville, Michel a appris à respecter la consigne: prendre l'homme. Mais il est devenu

"Pour un gars qui veut faire une longue carrière, je me suis trouvé dans une drôle de position, l'an dernier, dit-il. Plante m'avait envoyé sur le banc. J'ai trouvé très dur de un matraqueur, l'an dernier, sous Jacques Plante. Il avait été relégué au rôle de joueur marginal, mais contrairement à ceux qui se trouvent parfois dans cette situation, il a réagi. Pas peureux pour cinq cents, il a décidé d'ajouter un élément explosif à son répertoire: les placages."

revenir à du travail régulier. J'ai pensé que la meilleure façon de me remettre dans l'action était de frapper. J'ai pensé ainsi qu'en ajoutant cet élément à mon jeu, je deviendrais un joueur plus valable."

Michel Parizeau a visé dans le mille. Il est l'un des troupiers les plus hautement considérés par Maurice Filion. Dernièrement, sa robustesse dans les coins lui a permis de faire le saut sur l'attaque à cinq.

Non, évidemment, Michel Parizeau n'a pas peur. C'est ce qui lui a permis de faire cette transformation. Il a découvert par cette action qu'il était moins pourchassé par plusieurs joueurs rivaux qui expriment leur "bravoure" en mettant la sauce sur les athlètes qui ne répliquent jamais.

"Il me semble que tout le monde devrait bousculer, ça fait partie du jeu, prétend Michel. Dans la mesure où tu ne frappes pas avec ton hockey et avec les coudes en l'air, tu n'es pas plus souvent impliqué dans des batailles."

Athlète bourré de dynamite, Michel Parizeau s'est arrangé pour devenir indispensable dans une équipe de plus en plus talentueuse.

Sinon la catastrophe

La déclaration récente de Jim Browitt, des Racers d'Indianapolis, démontre qu'il a une mauvaise connaissance du hockey junior canadien, et de son rôle dans la formation des athlètes. Le hockey junior canadien ne possède pas les sources de revenus des prestigieuses universités américaines qui, outre-frontière, développent les joueurs de baseball, de basketball et de football.

Un jour ou l'autre, on peut penser que les jeunes Canadiens doués pour le hockey réclameront une éducation avant tout, et seront formés par le biais des équipes universitaires, comme c'est la tradition chez l'Oncle Sam. Mais, pour le moment, la LNH et l'AMH n'ont pas le choix. Elles doivent souscrire aux équipes juniors, sinon elles courent à la catastrophe, avec une source tarie. Entre-temps, Browitt aura jeté une allumette dans un baril de poudre.

Jean-Claude Tremblay a eu une longue conversation avec Frank Mahovich, à Edmonton, il y a deux semaines. Frank s'est dit abasourdi par la qualité du calibre de l'AMH où il pensait naviguer au milieu de la facilité. "Il va falloir que tu travailles aussi fort qu'avec le Canadien, sinon tu n'arriveras à rien", lui a conseillé Jean-Claude. Frank a juré qu'il mettrait le conseil en pratique.

claude laroche



un match, possède également un sens de l'humour fort raffiné. Les mots d'esprit de Michel ne ratent jamais. Invariablement, ils font rire et désamorcent l'état de tension commun à un club de hockey.

Le courage de Michel est d'une qualité rare. Au milieu d'une équipe où plusieurs participants jouent du bout de la lame, match après match, il contribue à la moitié des placages des siens. A Cleveland, dimanche, malgré sa petite taille, il a été à peu près le seul Nordique à riposter aux gros joueurs des Crusaders qui manifestement voulaient s'assurer la maîtrise de la glace par l'intimidation. Son assaut sur le gros Steve Cardwell qu'il a failli passer à travers les planches n'était pas du courage, mais de la témérité.

Grâce à Parizeau, les Crusaders se sont rendu compte qu'ils n'avaient pas affaire à une bande de moutons, et son action a été un facteur dominant dans le triomphe des Nordiques.

La peur, connaît pas

Il y a quand même un bon nombre d'exceptions, heureusement, mais les joueurs de hockey ne se comportent pas toujours comme de véritables athlètes avec des accros aux règles de l'entraînement.



Le Soleil, André Belle-Isle

Michel Parizeau ne gagnera jamais le championnat des compteurs chez les Nordiques, mais son courage et sa détermination le placent dans la catégorie des intouchables. Sa contribution peut se comparer avantageusement à celles des Bernier, Houle et Tardif qui trouvent souvent le fond du filet grâce à son travail incessant.

Geoffrion surprend tout le monde et démissionne

ATLANTA (UPI) — Bernard "Boom Boom" Geoffrion a entouré de mystère sa démission soudaine et inattendue comme entraîneur des Flames d'Atlanta, de la Ligue nationale.

Geoffrion est muet comme un carpe et il en est de même de sa femme Marlene qui est censée être la seule personne à connaître les raisons de la décision subite de Geoffrion.

"Ne me demandez pas pourquoi je démissionne, je ne le vous dirai pas, a insisté Geoffrion avec son accent français. Je réside pour des raisons personnelles et ma femme est la seule personne qui connaît les véritables motifs."

Geoffrion, un ailier droit tout étoilé avec les Canadiens de Montréal durant 14 ans, était le seul entraîneur que les Flames avaient eu dans leurs deux ans et demi d'existence.

Cliff Fletcher, le directeur-gérant de Atlanta, a déclaré que Geoffrion serait remplacé par Fred Creighton, qui dirige l'équipe d'Omaha dans la Ligue centrale depuis 1972. Geoffrion demeure avec l'équipe comme entraîneur adjoint.

"Geoffrion a demandé à être relevé de son emploi pour des raisons personnelles et je regrette qu'il quitte son poste, a dit Fletcher, mais nous respectons le jugement de Bernard dans cette situation. Je peux seulement ajouter que Geoffrion restera avec notre organisation pour plusieurs années à venir."

Geoffrion a été entraîneur des Rangers de New York durant une partie de la saison 1968-69, mais il avait abandonné son poste à la suite d'une opération à l'estomac. Mais il a insisté, hier, que sa santé n'avait rien à voir avec sa décision de remettre sa démission.

Sa santé

Et il a ajouté que le fait que les Flames soient en dernière position de la division Patrick n'avait eu aucune influence sur son geste.

"Je pense à ma démission depuis un couple de mois, a dit Geoffrion. C'est une décision très difficile. C'est un jour très triste pour moi, mais je dois poser ce geste. Le hockey est ma vie, c'est la seule chose que je sache faire".

Creighton, âgé de 40 ans, s'est envolé pour Atlanta,

hier soir, et il doit rencontrer les joueurs à une séance d'entraînement aujourd'hui. Les Flames possèdent une fiche de 22-20-10 pour un total de 54 points et ils tirent de l'arrière par un point sur les Islanders de New York. Leur prochain match aura lieu, demain, contre les Bruins de Boston.

"Je suis convaincu que les Flames peuvent mériter une place dans les séries éliminatoires sous la direction de Fred Creighton, a dit Geoffrion. Il peut me remplacer sans difficulté. Il possède la même touche que moi."

Les Flames ont compilé une fiche de 25-38-15 à leur première saison dans la LNH et ils sont devenus, la saison dernière, la première équipe de deuxième année à mériter une place dans les séries éliminatoires avec une fiche de 30-34-14.

Geoffrion a déclaré qu'il avait pris sa décision dimanche soir, immédiatement après une victoire de 5-1 des Flames sur Philadelphie. Il a averti Fletcher hier matin.

Plusieurs mois

"Je sais que j'ai blessé le gars qui m'a donné une chance, mais parfois vous devez faire face aux événements. Ça me tracasse depuis plusieurs mois", a ajouté Geoffrion.

Geoffrion a déclaré qu'il l'avait annoncé à plusieurs de ses joueurs avant de dévoiler son projet au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte, hier soir, où tout le monde ou presque a été pris à l'improviste.

"Peut-être que je suis injuste de ne pas attendre à la fin de la saison, a ajouté le Boomer, mais quelquefois les décisions sont prises quand elles doivent l'être. Nos joueurs sont de vrais professionnels. Ma démission ne nuira pas à l'équipe".

Geoffrion et Fletcher étaient tous les deux présents à un dîner-causerie, hier après-midi, mais aucun des deux n'a soufflé mot de la décision nouvelle qui devait suivre à peine cinq heures plus tard.

"Ma démission ne signifie pas ma retraite, a dit Geoffrion en terminant. Je veux demeurer avec l'organisation des Flames. Je vais faire tout en mon pouvoir pour apporter un championnat à Atlanta."

Le repêchage des 18-19 ans est prohibé

OTTAWA (CP) — L'Association canadienne de hockey amateur en est venue à une entente tacite avec la Ligue nationale et l'Association mondiale au sujet du repêchage des joueurs juniors.

Le directeur administratif de l'ACHA, Pierre Turmel, a déclaré qu'une entente verbale entre son organisme et les deux ligues professionnelles prohibait la signature des joueurs juniors tant qu'ils n'ont pas terminé leur admissibilité à ce niveau.

"Dans le passé, la LNH et l'AMH ont embauché des joueurs de 18 et 19 ans alors qu'il leur restait encore respectivement deux et une année d'admissibilité dans les rangs juniors", a ajouté Turmel.

Le repêchage des joueurs juniors par les professionnels s'effectue au mois de juin et Turmel a déclaré qu'il espérait qu'une entente formelle et écrite puisse prendre place sur les modalités de ce repêchage avant qu'il n'ait lieu.

L'année dernière, 12 des 77 juniors repêchés par la LNH n'avaient pas 20 ans tandis que 5 des 35 joueurs choisis par l'AMH étaient dans la même situation.

Pierre Turmel a terminé en disant qu'aucune date n'avait été fixée pour signer l'accord définitif, mais qu'il espérait que le tout se réglerait au mois de mars.

CHRYSLER VOUS REMBOURSE \$20000

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 15 FÉVRIER

LIVRAISON IMMÉDIATE

En plus du bas prix déjà consenti par Tanguay Autos, **TOUT ACHÉTEUR d'une DODGE DART ET CAMIONS PICK UP**

SE VERRA REMBOURSER LA SOMME DE \$20000

par Chrysler. Cette somme sera remboursée sous forme de chèque quelques jours après la livraison de la voiture.

NOS MODÈLES '75 TOUTE ESSENCE AVEC OU SANS PLOMB

GARANTIE 12 MOIS, MILEAGE ILLIMITÉ

on l'a voiture

CHRYSLER - CORDOBA
MONACO - CORONET
CHARGER - DART SPORT
CAMIONS - DODGE 1975

85, ROUTE KENNEDY, LEVIS
837-9383

Les Caribous optent pour Durante comme premier choix

par Jacques ARTEAU

Les Caribous de Québec ont réclamé 23 joueurs au repêchage universel de la Ligue nationale de hockey à Philadelphie, dont le meilleur compteur de la Ligue de l'ouest du Canada.

A l'ouverture de la séance de repêchage, les Caribous n'ont pas hésité à accaparer sur le champ le premier choix disponible, Dave Durante des Adanacs de Coquitlam.

Dave Durante est un avant de 23 ans, mesurant cinq

pièdes et neuf pouces et pesant 170 livres. Il y a deux ans, à sa sortie des rangs juniors, il était le joueur le plus recherché dans l'Ouest canadien, étant d'ailleurs réclamé par les Adanacs lorsque ces derniers avaient bénéficié du premier choix junior dans la ligue.

En 24 matchs de la saison régulière l'an dernier, Dave Durante a totalisé 111 points dont 42 buts.

Le deuxième meilleur choix éligible au repêchage universel, Al Lewthwaite, un défenseur de six pieds et

deux pouces et pesant 224 livres, a été réclamé par les Braves de Boston. Les autres choix de la première ronde furent dans l'ordre Ken Winowski, par les Québécois de Montréal; Greg Thomas, un gardien des Adanacs, par les Arrows du Maryland; Doug Hayes, un avant de six pieds et deux pouces, par les Tomahawks de Long Island; et Derek Forbes, un défenseur de six pieds et deux pouces, par les Wings de Philadelphie.

Le deuxième choix réclamé par les Braves de Boston, Lewthwaite, avait déjà obtenu un essai avec les Blue Bombers de Winnipeg de la Ligue canadienne de football.

Les Caribous ont mis la main sur John MacDonald, de Cornwall, un joueur d'avant de six pieds, âgé de 24 ans, dans la deuxième ronde du repêchage. Parmi les autres choix réclamés dans cette ronde, Rick Dudley des Sabres de Buffalo, de la Ligue nationale de hockey, est passé aux Tomahawks de Long Island.

Choix du Québec

Un autre joueur de hockey professionnel, Raymond Fortin qui a figuré avec les Blues de Saint-Louis, a été réclamé par les Caribous comme 36e choix. En plus de ce dernier originaire de Drummondville, les Caribous ont mis sur d'autres candidats du Québec dont André Laguerre, un avant de 30 ans, de Drummondville, 72e choix; Denis Lévesque, un avant de 24 ans, de Chibougamau; 84e choix; Pierre-Paul Blouin, avant, de Québec, 39 ans, 96e choix.

Un peu plus tard, l'équipe québécoise a retenu les services de Jean Cusson, joueur-entraîneur en Suisse, et un autre de leurs choix provenant du Québec fut Jean-Marie Bergeron de Magog.

Dans leurs dix premiers choix du repêchage, les Caribous ont mis la main sur six

défenseurs dont Brian Evans, 21 ans, cinq pieds et dix pouces, de Peterborough. Ce fut leur troisième choix, avant Bob Tasker, un avant de 22 ans, cinq pieds et neuf pouces, de New Westminster, Colombie canadienne. Quatre des défenseurs réclamés comme choix prioritaires par les Caribous font au moins six pieds sur 200 livres.

Tout en préparant la vente des billets de saison, les Caribous ont complété leur personnel sauf pour le poste de soigneur en chef. A Jean Sawyer occupant déjà le poste de relationniste, se sont ajoutés Chris Rudge, députeur en chef et directeur du personnel des joueurs; Jacques Loisel, conseiller spécial; le docteur Robert Meilleur comme médecin de l'équipe; Brian Turpin, adjoint du soigneur; Yvan Brault, annonceur-maison; madame Josette Cooper, secrétaire; et Georges Morisset, physiothérapeute.

Voici la liste des joueurs repêchés par les Caribous:

Premier choix: Dave Durante, 23 ans, avant, cinq pieds, dix pouces, 180 livres, de Vancouver.

Deuxième choix: John MacDonald, 24 ans, avant, six pieds, 180 livres, de Cornwall.

Troisième choix: Brian Evans, 21 ans, défenseur, cinq pieds, dix pouces, 190 livres, de Peterborough.

Quatrième choix: Bob Tasker, 22 ans, avant, cinq pieds, neuf pouces, 170 livres, de New Westminster.

Cinquième choix: Bill Hope, 24 ans, défenseur, six pieds, 200 livres, de Niagara Falls.

Sixième choix: Raymond Fortin, 34 ans, défenseur, cinq pieds, huit pouces, 180 livres, de Drummondville.

Septième choix: Murray Cawker, 21 ans, défenseur, six pieds, deux pouces, 215 livres, de Oshawa.

Huitième choix: Jim Miller, 23 ans, défenseur, six pieds, deux pouces, 210 livres, de Niagara Falls.

Neuvième choix: Steve Arata, 21 ans, défenseur, six pieds, 200 livres, de Long Island.

Dixième choix: Gerry Bolton, 22 ans, avant, cinq pieds, onze pouces, 175 livres, de Halifax.

Autres choix: Fred Rehman, 21 ans, avant, Windsor; André Laguerre, 30 ans, avant, Drummondville; Van Howell, 24 ans, avant, Whitby; Denis Lévesque, 24 ans, avant, Chibougamau; Cam Dumbor, 23 ans, défenseur, Whitby; Pierre-Paul Blouin, 39 ans, avant, Québec; Carl Krebbs, 24 ans, Mississauga; Yves Paquet, Montréal; Jean-Marie Bergeron, Magog; Jean Cusson, Gary Comeau, Dave Gray et Ted O'Brien.

Delage se présente avec une nouvelle tactique

Par Jacques ARTEAU

Il y a parfois de bonnes raisons à tirer des punitions. Ghislain Delage en a tiré une de la dernière visite de ses Castors à Québec.

"J'ai pas l'idée de récidiver à frapper inutilement, a-t-il dit, on va plutôt s'appliquer à jouer intelligemment."

Trop souvent punis la dernière fois, ses Castors s'en étaient retournés perdants. Et bien qu'ils ont gagné leurs quatre matchs avec les Remparts à Sherbrooke, ils sont encore en quête d'un premier gain à Québec après avoir baissé pavillon les deux autres fois.

"Nous avons toujours eu de la misère à Québec, de continuer l'entraîneur des Castors, comme la dernière fois quand le club de Marc Picard a joué sur les opportunités pour nous battre. Il reste quand même qu'il faut frapper cette équipe-là tout en trouvant le moyen de ne pas nous attirer des punitions inutiles."

Nouvelles forces

Delage insiste moins sur la force de frappe en termes de muscles, s'en remettant plutôt sur la productivité.

"Je peux maintenant compter sur Claude Larose qui avec Marc Tessier ont permis à notre club de continuer à gagner malgré plusieurs blessures", fait-il remarquer. Daniel Chicoine complète ce nouveau trio des Castors aux côtés des deux des nouveaux venus obtenus avant la limite des échanges.

Fort de ces deux acquisitions, les Castors ont pu également conserver les meilleures moyennes offensives et défensives dans la Ligue junior majeure de Québec.

L'entraîneur des Castors a su trouver aussi un autre argument pour diminuer ce défi de maîtriser pour une fois le clan de Marc Picard à Québec. "Défensivement, les Remparts ne sont pas ce qu'ils ont déjà été. D'après moi, la perte de Michel Lachance a commencé à se faire sentir sur l'équipe."

Chose certaine, les Remparts ne souffriront pas d'un surmenage des derniers jours.

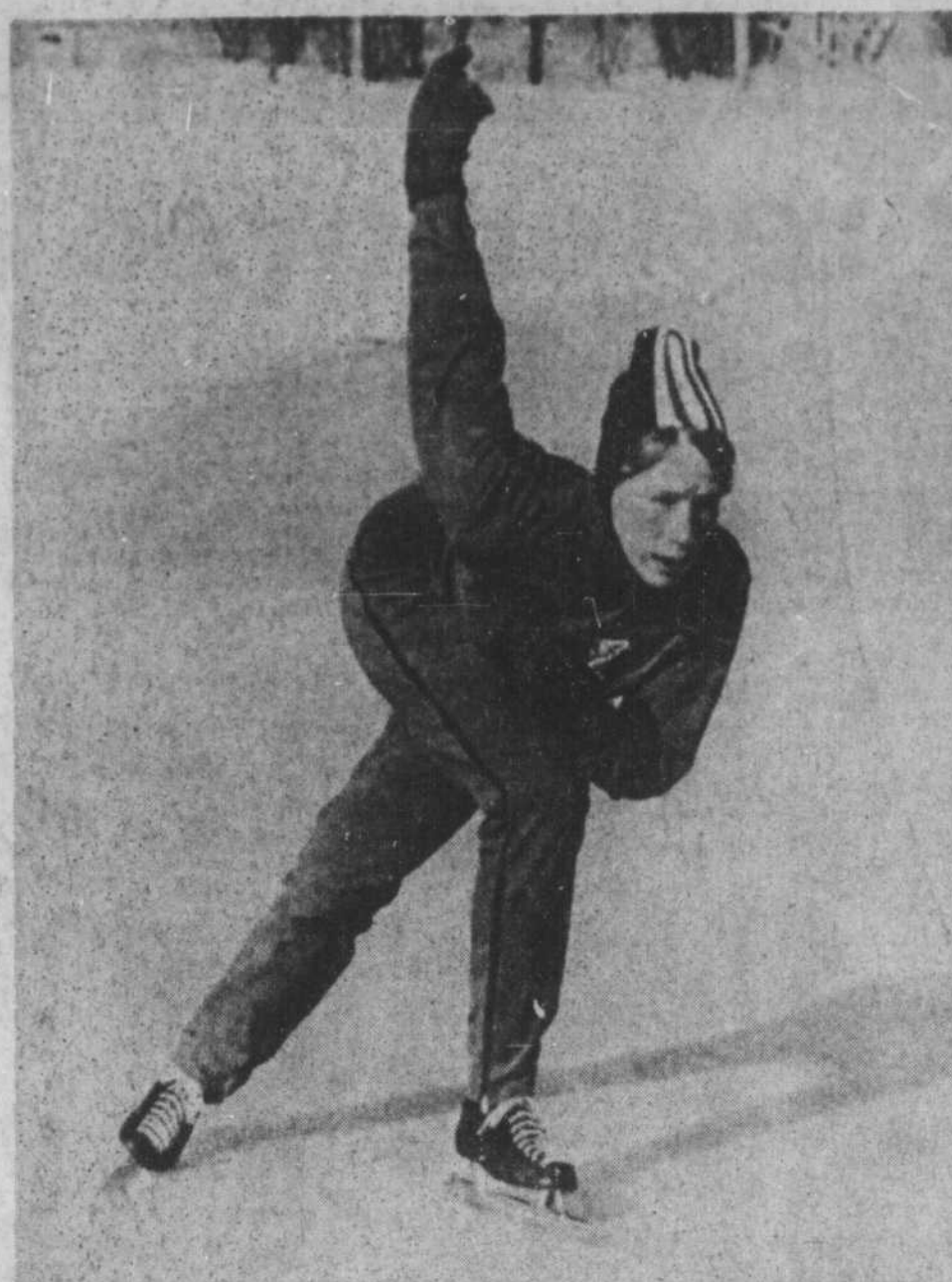
Repos méritoire...

"C'est peut-être ce repos de cinq jours qui va nous aider à nous relancer", souhaite l'entraîneur des Remparts.

Qu'ils jouissent d'un avantage de trois jours sur les Draveurs de Trois-Rivières, même après que ces derniers aient rencontré Shawinigan ce soir également, les Remparts ne sont pas pour autant dans une position de tout repos. Ils ont une lourde commande de six jours en dix jours à remplir, à partir de jeudi jusqu'au vendredi 14 à Montréal.

En feuilletant des résultats de la saison précédente pour la même période du Carnaval, Marc Picard a pu constater l'ampleur d'un nouveau défi à relever. Ses Remparts du temps n'avaient pas perdu un seul de leurs cinq matchs à l'extérieur.

"Il nous en faudra six pour battre notre propre record. Quelques-uns de nos joueurs qui n'ont pas compté depuis un bout de temps y compris Billy (Doherty), Rémi (Lévesque) et Robert (Sauvé), devraient pouvoir nous aider durant cette période-là", conclut sèchement Marc Picard.



Hull forme un trio impeccable

WINNIPEG (PC) — Bobby Hull a joué avec des compagnons de ligne fort renommés au cours de sa carrière, des joueurs de la trempe de Phil Esposito, Murray Balfour et Christian Bordeleau.

Il est certain cependant que, même lors de ses années de gloire avec les Black Hawks de Chicago de la Ligue nationale de hockey, Hull n'avait pas autant de plaisir à jouer au hockey que cette année, alors qu'il forme un trio avec le joueur de centre Ulf Nilsson et l'ailier droit Anders Hedberg.

Hull a connu un de ses meilleurs débuts de saison de sa carrière de 18 saisons; Nilsson récolte des points à tous les matches et terminera la saison avec plus de 120 points; la seule raison qui empêchera Hedberg d'en faire autant, c'est une blessure qui l'a tenu à l'écart du jeu pour une période de 13 matches.

Ce trio à lui seul a conduit les Jets de Winnipeg à leurs dix premières victoires de la saison. Tous étaient surpris de ces succès sauf les trois joueurs en cause.

"J'ai su dès le tout début que nous allions très bien nous entendre, a révélé Hull, un vétéran de 36 ans. J'ai compris que nous allions former un trio impeccable, même avant que ne débute le camp d'entraînement".

De bons compagnons

"La raison principale qui nous a permis de travailler si bien ensemble est que ces deux gars-là sont des joueurs de hockey très intelligents. Ils ont une tête sur les épaules et ils connaissent bien les bases du hockey".

Tous ces ingrédients ajoutés au mouvement perpétuel de ces trois joueurs et il devient facile de comprendre pourquoi ils dirigent le jeu quand ils sautent sur la patinoire.

Nilsson et Hedberg n'ont pas eu à modifier leur style européen pour connaître tant de succès. Hull pour sa part, est revenu à son ancienne tactique à savoir qu'il quitte souvent sa position pour aller partout sur la patinoire.

"C'est la façon dont Hull doit jouer pour être vraiment efficace, a fait remarquer Nilsson. Bobby doit bouger beaucoup. De cette façon l'autre équipe ne peut le couvrir efficacement. S'il demeure sur son côté de la patinoire, un simple ailier peut le couvrir plus facilement".

Nilsson, un grand joueur de centre, est le pivot de cette ligne d'attaque. Il dirige toujours des passes parfaites à Hull ou à Hedberg qui n'ont qu'à patiner et à garder la tête haute.

Rudy Pilous, qui vient de céder son poste d'instructeur à Hull, a déclaré que Nilsson est la bougie d'allumage de ce trio.

"Il manie la rondelle un peu à la façon de Stan Mikita. Il utilise ses ailiers comme un joueur de centre doit le faire. Il a compris que le hockey n'est pas un sport individuel. Il fait partie d'un tout et il sait que les trois joueurs ensemble connaîtront le succès. C'est la seule façon de jouer au hockey", a révélé Pilous.

Mesures disciplinaires contre Sylvia Burka

Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes pour le domaine du patinage de vitesse. Trois membres de l'équipe canadienne, dont Sylvia Burka, la championne mondiale junior, ont été retirés de l'équipe pour des raisons disciplinaires.

UN PEU DE FOOTBALL

Seize joueurs de la Ligue nationale de football donnent actuellement leur version devant les tribunaux pour tenter de faire abolir la règle de Rozelle et donner aux joueurs la liberté de choisir leur équipe. John Mackey, un ancien joueur, a déclaré hier devant le tribunal qu'il avait été blessé dans son orgueil quand il était resté sur le banc plutôt que d'évoluer régulièrement.

Jackson qui demanderait un salaire de \$200,000 par année et ne vous demandez pas pourquoi Finley a de la difficulté avec son sommeil!

LA MACEDOINE

Le Temple de la Remonée du baseball a accueilli trois nouveaux membres: Earl Averill, Billy Herman et Bucky Harris... Rick Wohlhuter a été nommé l'athlète amateur de l'année 1974 par l'Union athlétique américaine... Les Phillies de Philadelphie tentent de convaincre Richie Allen d'effectuer un retour avec leur équipe... L'Américain Bobby Fisher veut défendre son championnat mondial aux échecs contre le Russe Anatoly Karpov à Manille avec la perspective d'une bourse de \$5 millions... Clyde Gray espère se battre contre Jose Napoles à Toronto, en avril, pour un match de championnat... Les Porsche Carrera ont remporté une victoire totale dans les 24 Heures de Daytona Beach; la victoire a été remportée par Peter Gregg et Hurley Haywood... Le Suédois Bjorn Borg a remporté le tournoi international de tennis de Richmond en battant Arthur Ashe 4-6, 6-4 et 6-4.

le sport en bref

ARNOLD PALMER

Les nerfs d'Arnold Palmer ne sont plus ce qu'ils étaient et le poids de ses 45 ans commence à se faire sentir. Le vétéran golfeur a manqué un coup roulé pour réussir un bobby au 17e trou et perdre ses chances de remporter l'omnium d'Hawaii. Le jeune Gary Groh a profité de cette nervosité pour réussir un birdie au dernier trou et empocher la somme de \$44,000. Ca fait deux ans que Palmer n'a pas remporté un tournoi de golf et il a laissé passer sa plus belle chance, hier. Il a dû se contenter du troisième rang par suite de ce coup raté de sept pieds.

PAUVRE FINLEY

Finley a perdu les services de son lanceur tout étoilé Jim 'Catfish' Hunter mais il n'est pas au bout de ses peines car sept de ses porte-couleurs veulent aller à l'arbitrage pour résoudre leur différend salarial avec leur patron. Il s'agit de Reggie Jackson, Sal Bando, Rolfe Fingers, Ken Holtzman, Joe Rudi, Gene Tenace et Ray Fosse. Il semble que la plupart vont s'inspirer du contrat de Hunter pour demander des hausses salariales substantielles. Qu'il suffise de penser à

ment. "L'argent n'est pas la chose la plus importante, c'est la fierté, de dire le footballeur. Ils ne pourraient pas payer suffisamment pour réchauffer le banc."

LES PINGUINS

Les hommes d'affaires de Pittsburgh ont reçu un vibrant appel de la part des Pinguins de la Ligue nationale de hockey pour faire l'achat de 84,842 sièges invendus pour les 14 matchs locaux qui restent d'ici la fin de la saison. Les représentants de 40 hommes d'affaires se sont réunis, hier, avec le maire

roland sabourin



Guy Germain a encore des choses à prouver

Dès les premières heures du bonspiel international, la semaine dernière, l'équipe de Guy Germain faisait le sujet de nombreuses discussions. On en parlait plus que les autres, surtout à cause de la décision arbitraire de dernière heure qui avait assuré sa participation à l'événement.

Quelques observateurs étaient d'avis que Germain n'avait pas nécessairement amélioré son équipe avec les changements qu'il avait apportés au début de la présente saison. Rappelons qu'il avait recruté Michel Chouinard et Jacques Pelletier pour remplacer Michel Côté et Ted Nichols.

Comme question de fait, Germain n'a pas eu autant de succès dans la Ligue du centenaire ainsi que les diverses compétitions interclubs. Certains sont même d'avis qu'il a été chanceux d'obtenir la deuxième inscription du district pour le prochain championnat provincial.

Il est certain que les quatre joueurs de l'Association des employés civils sont au courant de ces propos qui circulent dans les différents clubs. Nous avons même l'impression qu'ils les ont aidés à leur rendement spectaculaire du 62e bonspiel. Ces gars-là avaient de quoi à prouver.

L'opposition sera plus forte à Trois-Rivières, mais nous croyons que le quatuor de l'AEC est maintenant plus prêt pour cette compétition qu'il l'était il y a dix jours. En tout cas, ils se connaissent plus et se comprennent mieux. Nous savons qu'ils ont de grands projets pour l'avenir et sont prêts à faire les sacrifices pour réussir.

Jean Boivin est prêt

C'était la première fois que Germain s'inscrivait au bonspiel avec la même équipe qu'il forme pour les grandes compétitions. Les joueurs aiment généralement se séparer pour la semaine internationale, question de profiter du climat de détente qui accompagne l'événement.

C'est ainsi que Charlie Shea, Jean Boutet et Don Wayland, les trois coéquipiers de Jean Boivin, ont été des spectateurs. Le skip s'est joint à son frère Michel et Gavin Laurie, comme il en est coutume depuis plusieurs années.

Une conversation avec Boutet, deuxième de l'équipe, nous a permis de savoir qu'il envisageait le prochain tournoi provincial avec un grand optimisme. Boutet n'a pas été jusqu'à nous prédire le championnat, mais nous a promis que l'équipe ferait mieux que l'an dernier.

Ces quatre joueurs en seront à leur deuxième participation à l'événement qui sert à déterminer les représentants du Québec au championnat canadien.

Boivin et ses coéquipiers ont prouvé qu'ils étaient les meilleurs du district, d'autant plus qu'ils ont gagné leurs trois derniers matchs contre Germain. Tous ceux qui les ont vus à l'œuvre sont d'accord pour dire que les quatre membres du club Jacques-Cartier jouent du curling qui permet d'espérer de grandes choses dans le "British Consols" de la semaine prochaine.

Le père de Boivin, Gabriel, faisait partie de la dernière équipe du district de Québec à participer au "Brier". Jean possède une équipe qui permet de croire que le même but pourra être atteint dans deux ou trois ans. L'expérience ça s'acquiert, ça ne s'achète pas, garde-t-on en tête dans le clan Boivin.

Les potins du mardi...

Les championnats canadiens de patinage artistique n'ont pas connu le succès financier espéré, mais ils ont été une réussite complète du côté artistique... Le sportif Robert Gagnon, qui était président de l'événement, a raison d'être fier de son comité d'organisation... Ceux qui ne sont pas allés au Colisée ont tout simplement manqué un spectacle vraiment formidable... Si jamais les championnats reviennent dans notre ville, on aura sans doute un public mieux préparé...

La natation est un sport dans lequel le Canada a des chances de très bien figurer aux prochains Jeux olympiques... C'est sans aucun doute parce que nos nageurs sont les meilleurs organisés de tous... En fin de semaine, au Peps de l'université Laval, nous pourrions voir la plupart de ces athlètes, grâce à un concours invitation organisé par le club Sélect de Québec à l'occasion du Carnaval... Pas moins de 500 participants sont attendus...

Et lors de deux jours, et nous serons en plein tournoi international de hockey pee wee... Le premier match, jeudi, à 8h30, opposera Charny à Valcartier... Tous les membres de l'Association Les Sportsifs du Québec sont prêts à donner un coup de main à la formidable équipe qui est déjà en place depuis 15 ans... Les représentants de la France joueront dès la journée initiale...

Marius Fortier n'a pu se rendre à la séance de repêchage de la Ligue nationale de hockey, suite à une intervention chirurgicale, mais il sera en grande forme quand viendra le moment de lancer la saison... Et puisque nous en sommes sur la maladie, nos vœux de prompt rétablissement s'adressent à "Tino" Laverdière, le préposé de la salle de presse au Colisée...

NOUS LOUONS

Séjourneurs et Plinthes électriques
Bancs de séie • Compresseurs
• Echafaudages
• Compacteurs
• Générateurs
• Poussoirs à
gaz pour
tapis • Etc...

Turgeon & Jobin Ltee

ACCESSOIRES ET APPAREILS ELECTRIQUES
VENTE ET LOCATION D'OUTILAGE

205, rue Montmagny — Québec

TELE 579-8511
STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN

HEURES D'AFFAIRES:
Du lundi au vendredi,
8h00 am à 6h00 p.m.
Samedi et dimanche,
9h00 am à 5h00 p.m.
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche.

LA COMPACTE ECONOMIQUE

EN SPECIAL

6 cyl., automatique HORNET 2 PORTES

GRATIS D'ici le 28 mars

A l'achat d'une Gremlin ou d'une Hornet, une RADIO d'une valeur de \$100 sera installée GRATUITEMENT.

A l'achat d'une MATADOR, un servofrein et une servodirection d'une valeur de \$221 seront installés GRATUITEMENT.

Renseignez-vous sur la possibilité d'extension cette garantie jusqu'à 24 mois, 24,000 milles.

AMC 71
vous offre le programme de PROTECTION DE L'ACHETEUR comportant une pleine garantie

Nous les garantissons mieux parce que nous les construisons mieux

Laurier Auto Inc.
2025 OUEST, BOUL. CHAREST
Parc Jean-Talon Sud
Ouvert jusqu'à 9h30 excepté le samedi

FIAMC
681-4631

RABAIS

AMERICAN MOTORS CANADA

REMBOURSEMENT DIRECTEMENT A L'ACHETEUR D'ICI LE 28 FEVRIER

DE \$200⁰⁰ A \$600⁰⁰

Sur toute livraison d'une 1975 GREMLIN HORNET - MATADOR COUPE CECI EN PLUS DES PRIX SPECIAUX QUE NOUS DONNONS

Voici la
King Size complete.

Une touche de bon goût

Un judicieux mélange des
meilleurs tabacs de Virginie. Une
cigarette toute savoureuse accompagnée
de ce quelque chose de particulier qu'on
appelle la touche de bon goût.



françois
roy

Les Québécois lui sont restés fidèles

Il paraît qu'en Scandinavie le sport de la motoneige est aussi populaire qu'ici. Pays d'Europe au climat aussi nordique que le nôtre, c'est l'un des rares à avoir ouvert les bras à cette petite machine qui semble pourtant avoir connu ses années de gloire.

Ce n'est plus un secret que les chaînes de montage de plusieurs compagnies ont diminué leur production en diversifiant leur marché. C'est évident au niveau des écuries de compétition qui ont coupé leur budget affecté à ce service.

"Plusieurs mettent encore beaucoup d'argent, mais ce sont évidemment les Américains qui ramassent le plus gros morceau", me disait Gaston Ferland. Celui-ci a maintes fois porté les couleurs de l'écurie Bombardier internationale autant aux États-Unis qu'en Europe et bien souvent il a frôlé la mort de près dans des courses folles.

"J'ai couru dans toutes les catégories de cylindres, du 250 jusqu'au 800. C'était la grande vie dans ce temps-là. On avait des machines pratiquement faites à notre mesure et des camions-remorques pour les transporter. On avait même un avion pour nous voyager. On ne touchait pas à la mécanique, nous avions une équipe de gars juste pour ça. Ça devait coûter énormément cher."

Même le fameux Yvon Duhamel voit son contrat s'achever cette année et beaucoup d'autres sont dans le même cas. Maintenant attaché à une firme américaine, Ferland continue d'aimer ce sport exaltant. Ses goûts se sont précisés cependant et il a une préférence pour le 440cc modifié qui lui permet de réaliser d'aussi bonnes performances que sur une machine plus puissante.

"J'aime mieux le 440 que le 650. Ce sont deux bonnes mécaniques; mais quand tu es dans une course serrée tu as plus de misère à maîtriser le 650 parce qu'il est plus pesant. Surtout dans les détours où la force centrifuge te pousse en dehors du parcours", me dit-il.

Ferland se rappelle très bien l'hiver de 1969 alors qu'il était allé courir à Rovaniemi, en Finlande. "J'avais gagné le Grand national de 100 milles cette fois-là et je n'avais jamais vu autant de monde pour une compétition. Quelques jours après, j'étais allé courir à Stockholm, en Suède, et je m'étais classé deuxième dans le championnat."

Aujourd'hui, le sport de la motoneige n'est plus envisagé de la même façon. Pour sa part, Ferland est toujours emballé par les compétitions sur piste ovale.

"Mais là, je me prépare à participer dans les grands rallyes. Je vais faire le 500 milles de Saint-Félicien à la fin du mois et après ça celui de Winnipeg à Saint-Paul, au Minnesota. Pour d'importantes courses d'endurance, ça prend une mécanique en parfaite condition. Même si c'est un autre genre, ça demande autant d'énergie et d'efforts."

On le ressuscite

Il y a une dizaine d'années au temps où Gerry Beaudry était encore à Québec, celui-ci en se fiant pas mal des rigueurs de l'hiver, eut l'idée d'organiser un marathon entre Québec et Donnacona. La réponse fut surprenante et ça a bien fonctionné jusqu'en 1968 quand tout a tombé à l'eau.

Pourquoi? On a parlé d'un manque d'encouragement. De la part de qui? Des spectateurs le long du trajet ou des commanditaires...?

Du côté foule, il est bien connu que ce n'est pas une sinécure de faire déplacer nos sportifs de la région. On peut s'attendre d'en voir piétiner en attendant le départ tout comme il est possible de voir leur nombre se gonfler à l'approche du fil d'arrivée. Mais, sur le parcours emprunté, il ne faut pas se surprendre de voir personne.

Quoi qu'il en soit, les organisateurs du premier marathon ont surtout travaillé à tracer la voie, sans évidemment s'engager à garantir la continuité d'un pareil événement. Qu'il se soit passé sept ou huit ans avant qu'on songe à reprendre cette course à pied, et surtout sans qu'on entende de réclamation de quiconque, prouve quand même que ça laissait pas mal de personnes indifférentes.

Sillery s'en charge!

On décide de ressusciter ce marathon cette année. Bravo! Et que ce soit grâce à un club d'athlétisme, celui de Sillery en l'occurrence, alors deux fois bravo!

Comprenant qu'à la source, un tel marathon est d'abord et avant tout une affaire de participation il sera intéressant de voir combien d'hommes et de femmes, puisqu'il est ouvert aux deux sexes, s'y inscriront officiellement.

C'est une épreuve de trente milles qui sera courue par équipe de trois, les relais étant prévus à Champigny et peu après à Neuville. L'organisateur Christian Roy me signalait qu'il était assuré de compter sur une vingtaine d'équipes, dont deux de femmes, ce qui équivaut à une soixantaine de coureurs. Comme il s'agit d'une compétition purement amateur, il n'est pas question de bourses, mais uniquement de trophées et médailles.

"Ça fait trois mois qu'on travaille sur ce marathon. On a envoyé 150 invitations au moins et d'après les réponses favorables obtenues, on peut prévoir un succès intéressant", a déclaré le responsable de cet événement.

Gaston Ferland vise la grosse bourse

par François ROY

"Pour le Carnaval, les autres coureurs ont besoin de se mettre les pieds à terre et de solides parce que je vais leur faire une grosse surprise. Ce qui m'intéresse, c'est d'aller chercher la grosse bourse dans la classe 440cc modifiée."

Barbu et moustachu, Gaston Ferland, de Ville de Vanier, est demeuré le compétiteur dynamique et déterminé. Ça fait une douzaine d'années qu'il fait de la motoneige et il aime se rappeler ses bonnes années.

Comme en 1972, sa plus grosse saison, alors qu'il avait enregistré un record du

monde à Booneville, État de New York, en filant à 112 milles à l'heure dans le droit avec une machine de production modifiée de 800cc.

"C'était sur une piste d'un mille. J'ai répété mon record pas longtemps après à Milwaukee. Mais depuis ce temps-là, ils ont enlevé les 800cc du marché... c'était trop dangereux, il y a eu plusieurs gars qui se sont tués là-dessus."

Ferland était en compagnie de Marcel Coriveau, aussi connu en motoneige qu'en stock-car, à cette conférence du Carnaval, hier midi, où on a dévoilé le programme des courses du Carnaval qui auront lieu, samedi, à

partir de 13 heures, à l'Autodrome de Québec à Val-Bélair. Sanctionnées par l'Association canadienne de l'auto-neige (ACAN), ces épreuves du Super circuit Mark Ten mettront à l'enjeu des bourses totales de \$3,500 pour les modifiés et de 1,500 pour les stocks.

Des problèmes

Ferland a connu des problèmes cet hiver avec l'ACAN.

"En fait, les problèmes que j'ai eus sont ridicules. Ils m'ont suspendu parce que j'ai fait des courses non sanctionnées... l'ACAN m'a gelé pour trois courses du circuit Mark Ten et m'a mis à l'amende."

Ferland va courir sur Sno-Jet en fin de semaine et uniquement dans la classe 440cc modifiée.

"Ça me prend mes permis et je m'attends de les avoir d'ici la fin de semaine. En fait, j'ai un contrat d'un an avec Polaris, mais aux États-Unis. Par une entente, j'ai le droit de courir pour un autre. Et si j'ai choisi la classe 440cc modifiée, c'est parce que c'est la classe qui a le plus de prestige aux yeux des manufacturiers. C'est aussi une série bien populaire chez la plupart des amateurs."

Le seul Canadien à avoir couru en motoneige en Europe, Ferland ne fait pas partie de l'équipe de compétition de Bombardier. Avec cette compagnie québécoise depuis 1964, leur association a pris fin l'an passé. Ferland a terminé la saison dernière au premier rang de la catégorie 250cc dans le classement ACAN. Il s'entraînera à partir de demain à Val-Bélair pour mieux connaître l'ovale de 1/4 de mille de l'Autodrome.

Duhamel y sera

Ce sera le grand rendez-vous pour plus de 180 concurrents des États-Unis et du Canada, selon Jacques Rainville, président du comité des courses.

Yvon Duhamel sera en lice sur Skidoo, Charlie Lofton, sur Artic Cat international, Roy Wallie et Larry O'Mans, sur Yamaha.

Du Québec, en plus de Ferland et Coriveau, des pilotes chevronnés comme Jacques Villeneuve, Donald Drolet et Michel Lévesque sont inscrits. Villeneuve, soit dit en passant, domine dans deux classes à l'ACAN et même Ferland le décrit comme un dangereux concurrent.

Une trentaine d'épreuves seront disputées dans les huit classes, 250, 340 et 440cc stock, 250, 340, 440 et 650cc en modifié et, enfin, la dernière "illimitée" de 0 à 440cc et plus. Les épreuves d'élimination serviront à déterminer les 12 meilleurs pilotes en vue des huit finales qui doivent débuter vers les 15 heures.

Les inscriptions de dernière heure seront acceptées, vendredi soir et samedi matin, à l'Auberge des gouverneurs, de Sainte-Foy.

hockey



HIER				LIGUE NORD-AMÉRICAINE			
Association mondiale				G. N. BP BC Pts			
Aucun match				Syracuse	30	16	2 208 135 62
Ligue nationale				Philadelphie	28	22	2 217 192 56
Aucun match				Binghamton	27	24	3 206 207 57
Ligue nord-américaine				Mohawk Valley	24	23	3 210 221 51
Aucun match				Cape Cod	22	21	4 221 193 48
Ligue junior majeure				Johnstown	22	25	4 166 240 48
Cornwall 4, Laval 5				Long Island	20	26	5 180 186 45
Ligue junior 'A'				Maine	18	34	1 189 285 37
Waterloo 4, Longueuil 10							
Ligue junior 'B'							
Aucun match							

AUJOURD'HUI				LIGUE JUNIOR MAJEURE			
Association mondiale				Division est			
Houston à Indianapolis				Québec	45	26	2 213 185 54
Edmonton à Baltimore				Trois-Rivières	51	23	30 217 213 54
Toronto à San Diego				Chicoutimi	44	17	4 206 280 38
Ligue nationale				Sorel	54	13	7 208 292 31
Pittsburgh à Vancouver				Shawinigan	48	11	28 9 202 270 31
Buffalo à Detroit							
Chicago à Kansas City							
Toronto à Saint-Louis							
Ligue nord-américaine							
Mohawk Valley à Maine				Sherbrooke	47	25	9 2 202 182 72
Cape Cod à Broomfield				Cornwall	51	23	30 217 213 54
Ligue junior majeure				Hull	51	40	45 85 29
Sherbrooke à Québec				Laval	50	24	22 4 273 255 85
Shawinigan à Trois-Rivières							
Montréal à Chicoutimi							
Ligue junior 'A'							
Granby à Saint-Jérôme							
Lac Mégantic à Beaufort							
Cap-de-la-Madeleine à Sainte-Foy							
Aucun match							

LIGUE JUNIOR 'A'				LIGUE JUNIOR 'B'			
G. N. BP BC Pts				G. N. BP BC Pts			
Lac Mégantic	47	25	9 2 202 182 72	Pont-Rouge	31	26	5 0 251 117 52
Saint-Jérôme	45	31	3 2 272 171 64	Giffard	30	22	4 4 191 101 48
Granby	44	21	4 240 218 46	Montmagny	31	20	8 3 196 130 43
Longueuil	46	18	23 243 353 41	Sainte-Marie	31	20	3 134 186 19
Waterloo	46	19	25 204 257 40	Ancienne-Lorette	30	23	2 97 170 12
Sainte-Foy	45	18	23 4 209 215 40	Charlesbourg	31	4	25 2 93 250 10
Theford	45	17	23 5 234 230 38				
Cap-de-la-Mad.	44	16	24 4 173 234 38				
Beaufort	46	12	29 5 195 275 29				

LIGUE JUNIOR 'B'				LIGUE JUNIOR 'C'			
G. N. BP BC Pts				G. N. BP BC Pts			
Lac Mégantic	47	25	9 2 202 182 72	Pont-Rouge	31	26	5 0 251 117 52
Saint-Jérôme	45	31	3 2 272 171 64	Giffard	30	22	4 4 191 101 48
Granby	44	21	4 240 218 46	Montmagny	31	20	8 3 196 130 43
Longueuil	46	18	23 243 353 41	Sainte-Marie	31	20	3 134 186 19
Waterloo	46	19	25 204 257 40	Ancienne-Lorette	30	23	2 97 170 12
Sainte-Foy	45	18	23 4 209 215 40	Charlesbourg	31	4	25 2 93 250 10
Theford	45	17	23 5 234 230 38				
Cap-de-la-Mad.	44	16	24 4 173 234 38				
Beaufort	46	12	29 5 195 275 29				

LIGUE JUNIOR 'C'				LIGUE JUNIOR 'D'			
G. N. BP BC Pts				G. N. BP BC Pts			
Lac Mégantic	47	25	9 2 202 182 72	Pont-Rouge	31	26	5 0 251 117 52
Saint-Jérôme	45	31	3 2 272 171 64	Giffard	30	22	4 4 191 101 48
Granby	44	21	4 240 218 46	Montmagny	31	20	8 3 196 130 43
Longueuil	46	18	23 243 353 41	Sainte-Marie	31	20	3 134 186 19
Waterloo	46	19	25 204 257 40	Ancienne-Lorette	30	23	2 97 170 12
Sainte-Foy	45	18	23 4 209 215 40	Charlesbourg	31	4	25 2 93 250 10
Theford	45	17	23 5 234 230 38				
Cap-de-la-Mad.	44	16	24 4 173 234 38				
Beaufort	46	12	29 5 195 275 29				

LIGUE JUNIOR 'D'				LIGUE JUNIOR 'E'			
G. N. BP BC Pts				G. N. BP BC Pts			
Lac Mégantic	47	25	9 2 202 182 72	Pont-Rouge	31	26	5 0 251 117 52
Saint-Jérôme	45	31	3 2 272 171 64	Giffard	30	22	4 4 191 101 48
Granby	44	21	4 240 218 46	Montmagny	31	20	8 3 196 130 43
Longueuil	46	18	23 243 353 41	Sainte-Marie	31	20	3 134 186 19
Waterloo	46	19	25 204 257 40	Ancienne-Lorette	30	23	2 97 170 12
Sainte-Foy	45	18	23 4 209 215 40	Charlesbourg	31	4	25 2 93 250 10
Theford	45	17	23 5 234 230 38				
Cap-de-la-Mad.	44	16	24 4 173 234 38				
Beaufort	46	12	29 5 195 275 29				

LIGUE JUNIOR 'E'				LIGUE JUNIOR 'F'			
G. N. BP BC Pts				G. N. BP BC Pts			
Lac Mégantic	47	25	9 2 202 182 72	Pont-Rouge	31	26	5 0 251 117 52
Saint-Jérôme	45	31	3 2 272 171 64	Giffard	30	22	4 4 191 101 48
Granby	44	21	4 240 218 46	Montmagny	31	20	8 3 196 130 43
Longueuil	46	18	23 243 353 41	Sainte-Marie	31	20	3 134 186 19
Waterloo	46	19	25 204 257 40	Ancienne-Lorette	30	23	2 97 170 12
Sainte-Foy	45	18	23 4 209 215 40	Charlesbourg	31	4	25 2 93 250 10
Theford	45	17	23 5 234 230 38				
Cap-de-la-Mad.	44	16	24 4 173 234 38				
Beaufort	46	12	29 5 195 275 29				

LIGUE JUNIOR 'F'				LIGUE JUNIOR 'G'			
G. N. BP BC Pts				G. N. BP BC Pts			
Lac Mégantic	47	25	9 2 202 182 72	Pont-Rouge	31	26	5 0 251 117 52
Saint-Jérôme	45	31	3 2 272 171 64	Giffard	30	22	4 4 191 101 48
Granby	44	21	4 240 218 46	Montmagny	31	20	8 3 196 130 43
Longueuil	46	18	23 243 353 41	Sainte-Marie	31	20	3 134 186 19
Waterloo	46	19	25 204 257 40	Ancienne-Lorette	30	23	2 97 170 12
Sainte-Foy	45	18	23 4 209 215 40	Charlesbourg	31	4	25 2 93 250 10
Theford	45	17	23 5 234 230 38				
Cap-de-la-Mad.	44	16	24 4 173 234 38				
Beaufort	46	12	29 5 195 275 29				

LIGUE JUNIOR 'G'				LIGUE JUNIOR 'H'			
G. N. BP BC Pts				G. N. BP BC Pts			
Lac Mégantic	47	25	9 2 202 182 72	Pont-Rouge	31	26	5 0 251 117 52
Saint-Jérôme	45	31	3 2 272 171 64	Giffard	30	22	4 4 191 101 48
Granby	44	21	4 240 218 46	Montmagny	31	20	8 3 196 130 43
Longueuil	46	18	23 243 353 41	Sainte-Marie	31	20	3 134 186 19
Division canadienne							
Quebec	32	16	0 207 158 64	Grant, Detroit	15	18	36 56 36 18
Truro	27	20	2 210 181 56	Unger, St-Louis	15	25	24 36 36 18
Edmonton	34	17	2 182 145 39	Pronovost, Pitts	49	27	24 21 36 18
Vancouver	22	23	2 143 150 42	Luce, Buffalo	51	24	27 21 36 18
				Boudrias, Vancouver	48	9	42 51 36 18

andré-a
bellemare



A quand un réseau provincial de musées d'histoire naturelle?

Des Québécois ont consacré leur vie entière à amasser des spécimens de la flore et de la faune de notre province, à les étudier et à les faire ensuite connaître par l'entremise des musées d'histoire naturelle qu'ils ont créés un peu partout au Québec.

Il est inadmissible que ces hommes, héros méconnus de notre histoire, aient accompli tout ce travail pour rien: nous n'avons absolument pas le droit d'oublier leur œuvre, qui constitue une portion de notre patrimoine.

Tout le matériel nécessaire existe donc déjà pour constituer un réseau provincial de musées d'histoire naturelle, qui pourrait facilement être intégré à notre système d'éducation.

Il suffirait tout simplement que les autorités gouvernementales se décident à prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver les musées existants, pour leur donner une reconnaissance officielle et pour adopter une politique d'ensemble les concernant.

C'est la conclusion à laquelle est venue Mlle Danyelle Desbiens, dans le mémoire préparé pour le compte de l'Association des journalistes de plein air du Québec (chroniqueurs de chasse, de pêche et de plein air), dont j'ai commencé à vous parler dans ma chronique d'hier.

C'est urgent

Depuis le décès de leur fondateur, certains musées locaux ou régionaux ne sont plus ou presque plus accessibles au public; dans certains cas, les spécimens amassés ont tout simplement été entreposés au fond de quelque cave ou grenier.

Prenons le cas du musée de l'Institut des sourds de Montréal: à cause de l'âge avancé du directeur (84 ans) et du manque de soutien financier, ce musée a été remis à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Actuellement, il est entreposé; personne ne sait ce qu'il en adviendra. Un comité a été formé pour étudier la question.

La collection actuellement entreposée par la CECM comprend également le musée du collège Mont-Saint-Louis et celui de l'ancien séminaire Sainte-Thérèse (comportant surtout des insectes, mais une partie seulement du musée original, puisque bien des spécimens ont été détruits ou donnés à des individus qu'on ne peut retrouver).

Le nombre total des spécimens de la collection entreposée est constitué de 6,803 vertébrés et 19,296 invertébrés.

Prenons encore un autre cas, celui du musée du Séminaire de Sherbrooke: il y a quelques années, le recteur du Séminaire a vendu à un Américain la collection de papillons, à très bas prix. Or, cette collection est aujourd'hui répartie entre trois collectionneurs américains et elle est évaluée à quelques millions de dollars.

Ce musée du Séminaire de Sherbrooke, fondé en 1893 par l'abbé P.-A. Bégin, professeur, s'est développé sous l'impulsion du chanoine Léon Marcotte, qui y a consacré tous ses loisirs durant plus de 70 ans. Le musée a fermé ses portes en 1964, à cause de la maladie puis du décès du chanoine Marcotte et aussi à cause du manque de fonds pour défrayer l'engagement d'un conservateur.

Pendant les neuf années qui suivent, la direction du Séminaire de Sherbrooke tente d'obtenir une aide financière des gouvernements fédéral, provincial et municipal, sans succès. En avril 1973, grâce à une subvention de \$3,000 du gouvernement fédéral dans le cadre du programme des initiatives locales, le musée est rouvert au public, jusqu'au 31 mai 1973. Devant le succès de ce programme, le ministère québécois des Affaires culturelles décide enfin d'octroyer une subvention de \$8,000, jusqu'au 31 mars 1974.

Le musée du Séminaire de Sherbrooke comprend quelque 50,000 spécimens (règnes minéral et végétal, objets précieux, règne animal, objets de la vie courante des Amérindiens).

Quant aux collections du musée Redpath, de l'université McGill de Montréal, qui furent commencées en 1855, elles comprennent, aujourd'hui, près de trois quarts de million de spécimens zoologiques et géologiques, dont plus de la moitié sont entreposées faute d'espace pour les montrer. Ce musée, fermé au public en général depuis deux ans, est toutefois accessible aux étudiants des universités et Cégep; même si le coût de son fonctionnement à un rythme très ralenti atteint quelque \$100,000 annuellement, le musée ne reçoit aucune aide gouvernementale et c'est l'université McGill seule qui en supporte la charge.

Que faire?

Les éditeurs de la revue "Québec Chasse et Pêche", soit Les Publications Plein Air Inc., qui ont financé les recherches et la rédaction du mémoire de l'Association des journalistes de plein air, ne peuvent plus soutenir de telles dépenses, à cause de l'énormité du travail à accomplir dans ce domaine.

Le gouvernement québécois a le devoir de poursuivre les recherches et de préserver, par tous les moyens disponibles, cette portion de notre patrimoine, puis de le rendre accessible à la population en général, mais surtout aux jeunes citoyens fréquentant les institutions d'enseignement.

Il faut, de toute urgence, découvrir et recenser tous les musées d'histoire naturelle de la province (privés, locaux et régionaux); en faire un inventaire détaillé les classer par catégories et par régions; réunir les experts collaborant à la conservation de ces musées.

Quand il y a le feu, on sauve d'abord les meubles. Sauvez ce qu'il reste des musées québécois d'histoire naturelle: il sera toujours temps, plus tard, de discuter à propos de la juridiction d'un ministère plutôt que d'un autre dans ce domaine.

Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est qu'une querelle de juridiction nous fasse perdre cette importante richesse naturelle, actuellement en train de pourrir ou d'être disséminée à tout vent.

compteurs



LES MEILLEURS

Bobby Hull, Winnipeg
Serge Bernier, Québec
Larry Lund, Houston
André Lacroix, San Diego
L. H. Nilsson, Winnipeg
Mike Walton, Minnesota
André Hise, Houston
Wayne Dillon, Toronto
Gordie Howe, Houston
Frank Hughes, Houston
Marc Tardif, Québec
Réjean Houle, Québec
J. C. Tremblay, Québec
Tom Simpson, Toronto
Paul Henderson, Toronto
Vaclav Nedomansky, Toronto
Frank Mahovlich, Toronto
Mike Rogers, Edmonton

QUÉBEC

Serge Bernier
Marc Tardif
Saison
J. C. Tremblay
Réjean Houle
Michel Parizeau
Chris Bordeleau
Saison
Craig Leclair
Saison
Réal Cloutier
Réal Cloutier
Saison
Dale Hoganson
Saison
André Gaudette
Saison
Robert Guindon
Saison
Steve Sutherland
Saison
François Lacombe
Saison
Jeannot Gilbert
Saison
Pierre Roy
Saison
Ric Jordan
Saison
Jean Bernier
Saison
Serge Aubry
Saison
Richard Brodeur
Saison

CHICAGO

Rossie Paiement
François Rochon
Jan Popiel
Ralph Backstrom
Larry Mavety
Bob Liddington
Peter Mays
Duke Harris
Mark Lomenda
Pat Stapleton
Darryl Wags
Rick Morris
Bryan Baltimore
Rod Zaine
Dunc McCallum
Brian Coates
Liu Angotti
Jim Watson
Don Gordon
Dave Dryden
Keith Kozlowski
Cam Newton
Total

CLEVELAND

Rich Leduc
Al Mc Donough
Gerry Pinder
Ron Ward
Jim Harrison
Gary Jarrett
Skip Krake
Grant Erickson
Russ Walker
Ray Clearwater
Tom Edar
Wayne Muloon
Larry Hillman
Terry Holbrook
John Stewart
Steve Cardwell
Paul Shany
Robbie Neale
Wayne Hillman
Ron Anderson
Gerry Cheevers
Bob Whidden
Total

PHOENIX

Michael Cormier
Murray Keegan
Don Borgeson
Dennis Sobchuk
Jim Boyd
Gerry Odrowski
John Gray
Cam Connor
Robbie Florek
Peter Mc Namee
Phoenix
Saison
John Migneault
Phoenix
Saison
Jim Niekamp
Wendell Bennett
John Hughes
Bob Mowat
Mike Stevens
Total

INDIANAPOLIS

Bobby Whittick
Bob Schickel
Kerry Bond
Nick Harbarak
Brian Mc Donald
Indianapolis
Saison
Jim Wiste
Ron Buchanan
Indianapolis
Saison
Ken Block
Indianapolis
Saison
Jim Johnson
Indianapolis
Saison
Bob Fitchner
Rick Plante
Joe Hardy
Indianapolis
Saison
Dick Procevat
Indianapolis
Saison
Ken Desjardine
Indianapolis
Saison
André Brown
Indianapolis
Saison
Ed Dyck
Indianapolis
Saison
Total

HOUSTON

Larry Lund
André Hise
Gordie Howe
Frank Hughes
Poul Popiel
Mark Howe
Terry Ruskowski
Bill Preston
Gordon Labossiere
Jim Sherrit
Murray Hall
John Schella
Ted Taylor
Don Larway
Marty Howe
Larry Hale
Glen Irwin
Bill Prentice
Wayne Rutledge
Ron Grahame
Total

BALTIMORE

Gary Verneruz
J. P. LeBlanc
Garry Bredin
Saison
Steve West
John Mironik
Tom Servino
Steve Andrasik
Baltimore
Saison
Total

Bill Morris
Jacques Plante
Ken Brown
Chris Worthy
Total

MINNESOTA

Mike Walton
Eran Huck
Wayne Connolly
George Morrison
Ted Hamilton
Don Tarnash
Darryl O Shea
Mike Antonovich
John Arbouet
Terry Ball
Rick Smith
Ron Buziak
Gary Gambucci
Mike Mc Mahon
Murray Heatley
Gord Galt
Joe Robertson
Minnesota
Saison
Kevin O Shea
Pat Westrum
Jack McCartan
Mike Curran
John Garrett
Total

SAN DIEGO

André Lacroix
Wayne Rivers
Gene Peacock
Ray Addoune
Norm Ferguson
Kevin Morrison
Rick Sentes
Ron Plumb
Brian Morenz
Michel Rouleau
San Diego
Saison
Jim Hargreaves
San Diego
Saison
Bob Fahrenberg
Brian Bradley
Bob Wall
Harry Howell
Mike Laughton
Ted Scharf
Russ Gilroy
Tom Trevelyn
Ernie Wakely
San Diego
Saison
Total

NOUVELLE-ANGLETERRE

Larry Pleau
Tom Webster
Wayne Carleton
Terry Caffery
John French
Tim Sheehy
Rick Ley
Mike Byers
Total

GARDIENS DE BUT

Min. Mj G P N Sa Moy. Pd Bl
2825 47 31 16 0 145 3.08 2.5
1508 25 18 7 0 74 2.85 3.3
1313 22 13 9 0 71 3.24 0.2
2819 47 16 31 0 215 4.38 3.0
3147 51 25 20 0 164 3.13 1.2
1940 32 20 7 4 91 2.81 0.2
1327 17 3 13 2 74 3.08 0.0u
3145 51 20 23 0 175 3.34 4.1
2978 49 21 26 2 156 3.14 1.2
1192 21 7 11 1 58 2.92 0.0
1787 30 14 15 1 98 3.29 1.2
2978 49 26 21 2 139 3.80 1.5
2840 47 22 23 2 151 3.19 4.0
2536 44 20 21 2 134 3.17 4.0
304 6 2 2 0 2 1.36 0.0
2855 47 23 22 2 141 3.96 2.2
2944 49 32 17 0 157 3.20 1.0
988 17 11 5 0 49 2.96 0.0
1956 33 21 12 0 108 3.31 1.0
2905 49 17 32 0 205 4.23 2.0
2616 43 24 17 2 142 3.26 3.2
1065 20 13 6 0 49 2.76 2.1
880 16 7 5 2 49 3.30 0.1
941 14 4 6 0 43 4.02 1.0
2614 43 17 24 2 156 3.38 6.3
2986 46 26 20 0 152 3.30 2.2
1 1 0 0 0 0.00 0.0

Garry Swain
Paul Hurlay
Don Blackburn
Fred O'Donnell
Thommy Abrahamson
Al Karlander
Brad Seewood
Ted Green
Tom Earl
Nick Fotis
Bob Charlebois
Rick Berglund
Allan Hanglebrun
Christie Abrahamson
Al Smith
Total

VANCOUVER

Danny Lawson
Bryan Campbell
Hugh Harris
Wayne Wood
Saison
Rob Walton
John McKenzie
John Chipfield
Mike Pelek
Claude St-Sauveur
Pat Price
Duane Hupp
Jim Jones
Ernest Deadmarsh
Paul Terbenche
Don McCulloch
Rick Jodzio
Steve Shamur
Jim Cardiff
Don McLeod
Bud Gulka
Murray Myers
Wayne Wood
Total

TORONTO

Wayne Dillon
Tom Simpson
Paul Henderson
Vaclav Nedomansky
Frank Mahovlich
Pat Hickey
Tommy Featherstone
Jim Dorey
Tony Derry
Richard Farda
Steve Cuddie
Tom Martin
Rick Cunningham
Brian Gibbons
Jim Turkiewicz
George Kuzmich
Mike Andros
Jeff Jacques
Bob Leduc
Brit Selby
Gilles Gratton
Binkley
Jim Shaw
Total

RABAIS SUR NOS MODELES 1975

RABAIS AMC	RABAIS GODBOUT	VOUS ECONOMISEZ
GREMLIN \$200	GREMLIN \$100	\$300
HORNET SPECIAL \$400	HORNET SPECIAL \$100	\$600
CASSINI \$600	CASSINI \$500	\$1,100



Si vous achetez immédiatement

• Gremlin • Hornet • Matador

MATADOR ET GREMLIN 1974 PRIX SPECIAL

DEPOSITAIRE AMC - JEEP

GODBOUT AUTOMOBILES

72, Kennedy, Lévis, Québec - 837-9371
Ouvert tous les soirs du lundi au vendredi inclus

GOODYEAR

Venez voir nos experts pour l'entretien de vos pneus et de votre voiture

Mise au point complète

pièces et main-d'oeuvre comprises



Voici ce que cela comprend:

- Condensateur neuf • Pointes neuves
- Bougies neuves • Rotor neuf
- Réglage de l'allumage et de l'écartement des bougies
- Vérification de la compression du moteur
- Lubrification du manchon de réchauffage du carburateur
- Vérification du fonctionnement de la S.V.C.
- Nettoyage de l'élément du filtre à air
- Vérification du fonctionnement du filtre de la pompe à huile
- Réglage du mélange explosif du carburateur au ralenti
- Vérification des conducteurs des bougies, du chapeau du distributeur, de la bobine d'allumage
- Vérification des boyaux du système de refroidissement

En spécial

29⁹⁵
pour la plupart des voitures à 4 et à 6 cyl.
La plupart des voitures à 8 cyl. \$34.95

y compris les petits suppléments qui vous aideront à passer un hiver sans ennui!

- Nettoyage des pièces et des bornes de la batterie
- Vérification de la gravité spécifique de l'acide de la batterie pour déterminer le statut de recharge
- Vérification du débit du générateur/alternateur
- Ajustement des courroies motrices à la tension appropriée

Vente de batteries

de la qualité de l'équipement d'origine, garantie de 3 ans



Deluxe All-Weather
27⁹⁵
avec reprise de la vieille batterie
pour les modèles courants GM et Ford

Température	Voltages d'équipement d'origine	Prix de vente
22°C	Les modèles courants GM et Ford de 1962 à 1973 avec moteurs V8 de 327 cu. in. ou plus, avec 12 points de production Chrysler de 1964 à 1972, Mopar de 1973 à 1974.	27.95
24°C	Les modèles courants GM et Ford de 1962 à 1973 avec moteurs V8 de 327 cu. in. ou plus, avec 12 points de production Chrysler de 1964 à 1972, Mopar de 1973 à 1974.	28.95
26°C	Gros moteurs, Cadillac, Lincoln, Impala, Buick, avec des produits Ford avec moteurs V8 de 400 cu. in. ou plus, avec 12 points de production Chrysler de 1964 à 1972, Mopar de 1973 à 1974.	31.95
28°C	Autos 1100 et American de 1964 à 1973, Mopar de 1973 à 1974, Pontiac de 1963 à 1974, Pontiac de 1963 à 1974.	27.95
30°C	Pontiac de 1963 à 1974, Pontiac de 1963 à 1974.	29.95
32°C	Dodge de 1963 à 1974.	27.95

En vente jusqu'au 15 février seulement

Pneu à 4 plis de nylon

Sécurité, durabilité, confort et économie — c'est ce qu'offre le "rival de l'inflation" Goodyear qui se vend seulement:

La vente prend fin le 15 février

Pneu nylon Deluxe All-Weather

14⁹⁵
chacun
878-13650-13
FLANC NOIR



F7B-14	G7B-14	G7B-15	H7B-15
16⁹⁵	18⁹⁵	20⁹⁵	22⁹⁵

Bande blanche: \$1.75 en sus, chacun

Pose gratuite

- 4 plis de câble de nylon triple tresse pour robustesse et sécurité
- Robuste caoutchouc Tufsyn pour adhérence et durabilité
- Semelle à dessin entrelacé pour adhérence

CENTRES GO GOODYEAR

1220 ouest, boul. Charest - Tél.: 681-4646 *FERME LE JEUDI SOIR
3115, boul. Hochelaga, Ste-Foy - Tél.: 653-0841

HEURE D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 8.00 A.M. A 5.30 P.M. JEUDI, VENDREDI: 8.00 A.M. A 9.00 P.M. SAMEDI JUSQU'A MIDI.

Il y a maintenant 4 façons d'acheter à crédit chez Goodyear



'Emmaus' n'a jamais ouvert ses livres à la ville

par Louis-Guy LEMIEUX

La ville de Québec n'a pas le pouvoir d'exempter de taxes le comptoir Emmaus Inc., pas plus qu'elle ne pourrait le faire pour un particulier ou un autre organisme.

La loi sur l'évaluation foncière (articles 18-8 et 18-10) a prévu des mécanismes au moyen desquels tout contribuable peut défendre sa cause. Ces mécanismes sont le Bureau de révision de l'évaluation foncière et la Commission municipale.

Le comptoir Emmaus ne s'est jamais prévalu de ces avantages. Il n'a jamais ouvert ses livres devant ces organismes publics. Il n'a donc qu'à s'en prendre à lui-même.

Telle est la réaction de la ville de Québec et de son gérant, M. Jacques Perreault, face à la campagne de presse entamée ces derniers jours par le directeur du comptoir Emmaus de la rue Saint-Paul, M. Yves Germain, afin de faire exempter de taxes son entreprise dite "charitable".

Ce dernier déclare en effet que le comptoir est menacé de disparition en raison de "l'attitude négative" des autorités de la ville et de son refus de lui accorder de fait le statut d'oeuvre charitable, ce qui pourrait l'exempter de certaines taxes.

Actuellement, la ville réclame au comptoir de la rue Saint-Paul plus de \$15,000 en taxes non payées. Les poursuites en sont rendues à la menace de saisie.

Une longue querelle

La querelle entre le comptoir Emmaus et la ville de Québec ne date pas d'hier. Depuis plus de 10 ans, soit depuis les débuts du comptoir, on ne s'est pas entendu au sujet du caractère particulier de "l'oeuvre" de M. Germain.

En mars 1964, la ville obtenait un jugement devant la cour municipale qui condamnait le comptoir Emmaus à payer ses taxes pour l'année 1962-63 (\$4,384.85).

Le juge Emile Morin avançait dans ce jugement "que la défenderesse n'avait ni allégué ni prouvé que l'immeuble imposé était occupé pour des fins de charité, condition essentielle pour bénéficier d'une exemption de l'impôt foncier et scolaire.

"Au contraire, poursuivait-il, l'enquête a révélé que cet immeuble avait été acheté et était possédé afin de retirer des revenus.

"Il est impensable, concluait le juge Morin, que les défendeurs, qui sont trois hommes d'affaires importants de la ville de Québec, aient acheté un immeuble au prix de \$220,000 dans le seul but d'y loger un magasin de regrattier."

M. Germain se dit alors victime d'un procès d'intention et il interjeta appel de ce jugement. En mars 1965, son appel fut rejeté par la cour du banc de la reine.

Le juge Taschereau expliquait dans son jugement "qu'il ressort facilement du dossier qu'une partie importante des revenus de la société sert à amortir la créance hypothécaire qui grève les immeubles."

Or, poursuivait-il, "dans le cas d'un abandon de la charte, tous les biens de la société seraient distribués à ses trois membres. Et par voie de conséquence, ceux-ci deviendraient propriétaires de biens acquis en tout ou en partie à même les bénéfices de la ville."

M. Germain fit amender la charte de sa société en 1968. L'amendement spécifie qu'en cas de liquidation des biens du Comptoir Emmaus Inc., ceux-ci devraient être distribués à une oeuvre charitable.

Aux yeux du directeur du comptoir, cet amendement suffit pour démontrer sa bonne foi. Il ne voit pas ce qui pourrait maintenant empêcher la ville d'avantager le comptoir Emmaus en ce qui concerne les taxes municipales.

Le gérant de la ville, M. Perreault, n'est pas d'accord. Selon lui, M. Germain n'a pas procédé selon les modalités de la loi sur l'évaluation. Il n'a pas ouvert ses livres devant le bureau de l'évaluation foncière ou encore devant la Commission municipale.

"Si M. Germain obtient gain de cause devant ces autorités, la ville ne s'opposera pas", dit-il. Entre-temps, le comptoir Emmaus n'a pas payé son impôt foncier pour 1972, 1973 et 1974. Il doit aussi une année de taxes d'affaires.



Les camions Emmaus doivent aller jeter au dépôt municipal le tiers de la marchandise donnée.

Le Soleil, Jacques Deschênes

A cause des taxes, Emmaus fermera peut-être ses portes (Y. Germain)

Le comptoir Emmaus de Québec, cette "oeuvre charitable" connue de tout le monde, devra peut-être fermer ses portes.

C'est ce qu'a révélé, il y a quelques jours, le président-directeur général de cet organisme privé et "sans but lucratif", M. Yves Germain, en précisant bien que ce n'était pas par lassitude de ses administrateurs que le comptoir voyait ainsi son existence menacée.

Si l'on s'en tient aux propos de M. Germain, ce serait l'attitude "intransigeante et négative" des différents ordres de gouvernement, en particulier de la ville de Québec, qui menacerait le comptoir Emmaus.

En raccourci, la situation se présente ainsi: le comptoir Emmaus se présente comme une oeuvre de bienfaisance. Or, la ville et la province lui refusent ce statut. Les technocrates le classent comme un commerce ordinaire avec tout ce que cela comporte de charges fiscales et de responsabilités financières. Dans ces conditions, le comptoir ne serait pas viable.

M. Germain n'hésite pas à déclarer que, dans la situation actuelle, "ce n'est plus aux pauvres qu'Emmaus fait la charité, mais plutôt à la ville de Québec".

Il faut remonter à la fin des années 50 pour comprendre l'esprit qui anime les dirigeants du comptoir.

À l'hiver de 1958, le célèbre abbé Pierre vient au Québec parler des compagnons d'Emmaus et lancer

ses appels pathétiques au partage et à l'entraide fraternels: "Il n'y a personne d'assez pauvre pour ne pouvoir aider quelqu'un de plus pauvre que lui".

Le message frappe un groupe d'hommes d'affaires de Québec et ils décident de fonder une oeuvre inspirée de l'abbé Pierre. Ce sera le comptoir Emmaus qui reçoit ses lettres patentes le 8 novembre 1960.

Le Québec d'avant la révolution tranquille ne manque pas de gens dans le besoin. Le budget de l'assistance sociale est aussi maigre que le tissu adipeux des chômeurs et des démunis. Le comptoir Emmaus connaît dès ses débuts un succès qui ne s'est jamais démenti par la suite tant auprès de ceux qui donnent que de ceux qui reçoivent.

Mais voilà, les temps ont changé. Le ministère des Affaires sociales s'est donné comme but de couvrir tout le secteur du bien-être. Les autorités répondent aux gens qui, comme M. Germain, croient encore leur oeuvre utile, que "c'est au gouvernement qu'il appartient aujourd'hui d'assurer la liberté et la sécurité des gens".

M. Germain, lui, (il a suivi l'abbé Pierre jusqu'en Amérique du Sud) croit qu'un organisme comme le comptoir Emmaus peut encore jouer un rôle utile. Il avance des chiffres à l'appui de sa thèse.

Au cours de son existence, le comptoir aurait aidé gratuitement plus de 2,500 familles.

les québécoises. Il reçoit encore chaque année de \$3 à \$5 millions en marchandises diverses. La vente ne lui rapporterait que \$150,000 qui seraient redistribués en salaires et en services. Il reçoit chaque semaine entre cinq et six tonnes de linge. Une famille québécoise sur deux appelle bon an, mal an Emmaus pour qu'on vienne chercher la marchandise. Le comptoir de la rue Saint-Paul compte 15 employés permanents. Plusieurs centaines de clients en franchissent les portes chaque jour.

La ville de Québec menace actuellement le comptoir Emmaus de saisie pour non-paiement de taxes au montant de \$15,000.

M. Germain trouve cette procédure "épouvantable". D'autant plus que, selon lui, le travail du comptoir économise environ \$50,000 annuellement à la ville. Il voit cela de la façon suivante: les camions Emmaus (de 3 à 5 continuellement en fonctionnement) doivent aller jeter au dépôt municipal le tiers de la marchandise donnée. Trois camions du comptoir valent bien un camion de la ville. Et il estime les frais d'exploitation d'un camion de la ville à \$1,000 par semaine au minimum.

M. Germain ne désire qu'une chose: que le caractère charitable du comptoir Emmaus soit reconnu dans les faits et qu'à ce titre il puisse bénéficier d'avantages financiers.

"C'est la seule façon, dit-il, de sauver le comptoir Emmaus".



Le Soleil, Jacques Deschênes

M. Yves Germain, pég du comptoir Emmaus



Le comptoir de la rue Saint-Paul a 15 employés permanents.

FIAT

Grand spécial

FIAT 1974

à partir de

\$2650⁰⁰

(RADIO INCLUSE)

DEMANDEZ

JEAN GODBOUT

OU MARCEL TALBOT

GODBOUT

AUTOMOBILES

72, KENNEDY, LEVIS. Tél.: 837-9371

LA COURSE
LOTO~PERFECTA
À QUÉBEC
JEUDI SOIR
PISTE JACQUES~CARTIER



FAITES VALIDER
VOS BILLETS

\$225,000 EN PRIX
CHAQUE SEMAINE

Vedettes de février qui réchauffent le coeur!

Jusqu'au
15 fév.

RADIO DE POCHE—C.G.E.

4.99

Pour votre Valentin ou vous-même, un cadeau tout spécial

Transistorisé. Avec passe-main, écouteur, antenne incorporée.
Prix après vente—\$5.99



St-Valentin
le vendredi
14 février

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT
CANADIAN TIRE

CANADIAN TIRE

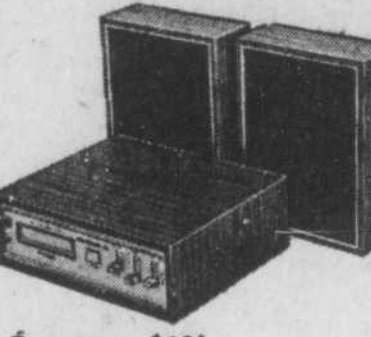
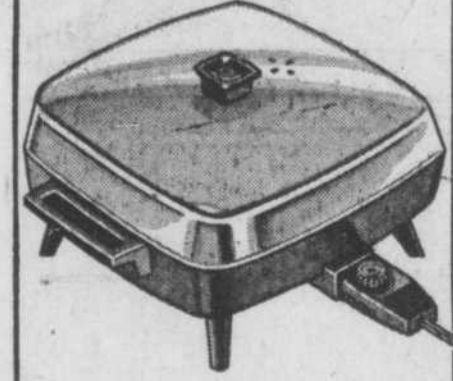
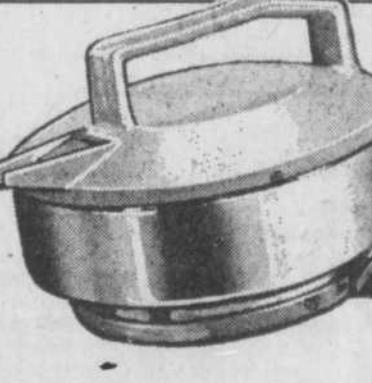
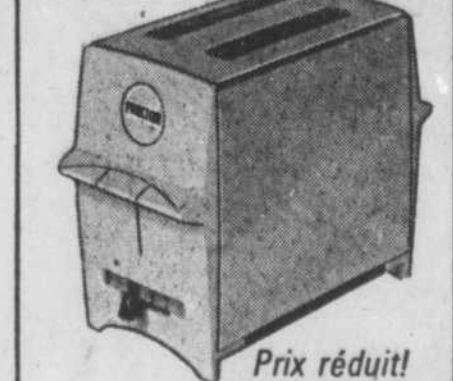
Épargnez!

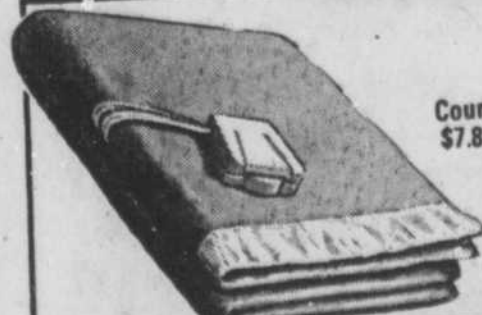


Piles sèches économiques

Importées. Piles courantes pour lampes. Formats C, D et Penlite. Un bel achat à ce bas prix! Cour. 19-22c chac.

4 pour .49

 Épargnez \$6.62 Radio-réveil Concerto Prix courant \$39.95 Radio-réveil AM/FM. A C.A.F. Se règle 24 heures à l'avance. 33.33	 Spécial! Radio portative ANTC Joue sur piles ou sur CA Bonne tonalité. Dans un joli boîtier compact. Avec courroie. 9.88	 Spécial! Portative multibandes Prix après Vente \$39.95 Attrayant! Adaptateur CA incorporé. Nombreux avantages. 34.95	 Épargnez \$10! Lecteur à 8 pistes Prix courant \$79.95 Lecteur stéréo fini noyer. Avec 2 haut-parleurs assortis. 69.95
 Épargnez \$2.00 Poêlon électrique CGE Prix courant \$19.99 Poêlon à buffet avec thermostat à réglage amovible pour nettoyage. 17.99	 SPÉCIAL de la St-Valentin Mixmaster de Sunbeam Prix courant \$13.99 Batteur à 3 vitesses avec fouets. Réglage sur le dessus. Achetez au prix-réclame. 12.59	 Épargnez \$1.55 Bouilloire/vaporisateur Prix courant \$14.99 De Westinghouse. Contrôle coulissant de chauffe. Cap. 2 pintes. Seul..... 13.44	 Épargnez! Sèche-cheveux Oster Prix courant \$36.99 Commande à distance à 4 réglages de température. Bel achat! Seul. 29.88
 Prix réduit! Grille-pain Proctor-Silex Prix courant \$14.95 Modèle de luxe pour 2 tranches. Sélecteur de nuance. Ramasse-miettes à charnières. Panneaux de bout en plastique. Avantageux! 11.98	 Batteur CGE à 12 vitesses Prix courant \$39.98 Modèle 2 en 1, s'utilise avec ou sans support. Double commande de vitesse. Avec 2 bols en verre blanc. Fouets chromés. Un achat! 35.88	 Ouvre-boîtes électrique Achat spécial! S'arrête automatiquement. Lève-couvercle aimanté, coupe amovible. Décapsuleur incorporé et range-cordon. Seulement. 9.99	 Épargnez \$2.00 Miroir de maquillage Prix courant \$19.99 "The Perfect Touch" de Solaray. Recréez l'éclairage dans lequel on vous verra: naturel ou bureau, jour ou soir. De luxe. Profitez-en. 17.99



Coussin chauffant
Cour. \$7.88
6.99
5 réglages de chaleur. Housse piquée.

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

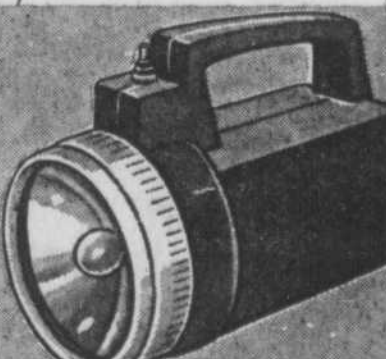
QUEBEC
20 BOUL. HAMEL
Tél.: 687-2111

QUEBEC
2575 BOUL. STE-ANNE
Tél.: 687-2661

LEVIS
ROND-POINT
Tél.: 837-0221

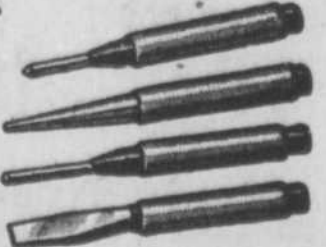
STE-FOY
1170 RTE. DE L'EGUISE
Tél.: 687-2711

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30. Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours).

 SPÉCIAL de la St-Valentin Jeu de douilles 22 pce. 26.88 Husky. Prise de 3/8". Comprend 17 douilles, 2 rallonges, joint universel et rochet.	 SPÉCIAL de la St-Valentin Scie de 7 1/4" de Skil 33.88 1 3/4 HP. Moteur de 10 A antigrippage. Guide de re-fente réglable. Avec étui.
 Perceuse 3/8" 11.99 Prix courant \$13.49 La qualité Mastercraft à un prix très bas.	 Lanterne de 6 V 2.77 Prix courant \$3.59 Projecteur 6 V de Ray-O-Vac. Piles en sus.

CISEAUX et POINTEAUX ASSORTIS

AU CHOIX CHACUN .77



3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT.

AVEC
louis
tanguay

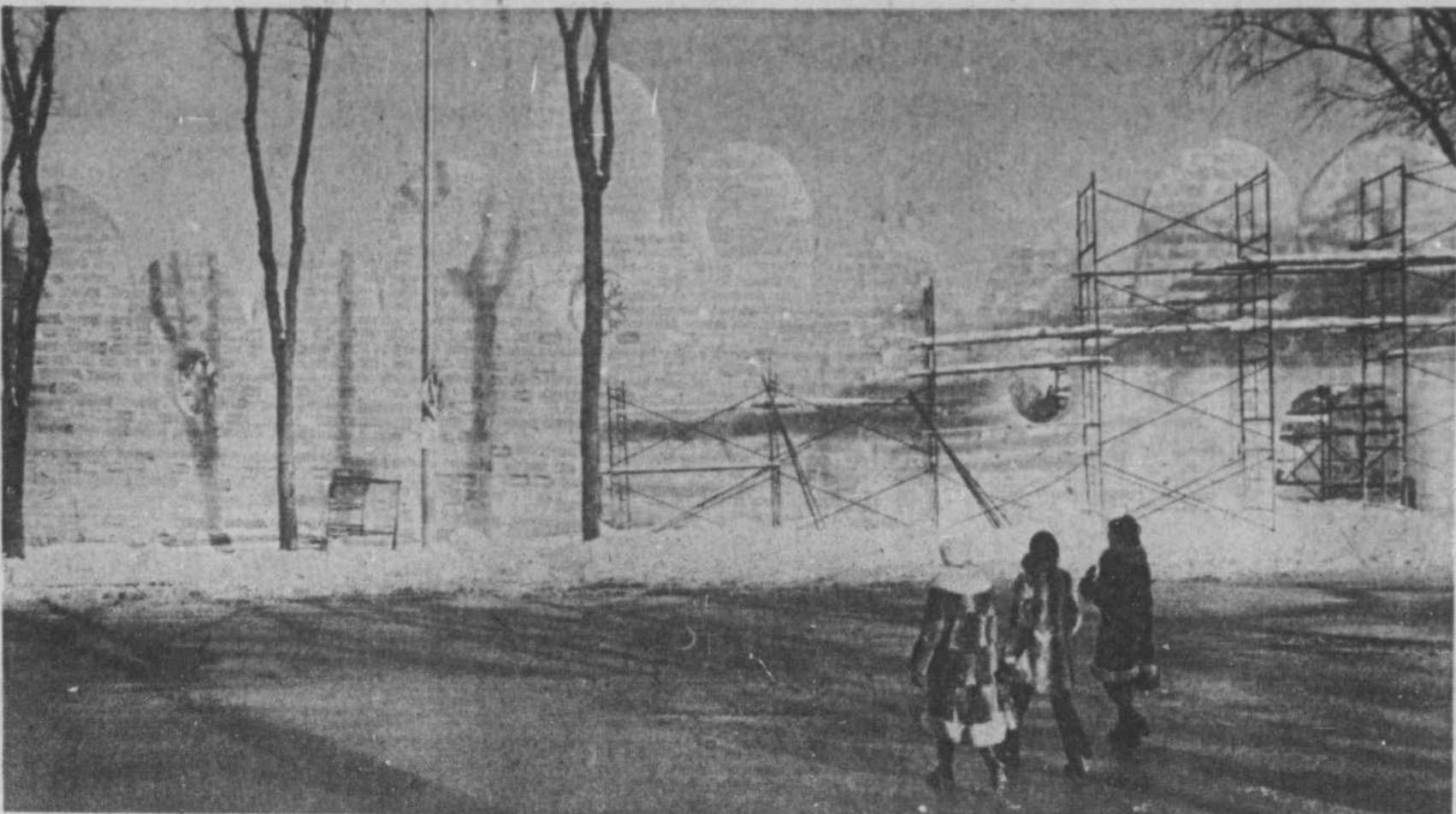


Vainqueurs à Sapporo

Trois sculpteurs sur neige de Québec ont reçu un accueil de héros, hier soir, à leur retour de Sapporo, au Japon, où ils sont sortis vainqueurs d'une compétition les opposant à des représentants de sept autres pays. M.M. Raymond Gariépy, Philippe Paquette et le

capitaine de l'équipe, Raymond Saint-Laurent, portant le trophée au bas de l'escalier, ont été accueillis par une importante délégation de représentants du Carnaval et de concitoyens de la rue Sainte-Thérèse.

Le Soleil, Raynald Lavoie



Le Soleil, Raynald Lavoie

Le palais de Bonhomme est prêt, mais avec l'aspect définitif qu'il offre, il vaudrait peut-être mieux parler d'un mur. Sauf pour ses parties supérieures en forme de cintres, l'ensemble rappelle aux carnavaliers les historiques fortifications de la vieille capitale.

Sur un plan plus technique, la structure compte environ 3,000 blocs de glace mesurant 48 pouces sur 12 et pesant 400 livres chacun.

De Louisiane...

Un groupe de musiciens de La Nouvelle-Orléans participera au Carnaval de Québec, à compter du 13 février, lendemain du Mardi-Gras qu'on fête avec tant de gaieté dans cette ville louisianaise encore animée par des échos de culture française. La nouvelle a été confirmée, hier, au président Pierre Villa qui a ajouté que le groupe "Bayou des mystères" participera à plusieurs événements carnavalesques.

...et d'ailleurs

On apprenait aussi comme certaine, hier, la participation du Carnaval de Nice, en France, mais pour l'année prochaine seulement. On ne sait pas encore exactement quelle forme prendra la représentation niçoise.

Le président du Carnaval a aussi annoncé que le Carnaval fera parler de lui, l'an prochain, à Rio de Janeiro, lors du congrès de l'Association des agences de voyages. En effet, un film promotionnel de 15 minutes sera tourné cette année au Carnaval pour représenter le Québec lors de cet événement.

La relâche

C'est vendredi que patrons et employés sont invités à fêter ensemble le Carnaval, au Centre municipal des congrès, entre midi et 19 heures. L'un des organisateurs, André Belleau, m'a fait savoir que les groupes intéressés à avoir des billets peuvent s'adresser à lui à 643-1305 et qu'il s'occupera de leur faire parvenir. Des vendeurs de billets se tiendront aussi, jeudi midi, aux cafétarias des principaux édifices gouvernementaux de la colline parlementaire.

Logement

Le comité de logement du Carnaval est encore à court d'hébergement pour les visiteurs qui envahiront bientôt Québec. L'organisation avait pourtant réussi à loger environ 165,000 personnes, l'année dernière. Les gens de la région désireux de louer des chambres à des touristes sont donc priés de communiquer avec Clément Shields à 692-2471.

Garderies

Les parents pourront carna-

valer à leur aise, pendant les deux grandes fins de semaine de festivités, tandis que pour un tarif horaire de \$0.25 chacun, leurs plus petits resteront sous bonne garde, à Sainte-Foy ou à Limoilou. Ces garderies sont ouvertes entre 19h00 et 01h00 les jeudis et vendredis et de 12h00 à 01h00 les samedis et dimanches. A Sainte-Foy, la garderie de Mme Claire Hudon est située au 3057, rue de la Seine, et il vaut mieux faire des réservations d'avance en appelant à 658-1610. Celle de Limoilou, sous la responsabilité de Mme Suzanne Pelletier, qu'on peut rejoindre à 525-6323, est située au 1750, boul. Benoît XV. Ce service n'est cependant possible qu'avec le concours de nombreuses bénévoles qui sont priées de s'adresser aux responsables nommées plus haut.

Ambulances

Des ambulanciers se tiendront, cette année, sur les lieux mêmes de la plupart des manifestations du Carnaval, pour venir en aide à ceux qui en auraient besoin. La direction du Carnaval a pris entente à cet effet avec Les ambulances Delisle. Des ambulanciers seront également

présents lors des défilés et se tiendront en permanence à Place Carnaval.

Effigies

La vente de l'effigie de Bonhomme Carnaval va rondement cette année. Le président Pierre Villa soulignait récemment que les Québécois en ont jusqu'à maintenant acheté environ 20,000 de plus qu'à la même date, l'an dernier. Il y aura par conséquent un grand nombre de candidats à l'attribution des prix offerts aux détenteurs de ce symbole du Carnaval. On sait qu'à la clôture du Carnaval, le 16 février, un premier prix de \$5,000 sera décerné au hasard, en fonction des chiffres inscrits à l'endos de l'effigie. Un montant supplémentaire de \$650 sera divisé entre neuf autres personnes.

Pour enfants

Le samedi 8 février, au stade couvert de Lévis, on attend jusqu'à 1,500 enfants pour une journée spéciale. Des circuits spéciaux d'autobus permettront à la population de toute la région d'avoir accès à cet événement.

le magasin mini-budget

VISITEZ NOTRE SOUS-SOL AU MAIL ST-ROCH

DES VETEMENTS DE QUALITE A PRIX MODIQUE POUR TOUTE LA FAMILLE

SOLDES DE MANTEAUX, VESTES D'HIVER HABITS POUR LE SKI OU LA MOTONEIGE POUR HOMMES

Manteau sport clouté
doublure capitonnée et peluchée.
Rég. 26.97 **12⁹⁷**

Veste de ski
"Moniteur" avec chaud isolant. P à TG.
Rég. 14.97 **6⁹⁷**

Manteau sport
de laine, doublure capitonnée. 36 à 46.
Rég. 39.97 **19⁹⁷**

Canadienne réversible
couleurs vert/rouge. 38-44.
Rég. 24.97 **11⁹⁷**

Manteau court
de suède, doublure peluchée. 36 à 46.
Rég. 49.97 **24⁹⁷**

Canadienne imperméable
doublure peluchée. 38-44.
Rég. 22.97 **10⁹⁷**

Manteau 3/4
velours côtelé, doublure peluchée. 36 à 46.
Rég. 39.97 **19⁹⁷**

Chaud veste de ski
longueur "Moniteur". P.M. seulement.
Rég. 24.97 **11⁹⁷**

Manteau court
velours côtelé, doublure capitonnée. 36 à 46.
Rég. 26.97 **12⁹⁷**

Costume pour la motoneige
couleurs et grandeurs variées.
Rég. 19.97 **9⁹⁷**

Manteau 3/4 "Plaid"
doublure peluchée et capitonnée.
Rég. 36.97 **17⁹⁷**

Costume pour la motoneige
couleurs et grandeurs variées.
Rég. 32.97 **19⁹⁷**

Veste de cuir
"naturel", doublure peluchée. 36 à 46.
Rég. 49.97 **24⁹⁷**

Veste-chemise "Plaid"
doublure peluchée. Grandeurs variées.
Rég. 13.97 **9⁹⁷**

POUR DAMES

Veste sport de qualité
laine épaisse, marine.
Rég. 29.97 **14⁹⁷**

Manteau 3/4, velours côtelé
Choix de 2 styles.
Rég. 39.97 **19⁹⁷**

L'imper Canadian Mist
longueur 40". Beige.
Rég. 49.97 **24⁹⁷**

Manteau similicuir
longueur sport
Rég. 39.97 **19⁹⁷**

Manteau similicuir
longueur 3/4
Rég. 49.97 **24⁹⁷**

Manteau de suédine
longueur sport
Rég. 36.97 **17⁹⁷**

Veste de ski
courte ou "Moniteur"
jusqu'à 14.97 **5⁹⁷**

POUR GARÇONS

VESTE-CHEMISE "Plaid"
doublure peluchée. 8 à 18.
Rég. 9.97 **6⁹⁷**

Costume pour la motoneige
2 pièces. 8 à 14.
Rég. 20.97 **9⁹⁷**

Veste de laine "Plaid"
doublure peluchée. 8 à 16.
Rég. 14.97 **6⁹⁷**

Veste de ski en nylon
doublure capitonnée. 10 à 16.
Rég. 7.97 **4⁹⁷**

POUR ENFANTS

Costume pour la motoneige
1 pièce. 4 à 6X.
Rég. 13.97 **6⁹⁷**

Manteau de velours côtelé
ou suédine. 4 à 6X.
Rég. 19.97 **9⁹⁷**

Veste esquimaude
couleur marine. 4 à 6X.
Rég. 9.97 **4⁹⁷**

Costume pour la motoneige
1 pièce. 2 - 3X.
Rég. 10.97 **4⁹⁷**

Manteaux, 3 styles
doublure capitonnée. 2 - 3X.
Rég. 19.97 **9⁹⁷**

Manteau de suédine
doublure capitonnée. 4 à 6X.
Rég. 22.97 **10⁹⁷**

chez

Pollack

MAIL ST-ROCH
SEULEMENT

AUCUNE COMMANDE POSTALE
ET TELEPHONIQUE ACCEPTEE

• QUANTITES LIMITEES
• PREMIERS ARRIVES
PREMIERS SERVIS

POUR FILLETES

Costume pour la motoneige
1 pièce. 7 à 14 ans.
Rég. 16.97 **7⁹⁷**

Veste de ski en nylon
chaud isolant. 12 et 14.
Rég. 7.97 **3⁹⁷**

Manteau de suédine
longueur sport. 8 et 12.
Rég. 24.97 **11⁹⁷**

Manteau habillé
similicuir. 8 à 12.
Rég. 34.97 **16⁹⁷**

Manteau 3/4, laine épaisse
ou pied de poule. 7 à 14.
Rég. 24.97 **11⁹⁷**

Manteau similicuir
longueur 3/4. 7 à 14 ans.
Rég. 27.97 **13⁹⁷**

Costume 2 pièces pour le ski
Garçon ou fille. 10 à 16 ans.
Rég. 19.97 **9⁹⁷**